

Institut de Formation Fondation COS Alexandre Glasberg



SECTEUR
MÉDICO-
SOCIAL

SECTEUR
SANITAIRE

SECTEUR
SOCIAL

Programme des formations 2020



L'Institut de Formation de la Fondation COS Alexandre Glasberg

(*)

(*) La Fondation COS Alexandre Glasberg est un acteur important du secteur social, médico-social et sanitaire.

Elle gère plus de 60 établissements et services répartis sur tout le territoire national et emploie près de 2 900 salariés, qui interviennent auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de précarité sociale.

L'équipe

Pour tout renseignement sur votre projet de formation

Cécile Lefort

Directrice de l'Institut de Formation de la Fondation COS Alexandre Glasberg

E-mail : clefort@fondationcos.org

Tél. : 01 53 45 81 55

Caroline Patritti

Chargée de formation

E-mail : cpatritti@fondationcos.org

Tél. : 01 86 21 66 01

Maria Costa

Assistante de direction

E-mail : mcosta@fondationcos.org

Tél. : 01 42 60 13 22

IFCOS

88-90, boulevard de Sébastopol
75003 PARIS

E-mail : ifcos@fondationcos.org

Page internet :

[https://www.fondationcos.org/formation/
linstitut-de-formation-ifcos](https://www.fondationcos.org/formation/linstitut-de-formation-ifcos)

Organisme enregistré sous le numéro

11755540375

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



Par **Cécile Lefort**
Directrice de l'Institut de Formation - IFCOS
Fondation COS Alexandre Glasberg



Avant-propos

« Consolider la visée opérationnelle et professionnalisante de nos actions »

Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que je vous invite à découvrir l'édition 2020 du catalogue de l'IFCOS.

Cette édition compte de nouvelles formations que nous avons créées à partir des remontées du terrain et des stagiaires. Nous avons à cœur de vous proposer de nouvelles thématiques permettant d'étayer les compétences de l'ensemble des professionnels des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Notre expérience auprès des professionnels de la Fondation COS Alexandre Glasberg et d'autres organismes sans but lucratif nous permet, année après année, de développer de nouvelles actions toujours plus proches des préoccupations opérationnelles.

Nous avons également renforcé les contenus de certaines des formations que nous vous proposons notamment pour consolider la visée opérationnelle et professionnalisante de nos actions. Le format des fiches de chacune des formations du catalogue a évolué pour mieux faire apparaître les modalités pédagogiques et d'évaluation des acquis des stagiaires. Nous systématisons dorénavant en amont de nos formations un positionnement pré-formation à renseigner par chacun des stagiaires et nous permettant d'adapter nos modalités pédagogiques.

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 «pour la liberté de choisir son avenir professionnel» renforce cet objectif professionnalisant des formations, courtes et longues, diplômantes ou non, et place l'apprenant au cœur du dispositif.

L'IFCOS se prépare à ces évolutions en renforçant sa démarche d'amélioration continue, notamment en vue de la future nouvelle certification des organismes de formation qui interviendra à compter du 1er janvier 2021 et qui viendra remplacer le DATADOCK.

Nous espérons vivement que nos propositions de formation retiendront votre attention et que nous aurons l'opportunité de travailler avec vous en 2020.

Nous sommes à l'écoute de vos projets de formation.

Bien à vous.

AVANT-PROPOS	1
L'INSTITUT DE FORMATION DE LA FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG	5
L'IFCOS, MODE D'EMPLOI	6
PRATIQUES PROFESSIONNELLES - QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT	7
Des pratiques professionnelles éthiques	
• Approche de la mort et du deuil en établissement.....	8
• La relation et le travail avec les familles en établissement.....	9
• Le refus de soin : comprendre, intervenir, accompagner	10
• Mettre en œuvre, suivre, ajuster le projet personnalisé.....	11
• Posture professionnelle et juste distance dans l'accompagnement et la relation d'aide	12
• Prévenir le suicide : repérer, agir	13
• S'approprier et transposer les recommandations des bonnes pratiques professionnelles	14
• Vers une pratique bienveillante	15
Un cadre et une organisation favorisant la qualité de l'accompagnement	
• Améliorer les transmissions ciblées.....	16
• Devenir tuteur : les fondamentaux - Module 1. NOUVEAUTÉ	17
• Le tutorat : l'accompagnement des stagiaires - Module 2. NOUVEAUTÉ	18
• La communication interprofessionnelle : améliorer le travail en équipe au bénéfice des personnes accompagnées. NOUVEAUTÉ	19
• L'accueil des usagers : développer des outils et des savoir-faire pour favoriser les interactions positives.....	20
• Les directives anticipées et la personne de confiance : textes et organisation en établissement.....	21
• Les réunions d'équipe pluridisciplinaires : enjeux, outils, méthodes.....	22
• Rédiger, actualiser, faire vivre son projet d'établissement ou de service - méthodologie et outils	23
• Secret professionnel et partage de l'information	24
• Devenir référent en éthique au sein de son établissement	25
GÉRONTOLOGIE - ACCOMPAGNEMENT DU SUJET ÂGÉ	26
• Accompagner les personnes impactées par la maladie neuro-évolutive d'un proche. NOUVEAUTÉ	27
• Accompagner les personnes en fin de vie et leurs proches.....	28
• Accompagner les personnes âgées présentant des troubles psychiques en EHPAD	29
• Comprendre et accompagner les personnes âgées atteintes de la maladie de Parkinson	30
• Comprendre et accompagner au quotidien les personnes âgées atteintes de la maladie à corps de Léwy. NOUVEAUTÉ	31
• Comprendre et accompagner les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées (avec un module optionnel : Sexualité et personnes âgées atteintes de démences en établissement)	32
• Comprendre et accompagner les troubles du comportement de la personne âgée	33
• Développer les savoir-être adaptés à la grande dépendance et aux personnes âgées : les clés de l'empathie	34
• Évaluer, prendre en charge, soulager la douleur physique et psychique de la personne âgée	35
• Évaluer, prendre en charge, soulager la douleur et la souffrance des personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives	36
• Faire face à l'agressivité et la violence dans sa pratique professionnelle en EHPAD	37
• Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition du sujet âgé	38
• Simulation des fonctions cognitives par le jeu : dynamiser le cerveau et recréer du lien	39
• Se mettre à la place d'un sénior à l'aide d'une combinaison de vieillesse. NOUVEAUTÉ	40
• Vie affective, vie sexuelle de la personne âgée en établissement	41
APPROCHE DU HANDICAP - ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	42
• Accompagner le vieillissement des personnes handicapées : plans d'actions, outils, dispositifs	43
• Mieux appréhender handicap psychique et vieillissement	44
• L'accompagnement de la vie affective et/ou sexuelle des personnes en situation de handicap	45
• Prévenir et gérer l'agressivité et la violence dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap	46
• Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition chez la personne polyhandicapée	47
• Infirmiers en rééducation-réadaptation : rôles et spécificités (<i>formation adaptée aux établissements de médecine physique et de réadaptation</i>)	48
• Troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner dans les pratiques de formation et d'insertion professionnelle (<i>formation adaptée aux établissements de réadaptation professionnelle</i>)	49
• Repérer, prévenir et apaiser les comportements-problèmes chez des personnes en situation de handicap. NOUVEAUTÉ	50
• Les troubles psychiques au domicile (<i>formation adaptée aux services d'accompagnement médico-social type Samsah et SAVS</i>)	51



PRÉCARITÉS - MIGRATIONS	52
• Addictions : mieux connaître et accompagner en établissement	53
• Droit des étrangers, droit d'asile : fondamentaux et évolutions	54
• Droits sociaux des étrangers	55
• Femmes et migrations : risques psychopathologiques, santé et précarité	56
• L'accueil du public difficile en établissement d'hébergement social : faire face au stress, assurer la sécurité	57
• L'approche interculturelle dans les domaines du logement, de l'habitat et de l'hébergement social.....	58
• Mieux appréhender le fait religieux dans l'accompagnement social.....	59
• Mieux communiquer en situation d'interculturalité	60
• Violences conjugales et intrafamiliales en contexte interculturel : repérer, orienter, accompagner NOUVEAUTÉ	61
• Psychotraumatisme et exils : repères et outils pour les professionnels.....	62
• Utiliser les outils de la communication non violente dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité.....	63
MANAGEMENT - TECHNIQUES D'ENCADREMENT	64
• Animer une équipe en prenant en compte les spécificités des secteurs sanitaire, médico-social et social	65
• Développer l'acceptabilité de ses décisions en tant que manager	66
• Du conflit à la coopération : méthodes et outils	67
• Intégrer la mixité culturelle des équipes dans son mode de management	68
• Gérer les personnalités dites « difficiles »	69
• La gestion de ses équipes en situation complexe NOUVEAUTÉ	70
• Mener les entretiens d'activité et les entretiens professionnels	71
RESSOURCES HUMAINES - DROIT - INSTANCES REPRÉSENTATIVES	72
• Connaître les fondamentaux de la convention collective du 31 octobre 1951	73
• La gestion des absences liées à la santé et de l'inaptitude	74
• La gestion des congés payés	75
• La gestion des remplacements	76
• Pratique de la paie dans la CCN51	77
• Le CSE - Les nouvelles règles de fonctionnement NOUVEAUTÉ	78
• Procédures disciplinaires	79
QUALITÉ - GESTION DES RISQUES	80
• Améliorer le signalement des événements indésirables et des événements indésirables graves en établissement	81
• Établissements recevant du public : sécurité incendie, travaux et maintenance réglementaire	82
FINANCES, GESTION, COMPTABILITÉ	83
• ERRD/EPRD : mode d'emploi, mise en application, analyse	84
• L'évolution du patrimoine : le PPI	85
• Mieux comprendre la réglementation et la structure budgétaire des EHPAD pour améliorer la gestion de la facturation.....	86
• Un nouveau mode de présentation du prévisionnel : le PGFP	87
TECHNIQUES CORPORELLES - MANUTENTION - ACTIVITÉ PHYSIQUE	88
• Actualisation des connaissances en prévention des risques et en manutention	89
• Bases en prévention des risques liées à l'activité physique et en manutention	90
• Gestes et postures, la manutention des résidents en établissement	91
• Gestes et postures pour les professionnels non-soignants des établissements	92
• Plaies et cicatrisation : prévenir, évaluer, prendre en charge	93
• Prévenir et gérer les escarres	94
• Prévenir et prendre en charge les chutes de la personne âgée.....	95
HÔTELLERIE – RESTAURATION – HYGIÈNE	96
• Pilotage de la fonction hôtelière : le rôle des référents qualité hôtelière	97
• Mettre en oeuvre des pratiques hôtelières de qualité	98
• L'expertise en techniques culinaires : nouvelles techniques de cuisson et de production.....	99
• L'expertise en techniques culinaires : textures modifiées, manger-mains, enrichissement	100
• Maîtrise du risque infectieux en établissement médico-social.....	101

MÉDIATIONS SENSORIELLES ET CORPORELLES - VIE SOCIALE - ANIMATION	102
• Développer des activités artistiques auprès des personnes accompagnées .. NOUVEAUTÉ	103
• Développer des animations/ateliers adaptés à la grande dépendance et aux personnes âgées présentant des troubles cognitifs	104
• La sophrologie au service des résidents/usagers : développer des ateliers de relaxation, des outils pour la gestion de l'anxiété, des troubles du sommeil, de la douleur, etc.	105
• Le développement de la vie sociale dans un établissement sanitaire ou médico-social : l'affaire de tous	106
• L'aromathérapie en établissement médico-social : principes d'intervention et précautions... NOUVEAUTÉ	107
EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE	108
• Améliorer ses écrits professionnels	109
• Animer une formation participative - Formation de formateurs occasionnels	110
• Développer des méthodes de gestion du temps et des priorités	111
• Maîtriser les essentiels de la gestion de projet	112
• Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres - Composer sa boîte à outils pour mieux gérer son stress Niveau 1	113
• Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres - Composer sa boîte à outils pour mieux gérer son stress Niveau 2	114
• Utiliser les outils de la communication non violente en faveur du travail en équipe.....	115
NOS INTERVENANTS	116
CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATIONS DE FORMATION	122



L'IFCOS, un institut de formation au plus près de vos attentes

L'IFCOS a pour principaux objectifs de :

- **Créer une dynamique de formation et de réflexion-action**
Les formations proposées par l'IFCOS sont conçues pour favoriser à la fois une prise de recul sur les pratiques quotidiennes et aussi une appropriation rapide des contenus transposables sur le terrain.
- **Renforcer la compétence des professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social**
L'IFCOS propose des formations adaptées aux besoins des professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes en situation de grande précarité. Pour ce faire, l'IFCOS s'appuie sur l'expertise terrain des établissements de la Fondation COS Alexandre Glasberg et sur les apports d'experts-formateurs.
- **Développer des actions transversales afin de favoriser le partage d'expériences et le transfert de compétences inter-secteurs**
L'IFCOS développe une approche interdisciplinaire, valorise la complémentarité entre les métiers et les secteurs d'activité et mise sur la diversité des points de vue propres à enrichir chacun.
- **Anticiper l'évolution des besoins en matière de formation eu égard aux transformations des métiers et des secteurs d'activité**
L'IFCOS propose des formations permettant aux professionnels d'actualiser et de développer leurs compétences en prenant en compte les évolutions de leurs environnements professionnels.
- **Repérer et valoriser les compétences et l'expertise des établissements de la Fondation COS Alexandre Glasberg et de leurs collaborateurs**
L'IFCOS intègre dans son pool de formateurs des collaborateurs de la Fondation COS Alexandre Glasberg ayant développé une expertise qu'ils partagent ainsi auprès de professionnels d'autres établissements de la Fondation et au-delà.

Nos axes de formation

L'IFCOS propose des formations pour les secteurs sanitaire, médico-social et social sur les problématiques rencontrées par l'ensemble des métiers :

- Pratiques professionnelles – qualité de l'accompagnement
- Gérontologie – accompagnement du sujet âgé
- Approche du handicap – accompagnement des personnes en situation de handicap
- Précarités – migrations
- Management – techniques d'encadrement
- Ressources humaines – droit – instances représentatives
- Qualité – gestion des risques
- Finances – gestion – comptabilité
- Techniques corporelles – manutention – activité physique
- Hôtellerie – restauration – hygiène
- Médiations sensorielles et corporelles – vie sociale – animation
- Efficacité professionnelle

Notre pédagogie

Les formations de l'IFCOS placent l'apprenant au cœur du dispositif et sont essentiellement participatives : échanges d'expériences et de pratiques, co-construction d'outils, mises en situation et jeux de rôle, études de cas et vignettes cliniques, etc.

Nos formateurs sont essentiellement des praticiens issus du terrain et dont les compétences sont en lien direct avec les besoins des stagiaires. Chaque fiche au catalogue indique un formateur référent dont le mini-CV se trouve à la partie « Nos intervenants » du catalogue (page 116). L'IFCOS sollicite également des compétences d'universitaires et d'experts en fonction du sujet traité.

En amont des formations, nous proposons aux stagiaires de renseigner un questionnaire de positionnement, ce qui permet à l'IFCOS et aux intervenants d'adapter plus finement les modalités pédagogiques de la formation aux stagiaires. Par ailleurs, chaque formation fait l'objet d'une évaluation des acquis.

Fonctionnement

• Formations inter-établissements

L'IFCOS propose sur demande un calendrier régulièrement actualisé de ses formations inter-établissements. Celles-ci sont principalement organisées en plein centre de Paris. Des formations sont également proposées en région, sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Toute inscription à une formation inter-établissements doit être confirmée par écrit (email, courrier ou fax) pour être validée.

Un acompte est susceptible d'être demandé au moment du conventionnement pour valider l'inscription.

Une convocation incluant le livret d'accueil du stagiaire IFCOS, le programme de la formation et des indications précises sur le lieu et les horaires est envoyée au commanditaire pour transmission à ses salariés inscrits.

La tenue des formations inter-établissements est soumise à un nombre suffisant d'inscriptions.

• Tarifs

Le prix de chacune des formations est indiqué sur la fiche formation correspondante. En fonction de la formation, des frais d'intervention/de déplacement, précisé en amont et dans le devis et/ou la convention de formation, peuvent être facturés.

• Formations intra-établissement

L'IFCOS propose dans son catalogue des formations conçues pour être déclinées directement dans vos structures.

L'IFCOS s'assure que le contenu proposé en intra réponde aux orientations de formation de ses clients et au contexte et attentes. Une attention particulière est également portée au développement d'une dynamique entre les stagiaires en formation.

Une convocation incluant le livret d'accueil du stagiaire IFCOS, le programme, le lieu, les horaires est préparée pour que le client puisse la relayer dans sa structure. Le commanditaire doit également veiller à ce que les stagiaires renseignent leur questionnaire de positionnement en amont de la formation. Pour tout client souhaitant organiser des formations intra mais ne disposant pas des locaux adaptés pour la formation, l'IFCOS peut proposer une organisation dans ses locaux sous conditions

Le sur-mesure et les autres prestations proposées

L'IFCOS répond à toutes vos demandes de formation sur mesure et co-construit avec vous un projet adapté à vos besoins et aux particularités de votre structure.

Pour vos demandes particulières, l'IFCOS proposera un formateur ayant à la fois l'expertise métier mais également la connaissance de votre secteur d'activité.

Toute demande de formation sur-mesure fait l'objet d'entretiens entre l'IFCOS, le formateur et la structure.

Pour ces demandes, l'IFCOS peut être mobilisé à tout moment : en amont de l'élaboration de votre plan de formation et tout au long de l'année en fonction de l'évolution de vos besoins.

L'IFCOS peut également vous accompagner pour la conception de vos séminaires et journées d'étude. Nous pouvons également vous proposer des actions d'analyse des pratiques.

Le DPC, Développement Professionnel Continu

L'IFCOS est un ODPC : organisme habilité à dispenser des programmes de DPC.

Depuis le 2 janvier 2012, chaque professionnel de santé (médical et paramédical), quel que soit son mode d'exercice, doit participer à un programme de DPC, conforme à une orientation nationale et proposé par un organisme habilité.

Certaines de nos actions peuvent répondre aux orientations nationales du DPC et donc permettre aux professionnels de santé concernés dans vos établissements de répondre à leurs obligations.

Nous contacter pour plus d'informations.



PRATIQUES PROFESSIONNELLES - QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

Des pratiques professionnelles éthiques

• Approche de la mort et du deuil en établissement.....	8
• La relation et le travail avec les familles en établissement.....	9
• Le refus de soin : comprendre, intervenir, accompagner	10
• Mettre en oeuvre, suivre, ajuster le projet professionnel	11
• Posture professionnelle et juste distance dans l'accompagnement et la relation d'aide	12
• Prévenir le suicide : repérer et agir	13
• S'approprier et transposer les recommandations des bonnes pratiques professionnelles	14
• Vers une pratique bientraitante	15

Un cadre et une organisation favorisant la qualité de l'accompagnement

• Améliorer les transmissions ciblées	16
• Devenir tuteur : les fondamentaux - Module 1	17
• Le tutorat : l'accompagnement des stagiaires - Module 2	18
• La communication interprofessionnelle : améliorer le travail en équipe au bénéfice des personnes accompagnées	19
• L'accueil des usagers : développer des outils et des savoir-faire pour favoriser les interactions positives	20
• Les directives anticipées et la personne de confiance : textes et organisation en établissement.....	21
• Les réunions d'équipe pluridisciplinaire : enjeux, outils, méthodes	22
• Rédiger, actualiser, faire vivre son projet d'établissement ou de service - Méthodologie et outils	23
• Secret professionnel, secret partagé	24
• Devenir référent en éthique au sein de son établissement	25

Si les établissements de santé sont des lieux de vie pour les résidents, ils sont également des lieux de fin de vie et de décès. Les professionnels sont confrontés à la mort de personnes dont ils ont pris soin, à la souffrance des familles face à cette perte, et à la douleur des autres résidents. Si le deuil est un processus normal, il en demeure complexe et nécessite une considération et un accompagnement adaptés pour ne pas verser dans sa dimension pathologique, ni produire des effets indésirables.

Formateur

Florian Gualbert, psychologue clinicien, en équipe mobile de soins palliatifs et en EHPAD

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Savoir se positionner face à la mort en l'établissement
- Comprendre le deuil et ses mécanismes
- Connaître les enjeux de prise en charge du deuil des familles, des résidents, et des professionnels
- Accompagner le processus de deuil d'un point de vue individuel et institutionnel

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout le personnel de l'établissement (médecin, infirmier, cadre de santé, aide-soignant, personnel hôtelier, animateur, ergothérapeute, psychologue, kinésithérapeute, agent des services hospitaliers, accompagnant éducatif et social, service d'accueil, personnel administratif, etc.).
La pluridisciplinarité du groupe est souhaitable.

Prérequis

- Exercer dans un établissement confronté au décès de ses usagers institutionnalisés ou en hospitalisation de longue durée
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : vidéos, livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Tour de table, exercices de réflexion en groupe et en individuel, exposés de contenus théoriques, analyse de cas issus de la pratique des participants, lecture d'articles, mise en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Le deuil en général
- Approche psychologique et individuelle du deuil pour comprendre ses processus
- Diagnostic différentiel entre le deuil et la dépression

Après-midi (durée 3h30)

- Informations sur la mort au sein de l'institution
- Annoncer le décès d'un résident aux autres résidents
- Accompagner le résident dans son deuil
- Adapter sa posture vis à vis de la famille suite à un décès

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Approche sociale du deuil
- Comprendre la place du rite (culturel ou non) dans le processus de deuil et les conséquences de son absence
- État des lieux de la place du rite institutionnel pour faciliter le deuil dans l'établissement

Après-midi (durée 3h30)

- Conception d'un projet d'accompagnement du deuil dans l'établissement (pour les résidents, les familles, et les professionnels)

Parce que l'accompagnement et le soin à la personne s'inscrit dans une relation triangulaire famille/ soigné ou résident/ professionnels et soignants, la mise en place d'une alliance thérapeutique est indispensable. Cette formation permettra aux professionnels de mieux cerner les différents enjeux et de renforcer leurs compétences relationnelles dans l'accompagnement quotidien et les situations difficiles afin que le soutien familial et l'aide professionnelle se complètent dans le respect de toutes les singularités de la personne et de son environnement.

Formatrice

Nathalie Meistermann, psychologue clinicienne en EHPAD, thérapeute familiale et hypnothérapeute

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le ressenti des familles
- Savoir réagir en professionnel à l'agressivité
- Mobiliser des outils permettant de limiter l'épuisement professionnel
- Quitter la position défensive pour aller vers une alliance thérapeutique

Durée

2 ou 3 jours (14 ou 21 heures) - 2 jours + 1 jour optionnel à distance

Public concerné

Tout professionnel susceptible d'être en lien avec les familles des résidents/usagers des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: Questionnaires d'évaluation des pratiques, lecture d'études, exercices de réflexion individuels et en groupe, remplissage d'échelles d'évaluation, analyse de cas pratiques, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : questionnaires d'évaluation des pratiques, évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

L'accueil, un savoir-faire et savoir-être

- Étymologie et les valeurs à la base de l'hospitalité
- Courtoisie, disponibilité et ouverture à l'autre
- Le message verbal et non verbal

Après-midi (durée 3h30)

Le vécu des familles

- Évolution historique des familles, regard sociologique sur la famille contemporaine
- Cycle de vie et aidants naturels
- Le maelstrom émotionnel des familles face à la souffrance d'un proche (handicapé, âgé, malade...)

Jour 2

Matin (durée 3h30)

La gestion de l'agressivité

- Comprendre l'agressivité, ses causes, ses aspects positifs
- Trucs et astuces : l'écoute, l'édredon, le disque rayé, le recul
- L'assertivité pour éviter l'escalade agressive, la fuite ou la manipulation

Après-midi (durée 3h30)

La posture soignante

- Les outils de communication (écoute active, validation des émotions)
- Maîtriser la relation d'aide et ses pièges : la bonne distance, éviter la surprotection
- Construire une alliance thérapeutique avec les proches dans l'intérêt du résident/patient

Jour 3 - Optionnel, à distance des deux premiers jours

- Rappel des émotions traversées par les familles
- Discussions autour des comportements associés à ces émotions à partir des cas pratiques rencontrés dans l'intercession
- Rappel des différentes techniques de communications et mise en situation afin de les mettre en œuvre.

Le refus de soin suscite des interrogations fondamentales pour les soignants sur le sens de leur métier. Pour la personne accompagnée, cela engage sa position de sujet et donc sa liberté. Quant aux proches, ils ne comprennent pas toujours et ont souvent des positions ambivalentes. Comment peut-on se positionner face à ces comportements ? Cette formation apportera des éléments pour aborder et penser en équipe chaque cas singulier de refus de soin : comment s'assurer de la volonté du malade ? Que peut-on accepter ? De quelle manière se protéger contre les risques juridiques ? Comment avoir une démarche qui garde la personne accompagnée au centre de la réflexion et y réfléchir en équipe ?

Formatrice

Carlotta d'Anthenaise, psychologue clinicienne en EHPAD

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier et comprendre le refus de soins pour le sujet et les soignants
- Maîtriser le cadre juridique et la démarche éthique
- Apprendre à analyser le refus de soins pour adapter ses pratiques

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels/soignants travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes, et/ou des personnes en situation de handicap

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités d'évaluation

- Eléments matériels : Support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Tour de table, échanges d'expérience et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse, apports théoriques, conclusions rédigées ensemble

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements ou intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Le refus de soins, typologie, interprétations potentielles et solutions proposées

Matin (durée 3h30)

- Comprendre les causes et motivations pour le sujet âgé/handicapé/ayant une pathologie neurodégénérative
- Mesurer le retentissement pour les soignants et les conséquences dans leurs pratiques
- Transmettre les informations aux autres professionnels
- Choisir une stratégie, la mettre en place et tracer

Après-midi (durée 3h30)

- Aider les proches devant leur incompréhension face à ce comportement
- Suivre la mise en place des propositions et ses effets
- Définition du refus de soins et démarche pluridisciplinaire

Jour 2

Le cadre juridique : notion de consentement aux soins

Matin (durée 3h30)

- Les fondements juridiques : principes, exceptions
- Les modalités de consentement
- Les responsabilités de chacun

Après-midi (durée 3h30)

- Communiquer avec la personne accompagnée/ les proches

Issu de la loi du 2 janvier 2002, le projet personnalisé (PP) est un outil permettant d'une part d'offrir un accompagnement de qualité à la personne accompagnée et d'autre part d'amener un support dynamisant et cohérent à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Cette formation se propose de resituer le contexte légal du projet personnalisé, et de le mettre en adéquation avec les outils déjà présents au sein de l'établissement ou à défaut de créer les outils nécessaires avec la méthodologie de projet, en lien ou pas avec un outil informatique déjà existant. Les rôles de référent et la nécessité de co-construction avec la personne accompagnée et sa famille seront abordés dans une perspective de resituer la personne au cœur de sa propre prise en charge.

Formatrice

Sylvie Andry, titulaire d'une licence en ingénierie de la santé et d'un Master 1 « management des organisations sanitaires et médico-sociales », responsable de secteur

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser le contexte réglementaire du projet en lien avec les recommandations de bonnes pratiques (ANESM-HAS)
- S'approprier et approfondir les différentes étapes du projet, les partenaires (résident, famille, équipe) et le travail de co-construction
- Comprendre et maîtriser le rôle de référent
- Contribuer aux instances liées au projet dans son établissement
- Transmettre les informations auprès de la famille et du résident
- Élaborer, contribuer aux outils de recueil de données, de projet, d'évaluation de projet

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel en lien avec l'accompagnement de l'usager/résident et impliqué dans la mise en œuvre des PP

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

La mise en place du projet

- Contexte législatif : la personne au cœur de sa prise en charge
 - Bonnes pratiques : recommandations ANESM-HAS
 - Enjeux : répondre à la problématique de l'individualisation avec un projet utilisable sur le terrain et avec des objectifs atteignables
 - Limites : comment articuler choix de la personne et filtres sociétaux
- Les principes du projet
- Une démarche de co-construction
 - Une participation maximale de la personne
 - Une participation de tous les professionnels
 - Une démarche souple et évolutive

Après-midi (durée 3h30)

Les différentes étapes du projet personnalisé

- Premiers contacts
- Elaboration
- Mise en œuvre
- Evaluation

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Éléments matériels : livret de formation, proposition d'outils/ trames de PP
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, exercices en groupe et sous-groupes, élaboration d'outils en groupe

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Jour 2

Matin (durée 3h30)

L'analyse de l'existant

- Trames et outils existants dans la/les structures des stagiaires
 - Étapes déjà travaillées
 - Difficultés rencontrées
- La référence
- Référent : rôle, modalités d'exercice
 - Co-référent : rôle, modalités d'exercice, limite
 - Fiche de mission
- Construire le projet personnalisé dans la/les structures
- Étapes
 - Outils

Après-midi (durée 3h30)

La formalisation du projet personnalisé : mise en commun

- Trame de projet
- Outils de réévaluation avec indicateurs de suivi
- Liens avec le système informatique
- Traçabilité : obligation légale mais aussi outil de cohésion et de cohérence

Posture professionnelle et juste distance dans l'accompagnement et la relation d'aide

Intervenir auprès de personnes dites « en difficulté » n'est pas chose aisée. Construire une relation de confiance, apprivoiser l'Autre, nécessite de mettre en œuvre un certain nombre de compétences. Une fois cette relation établie, faut-il encore réussir à la maintenir et à la « doser ». Il est alors question de la juste distance ou juste proximité. A quelle distance être ? Comment se comporter dans la relation à l'Autre ? Quelles émotions son parcours de vie peut-il éveiller en nous et comment s'en départir ? Ces questionnements taraudent souvent le professionnel dans l'accompagnement et provoquent parfois en lui un certain sentiment d'isolement, voire de la souffrance ou de l'incompréhension

Formatrice

Ingrid Dauphas, éducatrice spécialisée de formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer et comprendre les effets des relations professionnelles
- Identifier les notions inhérentes à la relation d'accompagnement
- Engager une réflexion sur son positionnement

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel accompagnant des personnes accueillies ou suivies en établissement, jusqu'à 12 participants

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, vidéos, articles, photolangage
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : mises en situation, analyse de situations présentées par les stagiaires, apports théoriques, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements sur demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Appréhender les « bases » de la relation d'aide

- Notions de communication
- Écoute active, d'empathie
- Distance et proximité

Après-midi (durée 3h30)

- Don et contre don
- Les incompréhensions autour de la relation professionnelle

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Trouver un équilibre entre implication et prise de recul, ajuster la distance professionnelle

Après-midi (durée 3h30)

- Les facteurs de risque ou les écueils à éviter dans l'accompagnement
- Les valeurs de l'accompagnement, de la relation d'aide en lien avec celle de l'établissement ou du service

Défini par l'OMS comme l'acte de mettre fin à ses jours, le suicide est une problématique individuelle et un enjeu de santé publique avec plus de 10 000 morts par an.

Le suicide est un drame humain qui touche la famille, les proches et les professionnels qui cherchent à comprendre le geste suicidaire. La formation apportera des éléments éthiques, juridiques, épidémiologiques, sociologiques et psychopathologiques afin de comprendre la crise suicidaire. Dans le cadre institutionnel, elle permettra aux professionnels d'évaluer le risque léthal et de mettre en place des moyens d'agir.

Formateur

Sylvie Andry, titulaire d'une licence en ingénierie de la santé et d'un Master 1 « management des organisations sanitaires et médico-sociales », responsable de secteur

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre la crise suicidaire
- Savoir accompagner la personne suicidaire
- Apporter des réponses institutionnelles

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes, et/ou des personnes en situation de handicap

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret de formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Le suicide : un phénomène complexe et pluriel

- Définitions : suicide, tentative de suicide, suicidés, suicidants, personnes suicidaires, crise suicidaire, idéations suicidaires, équivalents suicidaires, autopsie psychologique
- Les idées reçues sur le suicide
- Aspects épidémiologiques et sociologiques : chiffres, évolution, caractéristiques liés au sexe et à l'âge, moyens utilisés, lien entre suicide et organisation sociale
- Aspects juridiques : responsabilité, obligation de protection, secret professionnel et partage d'information

Après-midi (durée 3h30)

- Aspects éthiques : droit de disposer de sa vie, liberté ultime
- Crise psychosociale : vulnérabilité, détresse socio-affective, événements déstabilisants, ressources disponibles
- Crise des grandes transitions : adolescence, vieillissement, changements majeurs
- Évaluation du potentiel suicidaire : facteurs de risque, urgence de la menace, dangerosité du scénario suicidaire

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Le suicide dans l'institution : les professionnels face au geste suicidaire et les réponses à apporter

- Compétences mises à mal : irruption de la mort dans les pratiques, sentiment d'échec
- Gestion des émotions et des affects
- Impacts sur l'institution : empreinte sur le lieu, empreinte psychique, empreinte institutionnelle
- Accompagnement des proches (famille, usagers) dans l'épreuve du deuil : principes de l'accompagnement des endeuillés, spécificités du deuil après suicide

Après-midi (durée 3h30)

- Sensibilisation : formations, recommandations des bonnes pratiques, échanges entre professionnels, connaissances des dispositifs de vigilance
- Prévention : définition, objectifs, moyens, formes
- Postvention : définition, objectifs, principes, formes, cadre d'intervention
- Axes d'amélioration : ressources de l'institution, co-construction d'outils d'évaluation des risques, répertoire de structures de prise en charge des suicidants, limitation des accès aux moyens létaux, relais en immédiate post-urgence

S'approprier et transposer les recommandations des bonnes pratiques professionnelles

Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles, produites par l'ANESM-HAS, sont des documents de référence qui visent à aider concrètement les professionnels à valoriser, préciser ou réinterroger leur cadre d'intervention ou leurs pratiques quotidiennes. Pour autant, leur utilisation au quotidien et leur appropriation par les professionnels reste un enjeu déterminant dans la mise en œuvre des dispositifs garants des droits et libertés de la personne accompagnée.

Formatrices

Micheline Mauduit ou Stéphanie Rohrbach, consultant

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les recommandations en lien avec les publics accueillis et les problématiques professionnelles
- Comprendre la façon dont les recommandations ont été rédigées afin d'acquérir la capacité d'un mode de lecture rapide et efficace
- Reconnaître et diffuser les bonnes pratiques mises en œuvre
- Appliquer les RBPP dans le travail

Durée

3 jours - 2 + 1 jour à distance (21 jours)

Public concerné

Tout professionnel des établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux en lien avec l'accompagnement des publics

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Éléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : questionnaires pré-évaluation, travail en sous-groupe, analyse de situations présentées par les stagiaires, mise en place d'une action dans son service en intersession, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale des deux premiers jours et travail intersession (chaque participant fera vivre l'une des recommandations travaillées en formation dans son établissement ou son service)
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Présentation de la HAS, des recommandations et de leur mode d'élaboration
- Utilisation des synthèses des RBPP, éléments d'appropriation comme outils de travail

Après-midi (durée 3h30)

- Mise en lien des recommandations avec le contexte professionnel des stagiaires et les différentes chartes

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Étude d'une recommandation générique (ex. bientraitance, les attentes de la personne et le projet personnalisé, le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux)
- Étude d'une recommandation spécifique en fonction du contexte professionnel du stagiaire (ex. qualité de vie en MAS/FAM, prise en compte de la souffrance psychique de la personne âgée : prévention, repérage et accompagnement, la personnalisation de l'accompagnement des personnes accueillies dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile)

Après-midi (durée 3h30)

- Validation des travaux par l'ensemble des participants des bonnes pratiques retenues qui pourront être diffusées par la suite

Jour 3 (1 mois plus tard environ)

Matin (durée 3h30)

- Présentation par chaque stagiaire au groupe de son travail en l'intersession

Après-midi (durée 3h30)

- Visualisation et récapitulatif des bonnes pratiques mises en œuvre à partir d'une grille d'analyse

Bientraitance, respect, écoute : ces principes fondamentaux et leur application concrète au quotidien sont les valeurs fondamentales du soin qui, face à la technicisation du soin, la multiplication des protocoles, peuvent être mises à mal. Cette formation permettra aux professionnels de s'outiller sur l'identification de la maltraitance et des facteurs de risque, de mieux connaître les textes de loi, d'analyser ses pratiques pour se fixer des pistes d'amélioration et d'acquérir des outils collectifs et individuels de bientraitance.

Formatrice

Nathalie Meistermann, psychologue clinicienne en EHPAD, thérapeute familiale et hypnothérapeute

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Prendre conscience de la maltraitance et des facteurs de risques
- Identifier les textes de loi sur la maltraitance et la bientraitance
- Mobiliser les outils collectifs et individuels de bientraitance
- Analyser ses pratiques, se fixer des pistes individuelles d'amélioration

Durée

3 jours (21 heures)

Public concerné

Tout professionnel en lien avec les résidents/usagers des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Connaître le cadre légal et éthique de la bientraitance

- Les lois de 2002, la norme V2010, le plan bientraitance de 2007

- L'éthique du soin, les notions de respect (Kant, Ricoeur), les valeurs de l'association/institution
- Les droits concrets des usagers
- Les diverses chartes (droits et libertés de la personne âgée dépendante, etc.)

Après-midi (durée 3h30)

- Appliquer les notions théoriques à ses propres pratiques professionnelles et à celles de son établissement en menant un état des lieux au regard de la bientraitance

Jour 2

Matin (durée 3h30)

La maltraitance, typologie, facteurs de risques et cadre légal

- Les notions de violence et d'agressivité et leur subjectivité
- Les divers types de maltraitance active, passive, les « douces violences », etc.

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, lecture d'études, exercices de réflexion individuels et en groupe, remplissage d'échelles d'évaluation, analyses de cas pratiques, jeux de rôles

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : questionnaires d'évaluation des pratiques, évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissements (possibilité de mise en œuvre en inter sur demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/par personne

Après-midi (durée 3h30)

La maltraitance, typologie, facteurs de risques et cadre légal

- La maltraitance liée à l'institution, au patient et au soignant
- Le dilemme du témoin d'une situation de maltraitance
- Apprendre à signaler (obligation légale et éthique) pour quitter la culture du secret

Jour 3

Matin (durée 3h30)

Les outils de la bientraitance

- Les notions de vulnérabilité, dépendance et autonomie
- La relation d'aide et ses pièges : la « bonne distance », éviter la « surprotection »

Après-midi (durée 3h30)

Les outils de la bientraitance

- La communication : règles de base, écoute active, validation des émotions.
- Les outils collectifs : ouverture de l'institution, groupes de parole, solidarité d'équipe

L'évolution des droits du patient et les possibilités de plus en plus grandes d'accéder aux données du dossier nécessitent que le professionnel structure ses écrits afin de retranscrire avec précision et pertinence son parcours de soins. Les transmissions écrites ont pris de plus en plus de place dans l'exercice du professionnel de santé dans un contexte de travail tendu, ne permettant pas d'extension de temps pour assurer à la fois une prise en charge de qualité et une traçabilité exhaustive du chemin de soin du patient. De plus, et afin d'assurer une continuité de la prise en charge, ces transmissions doivent être retranscrites dans un modèle similaire et concis. Les transmissions ciblées sont un outil d'organisation et de passage de témoin entre les professionnels. La somme des informations à transmettre et leur diversité nécessitent de la méthode pour tracer les écrits.

Formatrice

Edith Perbet, directrice des soins

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Acquérir une méthodologie pour améliorer les transmissions écrites et orales
- Construire et utiliser les outils de transmissions ciblées dans une philosophie de prise en charge globale du patient
- S'inscrire dans un travail en équipe pluridisciplinaire pour la continuité des soins

Durée

3 jours (21 heures) - Format 2 jours consécutifs + 1 journée à distance

Public concerné

Personnel de soin, jusqu'à 15 participants

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Méthodes pédagogiques

- Eléments matériels : livret de formation, travail à partir des supports existants de l'établissement et des écrits existants dans les dossiers de soins, possibilité de travailler en lien avec le logiciel de soin utilisé dans l'établissement
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges professionnels, mise en situation, exercices pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : travail d'observation en intersession
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement

Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Connaître le cadre législatif, réglementaire autour des transmissions ciblées au regard des référentiels démarche qualité

- Le dossier de soin, dossier patient : définition, forme et fond du dossier
- Les obligations des acteurs de santé en termes de tenue de dossier, de traçabilité au regard des droits du patient
- La traçabilité des informations : définition, typologie, objectifs et mise en œuvre

Après-midi (durée 3h30)

Améliorer les transmissions écrites et orales

- Structuration de l'information
- Le raisonnement ciblé
- Les plans d'actes de soins
- L'écriture, le système D.A.R. (Donnée, Action, Résultat)
- Les macro cibles et leur structuration

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Améliorer les transmissions écrites

- Les supports des transmissions ciblées
- Actes et diagrammes en corrélation avec les pratiques de soins. Notion de programmation et de plan de soins
- Mise en évidence des problèmes de santé par les cibles potentielles en lien avec les pratiques de l'unité ou de la structure (notion de lexique de cibles prévalentes)

Après-midi (durée 3h30)

- Notion de sémantique et de qualité des écrits
- Etude des écrits existants dans les dossiers de soins
- Adaptation de la méthode aux supports existants (informatique ou papier)

Jour 3 - A distance

- Reprise de la démarche et des essentiels de la méthode
- Etude des cas concrets relatés et des difficultés rapportées
- Le travail en équipe pluridisciplinaire pour la continuité des soins
- Mettre en place une stratégie d'amélioration des pratiques

Penser et organiser le tutorat est indispensable pour toute institution/entreprise/association. C'est partir de l'existant, de compétences présentes en interne, les valoriser et les mettre au service de l'accompagnement, ainsi que de l'intégration de salariés nouvellement arrivés (en contrat d'apprentissage, de professionnalisation...) ou encore de stagiaires. C'est favoriser une politique interne de transfert de compétences et de transmission des savoirs. Agir ainsi c'est miser sur l'avenir et c'est aussi un gage de qualité. Nommer un maître d'apprentissage ou un tuteur pour un salarié en contrat de professionnalisation répond à des exigences légales et selon les textes, ces professionnels se doivent d'être formés. Ce module de 4 jours sera l'occasion de vous familiariser avec le tutorat et ses fondements.

Formateur

Ingrid Dauphas, éducatrice spécialisée de formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Se positionner en tant que tuteur/maître d'apprentissage
- Acquérir des connaissances théoriques et pratiques sur les techniques d'apprentissage et de transmission
- Connaître le cadre légal du tutorat

Durée

4 jours (28 heures)

Public concerné

Tout salarié désireux/Tout professionnel accompagnant des stagiaires (élèves en formation initiale, en apprentissage et/ou en contrat de professionnalisation, etc.) ou assurant l'accueil de nouveaux salariés.
12 participants maximum

Prérequis

- Tout salarié accompagnant ou désireux d'accompagner des stagiaires (en formation initiale, contrat d'apprentissage ou contrat professionnel)
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret de formation, bibliographie, documents de travail
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: apports théoriques, brainstorming, échanges sur le vécu des participants, mises en situation, analyse de situation, travaux en sous-groupe, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : bilan oral en fin de journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements ou intra-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Approche de la fonction tutorale : quels enjeux
- Cerner les différentes dimensions
 - Rôles et missions du tuteur

Après-midi (durée 3h30)

- Approche de la fonction tutorale
- La motivation à être tuteur
 - La posture du tuteur
 - Cadre légal du tutorat

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Les référentiels : un outil au service du tutorat
- Qu'est-ce qu'un référentiel ?
 - La logique d'articulation
 - Les notions d'activité, de missions et de compétences

Après-midi (durée 3h30)

- Le Site qualifiant : un lieu de professionnalisation
- Les fondements et enjeux du site qualifiant
 - Des outils
 - Des acteurs

Jour 3

Matin (durée 3h30)

- L'apprentissage et la transmission
- Question de l'apprentissage : qu'est-ce qu'apprendre ?
 - La notion de compétence

Après-midi (durée 3h30)

- L'accompagnement du stagiaire
- Les mécanismes et processus d'apprentissage à l'œuvre chez le tuteur.
 - Les situations délicates : problèmes liés à l'apprentissage et/ou au comportement

Jour 4

Matin (durée 3h30)

- La relation tuteur / tuteur
- Les conditions de succès de la relation tuteur/ apprenant.
 - Réflexions autour de l'alternance

Après-midi (durée 3h30)

- Echanges entre participants
- Repérage des pratiques en matière de tutorat sur les terrains des participants

Organiser le tutorat, le rendre efficient et opérationnel au sein de l'établissement où vous exercez suppose de vous doter d'outils. Ces 4 journées de formation très « pratiques » seront l'occasion de compléter le travail déjà amorcé lors de la session « Devenir tuteur en établissement : les fondamentaux ». En partant de vos réalités de terrain et de vos réflexions, vous serez amenés à élaborer des supports transposables/transférables dans vos organisations afin de vous aider dans l'accompagnement au quotidien.

Formateur

Ingrid Dauphas, éducatrice spécialisée de formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Se perfectionner dans son accompagnement
- Formaliser la philosophie de la démarche d'accompagnement proposée dans l'établissement
- Elaborer des outils indispensables au tutorat

Durée

4 jours (28 heures)

Public concerné

Tout salarié désireux/Tout professionnel accompagnant des stagiaires (élèves en formation initiale, en apprentissage et/ou en contrat de professionnalisation...) ou assurant l'accueil de nouveaux salariés.
12 participants maximum

Prérequis

- Avoir suivi la formation « Devenir tuteur : les fondamentaux – Module 1 »
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- L'offre de formation du site qualifiant/de l'institution
- Réfléchir aux opportunités offertes aux stagiaires par la structure
 - Articulation avec les référentiels

Après-midi (durée 3h30)

- L'offre de formation du site qualifiant/de l'institution
- Qu'est-ce qu'une situation apprenante ?
 - Mise en lien avec les compétences attendues chez le stagiaire

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- L'évaluation
- Les différents types d'évaluation
 - Les finalités de l'évaluation (Pourquoi évaluer ? Pour qui ?)
 - L'écrit dans l'évaluation finale
 - Zoom sur la question de l'écrit

Après-midi (durée 3h30)

- L'évaluation
- Echanges sur l'implication des établissements dans le processus d'évaluation et de certification
 - Travail sur des cas concrets à partir d'exemples d'évaluation anonymés

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret de formation, document de travail
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, brainstorming, échanges sur le vécu des participants, mises en situation, analyse de situation, travaux en sous-groupe, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : bilan oral en fin de journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements ou intra-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Jour 3

Matin (durée 3h30)

- Les outils dans l'accompagnement
- Réflexions collectives et travail à partir de supports apportés par les participants et la formatrice.
 - Co-construction d'outils pédagogiques (grilles d'évaluation intermédiaire, documents de suivi stagiaire, élaboration de repères pour les phases d'accueil, etc.)

Après-midi (durée 3h30)

- Les outils dans l'accompagnement
- Réflexions collectives et travail à partir de supports apportés par les participants et la formatrice.
 - Co-construction d'outils pédagogiques (grilles d'évaluation intermédiaire, documents de suivi stagiaire, élaboration de repères pour les phases d'accueil, etc.)

Jour 4

Matin (durée 3h30)

- Les outils du tutorat pour l'établissement
- Méthodologie du livret d'accueil stagiaires et nouveaux salariés ou Méthodologie du livret projet de site qualifiant (selon les demandes des participants)
 - Elaboration d'une trame de ce livret

Après-midi (durée 3h30)

- Les outils du tutorat pour l'établissement
- Méthodologie du livret d'accueil stagiaires et nouveaux salariés ou Méthodologie du livret projet de site qualifiant (selon les demandes des participants)
 - Elaboration d'une trame de ce livret

Cette formation s'adresse à tous les professionnels travaillant dans des équipes pluriprofessionnelles, pluridisciplinaires au service de personnes nécessitant un accompagnement personnalisé. Le croisement des différents regards et la mise à disposition de multiples compétences est un grand enrichissement pour le public accueilli mais nécessite une bonne communication et une collaboration fluide entre les accueillants. Cela se pense et s'apprend : c'est l'objectif de cette formation.

Formateur

Melissa Hadoux, psychologue clinicienne et éthicienne

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les enjeux d'une communication bienveillante entre professionnels au service du public
- Mieux appréhender son propre fonctionnement dans la relation à l'autre
- Prendre conscience des freins et des aides à une communication efficace
- Comprendre les racines des conflits pour mieux les gérer
- Savoir définir des objectifs d'équipe clairs au bénéfice des personnes accompagnées

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel travaillant au sein ou au management d'une équipe

Prérequis

- Travailler au sein d'une équipe
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique avec conseils de lecture et ressources en ligne, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : illustrations cliniques, apport de théorie sous forme de récit narratif et par films, mise en situation, cas cliniques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : interaction et questions aux stagiaires à chaque début de demi-journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter et/ou intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Penser la notion d'équipe et de groupe

- L'instinct grégaire, les mouvements du groupe.
- Soi dans le groupe : connaître sa place et sa responsabilité dans le parcours des personnes accompagnées

Après-midi (durée 3h30)

L'acte de communication

- Les différents niveaux de communications à prendre en compte
- Les attitudes de Porter pour une meilleure communication
- Repérer les signaux d'ouverture à la communication chez ses collègues, le public accueilli etc.

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Aux fondements de la relation d'aide

- Adapter ses modalités de communication aux styles d'attachement
- Le fonctionnement humain en cas de stress : le stress comme obstacle à la communication et comment en sortir

Après-midi (durée 3h30)

Mettre en œuvre une communication harmonieuse au service du public accueilli

- Les biais cognitifs qui empêchent un débat et une réflexion en profondeur
- Gestion du conflit dans une équipe
- Gestion du conflit entre accueillis et accueillants
- L'affirmation de soi

L'accueil des usagers : développer des outils et des savoir-faire pour favoriser les interactions positives

Cette formation vise à donner au professionnel une vision globale sur l'accueil du public/des résidents en établissement. La formation outillera le stagiaire sur les compétences individuelles à mobiliser pour favoriser un accueil de qualité ; elle permettra également de lui faire envisager son rôle par rapport aux autres professionnels de l'établissement et de l'amener à réfléchir aux améliorations potentielles à apporter aux dispositions spatiales, matérielles, temporelles, organisationnelles, documentaires et/ou relationnelles participant de l'accueil.

Formatrice

Delphine Rivier, titulaire de diplômes en sociologie (EHESS) et psychosociologie clinique (Université Paris 7)

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mobiliser des compétences individuelles et collectives pour mieux accueillir l'utilisateur/le résident
- Identifier les écueils et les points forts des modalités d'accueil en établissement et déterminer des marges de progression

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel des établissements sociaux, sanitaires et médico-sociaux en lien avec les personnes accueillies

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Identifier les besoins et attentes spécifiques des patients/résidents accueillis et de leurs proches
- Appréhender les dimensions-clé d'un accueil de qualité : l'écoute, l'information, la cohérence des discours et des actions professionnels, etc.

Après-midi (durée 3h30)

- Étape diagnostic sur le dispositif d'accueil de l'établissement du stagiaire : les points forts, les écueils et leurs impacts
- Organiser la cohérence et l'efficacité de l'accueil de l'utilisateur / du résident
- Promouvoir l'information, la communication et la coopération professionnelle : les dispositions et outils indispensables

Modalités pédagogiques

- Éléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, mise en situation, théâtre forum, plan d'action collectif (en cas de formation INTRA), plan de progrès individuel (en cas de formation INTER), travaux en sous-groupe

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Évaluation des acquis en continu : questionnaires d'évaluation des pratiques, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280€/personne/jour

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Déterminer un plan d'action (en cas de formation INTRA) ou un plan de progrès individuel (en cas de formation INTER) pour l'amélioration de l'accueil des usagers/résidents selon plusieurs axes parmi lesquels :
 - L'accueil du nouveau résident : les tous premiers instants ;
 - L'accueil des proches : écouter, expliquer, rassurer ;
 - La transmission des informations entre professionnels

Après-midi (durée 3h30)

- Les freins potentiels à l'évolution des modalités d'accueil institutionnel
- Valider collectivement un plan d'action (en cas de formation INTRA), formalisation d'un plan de progrès individuel (en cas de formation INTER)

Les directives anticipées et la désignation d'une personne de confiance prennent place dans la loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie.

Ce sont des déclarations écrites qui permettent à tout majeur de faire connaître ses souhaits en matière de traitements médicaux pour sa fin de vie, dans le cas où il ne pourrait plus s'exprimer.

Les professionnels sont tenus d'informer les usagers de la possibilité d'acter les conditions et modalités de leur fin de vie. La formation apportera les éléments juridiques, éthiques et conceptuels nécessaires aux structures pour créer un contexte de dialogue et de formalisation des directives anticipées.

Formatrice

Sylvie Andry, titulaire d'une licence en ingénierie de la santé et d'un Master 1 « management des organisations sanitaires et médico-sociales », responsable de secteur

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les règles applicables à la rédaction des directives anticipées et à la désignation de la personne de confiance
- Savoir comment aborder la démarche
- Préparer et accompagner l'usager dans la démarche

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes, et/ou des personnes en situation de handicap

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret de formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 euros/jour pour le groupe
INTER : 280 euros/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

Les textes officiels

- Lois : 02 janvier 2002, 22 avril 2005, 02 février 2016
- Rapports : Sicard (2012), ONFV (2013)
- Un document contraignant

Maîtriser le champ des directives anticipées

- Quoi : déclaration écrite, champ de la fin de vie
- Par qui : personne majeure, atteinte d'une maladie ou non, cas des personnes sous tutelle
- Quand : à tout moment, validité, modifications, annulation
- Comment : par écrit, formulaire ou papier libre ou dans le cadre des directives anticipées, sans témoin, co-signature

Modalités de conservation du document : à l'hôpital, en établissement médico-social, à domicile

La personne de confiance : connaître les règles applicables

- Rôles : accompagnant, référent
- Comment : par écrit, formulaire ou papier libre, sans témoin
- Modalités de conservation du document : à l'hôpital, en établissement médico-social, à domicile

Après-midi (durée 3h30)

La limitation et l'arrêt des thérapeutiques actives

- Cadre légal : continuité des soins, interruption des traitements jugés inutiles, recherche des directives anticipées
- Conditions : projet de soins, autodétermination, procédure collégiale, traçabilité, garantie de soins palliatifs
- Obstination déraisonnable : définition, cadre légal, bénéfice/risque
- Sédation profonde et continue jusqu'au décès : définition, cadre légal, approches, enjeux
- Notion d'euthanasie : définition, différence entre homicide et pratiques sédatives
- Une démarche d'attention à la personne
- Co-construction avec l'usager : moment, moyens, tous les usagers ?
- Vigilance : vécus psychologiques, dérives possibles
- Les axes d'amélioration pour le professionnel et l'établissement : formalisation, relation professionnel/usager, comité d'éthique

Les réunions d'équipe pluridisciplinaire : enjeux, outils, méthodes

La réunion d'équipe pluridisciplinaire est un temps fort du fonctionnement d'un établissement :

- elle est au fondement de l'accompagnement de l'utilisateur, soutenant la détermination et la bonne articulation des prestations qui lui seront proposées ;
- elle est un support de travail pour chaque professionnel en lui permettant de partager et de recueillir les informations et analyses utiles au travail ;
- elle est au centre de la dynamique de travail collective, appuyant le déploiement et le renouvellement du projet d'établissement.

Son bon déroulement et son efficacité peuvent toutefois être difficiles à stabiliser puisqu'une diversité de logiques et d'attentes professionnelles est amenée à s'y exprimer. Cette formation propose aux équipes d'engager une réflexion pour l'amélioration de leurs modalités de travail en réunion pluridisciplinaire.

Formatrice

Delphine Rivier, titulaire de diplômes en sociologie (EHESS) et psychosociologie clinique (Université Paris 7)

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de

- Identifier les objectifs et enjeux spécifiques de la réunion pluridisciplinaire dans son établissement et son articulation avec les autres dispositions institutionnelles
- Identifier les outils et méthodes d'organisation de la réunion pluridisciplinaire pour assurer son efficacité
- S'impliquer efficacement dans les réunions d'équipe pluridisciplinaire

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel des établissements sociaux, sanitaires et médico-sociaux amené à participer à des réunions d'équipe pluridisciplinaire

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, travaux en sous-groupes, d'études de cas, de mises en situation et/ou de jeux en théâtre-forum

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Organiser, animer et rendre efficace une réunion pluridisciplinaire

- Fonctions et utilité de la réunion pluridisciplinaire pour chaque professionnel

Méthodes et outils pour l'organisation d'une réunion

- La préparation, l'animation, les décisions et leur mise en œuvre

Après-midi (durée 3h30)

Prise de parole, écoute et modalités de débat

- Les positionnements et attitudes positives
- Risques et écueils d'une réunion

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Les conditions d'un partage d'informations réussi

- La posture individuelle, les rôles et responsabilités de chacun
- Savoir expliciter ses observations et soutenir ses convictions
- Chercher et accepter le compromis

Après-midi (durée 3h30)

Les conditions d'un travail d'analyse professionnelle collectif réussi

- Étapes pour cheminer collectivement des constats vers l'analyse
- Expliciter sa subjectivité pour mieux tendre à l'objectivité
- Situer les risques et limites du travail de production analytique : projection, imagination, exagération

La démarche d'élaboration du projet, au-delà de la conformité à la loi 2002-2, doit permettre de questionner et valoriser les modalités et les pratiques dans une exigence de qualité.

Le projet constitue une interface entre l'établissement et son environnement, présente des objectifs d'amélioration ou de développement, les axes politiques et la stratégie de l'établissement qui s'insèrent dans le projet plus global de son organisation.

L'élaboration du projet est ainsi un moment privilégiée pour revisiter les pratiques et le fonctionnement, dans une temporalité qui fait le lien entre passé, présent et futur. La formation permettra de cerner les conditions de mise en œuvre de cette démarche tant d'un point de vue du sens que méthodologique afin de valoriser et faire vivre le projet d'établissement ou de service.

Formatrice

Antonella Relli, experte en politiques sociales et en organisation des établissements sociaux, sanitaires et médico-sociaux

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Restituer le projet d'établissement dans le contexte social, législatif et territorial
- Créer les conditions d'une démarche participative et apprenante, dans une dynamique de « management de projet », en mobilisant toutes les parties prenantes (professionnels, bénévoles, usagers, partenaires)
- Construire avec les participants une culture et une démarche communes en identifiant des principes partagés
- Utiliser des méthodes et outils de management de projet permettant de conduire la démarche en y incluant plan d'action, de suivi et indicateurs d'évaluation

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel de direction ou d'encadrement
Jusqu'à 12 participants

Prérequis

- Exercer des fonctions de management (hiérarchique, transversal) dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : fiches technique ; livret pédagogique, bibliographie, références législatives
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Apports théoriques et méthodologiques, exercices pratiques en sous-groupe

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : questionnaires d'évaluation des pratiques, évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-ou intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Mise en commun des expériences de conduite de projet d'établissement des participants
- Principaux éléments de la conduite de projet
- Le contexte social, législatif et réglementaire et les enjeux du projet d'établissement ou de service
- Le diagnostic partagé interne et externe

Après-midi (durée 3h30)

Les différentes étapes d'élaboration du projet

- L'implication des acteurs et la mobilisation des parties prenantes autour du projet, l'organisation des instances de pilotage et des groupes de travail pluridisciplinaires
- La définition des thématiques prioritaires
- Les modalités et supports de communication, pendant la démarche projet et après, pour diffuser le projet

Jour 2

Matin (durée 3h30)

La formalisation du projet

- Le socle commun des principes et engagements partagés entre professionnels de l'équipe de l'établissement, en cohérence avec les orientations stratégiques
- S'approprier la trame du projet d'établissement
- La définition d'une politique prospective du projet d'établissement ou de service (5 ans)

Après-midi (durée 3h30)

Faire vivre le projet d'établissement/de service

- Positionner la structure en tant que ressource du territoire et faire progresser la coopération
- Les modalités et les outils pour faire vivre le projet d'établissement (comité de suivi, indicateurs de réalisation, de pertinence, d'efficacité et d'efficacé)

Les professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social travaillent aujourd'hui dans un cadre juridique prédéterminé. Il arrive, dans leur pratique, que des questionnements, notamment éthiques, émergent quant à l'application des règles professionnelles. C'est souvent le cas autour des principes du secret professionnel et de la transmission des informations.

Formatrice

Sylvie Andry, titulaire d'une licence en ingénierie de la santé et d'un Master 1 « management des organisations sanitaires et médico-sociales », responsable de secteur

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Distinguer les notions de secret professionnel, de partage d'information, de confidentialité, d'obligation de discrétion et de secret médical
- Maîtriser le contexte juridique et législatif
- Maîtriser les principes de la levée du secret professionnel
- Appliquer les bonnes pratiques du partage d'information en établissement social, sanitaire ou médico-social

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Tout professionnel travaillant dans un établissement sanitaire, social ou médico-social en lien avec la prise en charge des publics

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Matin (durée 3h30)

La notion de secret professionnel

- Historique
- Définition : pas de définition juridique, définition consensuelle
- Objectifs : préservation du droit à la vie privée, établissement d'une relation de confiance entre l'utilisateur et le professionnel
- Fondements : sociologique, psychologique, juridique
- Autres concepts : secret médical, obligation de discrétion, obligation de réserve, confidentialité

Les principes du secret professionnel

- Cadre légal : code civil, code pénal, code de l'action sociale et des familles, code de la santé publique
- Informations protégées par le secret professionnel : confidences, connaissances, notes, avis juridique
- Professionnels soumis au secret professionnel : par état, par profession, par mission
- Responsabilités : morale, déontologique, civile, pénale
- Violation du secret : critères, sanctions (civile, pénale, disciplinaire)

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret de formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi (durée 3h30)

L'obligation de révélation

- Une notion : le péril
- Trois critères : l'imminence, la constance, la gravité
- Principe : transmission d'une information à une autorité (administrative, médicale, judiciaire)
- Objectifs : protection des personnes, préservation de la santé publique et de l'ordre public, bon déroulement des procédures de justice
- Révélation imposées par la loi : dérogations obligatoires
- Révélation autorisées : dérogations permissives

Le partage d'information à caractère secret

- Notion de secret partagé : abus de langage
- Définition
- Cadre légal
- Partager pour quoi
- Partager avec qui
- Question du consentement
- Conditions à réunir : partage entre professionnels tous soumis au secret, possibilité et non obligation, au service d'un plan d'actions, avec un seul objectif

Dans le cadre d'une démarche de développement de la réflexion éthique, les établissements peuvent choisir de désigner des « référents en éthique », personnes ressources chargées de faire vivre la démarche ou d'animer une réflexion en interne. Cette formation s'adresse aux professionnels chargés de promouvoir la réflexion éthique au sein de leur établissement.

Formateurs

Dominique Gabeloux, titulaire d'un DESS d'économie de la santé, ancienne directrice d'établissement et ancienne directrice d'URIOPPS
Bruno Larrose, psychologue clinicien et psychanalyste

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mobiliser les références éthiques
- Repérer les problématiques éthiques au sein de l'établissement
- Animer des ateliers de réflexion éthique sur des thématiques professionnelles
- Programmer, promouvoir et relayer la réflexion éthique au sein des services

Durée

5 jours (35 heures)

Public concerné

Professionnels en lien avec la qualité de vie des publics accueillis et souhaitant assurer la mission de référent en éthique dans leurs établissements

Prérequis

- Disposer d'une expérience confirmée en matière de réflexion éthique (2 ans de participation à une instance de réflexion éthique)
- Questionnaire de positionnement des stagiaires/ diagnostic préalable

Contenu

Jour 1 et jour 2 matin (durée 10h30)

Module 1 - Pourquoi l'éthique ?

- Les raisons du regain d'intérêt pour l'éthique
- Définitions de l'éthique ; articulations avec la morale, les principes et les normes
- Les principales références philosophiques, morales et juridiques
- Les conditions de la réflexion éthique

Jour 2 après-midi - Jour 3 et jour 4 matin (durée 17h30)

Module 2 - Animer une instance de réflexion éthique

Méthodologie de construction de la réflexion éthique

- Écouter le récit de la situation et recueillir les informations pertinentes
- Discuter des différentes problématiques et des différents points de vue liés à la situation
- Identifier la dimension éthique de la situation exposée et formuler la question éthique : à quelle question doit-on répondre ?
- Rechercher les références disponibles pour éclairer la réflexion
- Construire des avis ou des suggestions consensuels

Modalités pédagogiques

- Éléments matériels : bibliographie, référentiel des bonnes pratiques professionnelles de la HAS, publications
- Modalités pédagogiques : exercices d'analyse de cas, travail de réflexion en sous-groupe, apport de contenus didactiques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique, élaboration d'un projet et des modalités d'évaluation, utilisation de la bibliographie
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour + frais déplacement
INTER : 280 €/jour/personne

Méthodologie d'animation de la réflexion éthique

- Le rôle de l'animateur
- La co-animation
- Les principes et les règles de la réflexion partagée
- Le rôle des participants
- La conduite de la réflexion collective : identifier et résoudre les moments difficiles

Méthodologie de rédaction de l'avis éthique

- Le plan de l'avis
- La retranscription des éléments significatifs
- La validation de l'avis

Jour 4 après-midi - Jour 5 matin (durée 7h)

Module 3 - Mise en place des conditions opérationnelles pour l'exercice de la mission de référent éthique

- L'objet, le périmètre d'intervention et le positionnement des référents en éthique au sein de leurs établissements
- Définition avec les futurs référents en éthique des conditions organisationnelles et fonctionnelles requises pour assurer les missions
- En cas de formation en INTER : formalisation par chacun de sa feuille de route opérationnelle
- En cas de formation en INTRA : présentation au directeur de l'établissement des propositions d'organisation et de fonctionnement ; discussion et validation



GÉRONTOLOGIE - ACCOMPAGNEMENT DU SUJET ÂGÉ

- Accompagner les personnes impactées par la maladie neuro-évolutive d'un proche... 27
- Accompagner les personnes en fin de vie et leurs proches 28
- Accompagner les personnes âgées présentant des troubles psychiques en EHPAD ... 29
- Comprendre et accompagner les personnes âgées atteintes de la maladie de Parkinson 30
- Comprendre et accompagner au quotidien les personnes âgées atteintes de la maladie à corps de Lewy 31
- Comprendre et accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées 32
- Comprendre et accompagner les troubles du comportement de la personne âgée 33
- Développer les savoir-être adaptés à la grande dépendance et aux personnes âgées : les clés de l'empathie 34
- Évaluer, prendre en charge, soulager la douleur physique et psychique de la personne âgée 35
- Évaluer, prendre en charge, soulager la douleur et la souffrance des personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives 36
- Faire face à l'agressivité et à la violence dans sa pratique professionnelle en EHPAD.. 37
- Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition du sujet âgé 38
- Simulation des fonctions cognitives par le jeu : dynamiser le cerveau et recréer du lien 39
- Se mettre à la place d'un sénior à l'aide d'une combinaison de vieillesse 40
- Vie affective, vie sexuelle de la personne âgée en établissement..... 41

Accueillir et accompagner en EHPAD une personne touchée par une MNE implique d'y accueillir aussi les proches dont elle est devenue plus dépendante affectivement. Cela ne va pas de soi pour les professionnels, davantage habitués à se centrer sur la personne accueillie que sur l'environnement familial de celle-ci. Le risque de critiques réciproques entre aidants familiaux et aidants professionnels est important. Pourtant, la visée des uns et des autres va dans le même sens, celui du bien-être de la personne malade.

Formatrice

Hélène Sabbe, psychologue clinicienne.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les modifications intra familiales suscitées par l'émergence de la maladie neuro-évolutive d'un proche
- Adopter une attitude d'accueil des proches aidants en les guidant pour clarifier leur place au sein de l'établissement
- Bâtir une relation de collaboration avec les familles

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès des personnes touchées par une MNE et en relation avec les proches aidants (aide-soignant, agent hôtelier, agent de services hospitaliers, ergothérapeute, psychométricien, kinésithérapeute, animateur, secrétaire, etc.)

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, débats d'idées à partir du visionnage de courtes vidéos, participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, mises en situation, analyse de situations cliniques amenées par les stagiaires

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Comprendre le séisme psychologique suscité par la maladie neuro-évolutive d'un proche
- La notion de proche aidant : définition, données démographiques et profils
 - Les différents impacts possibles de l'accompagnement d'un proche malade en fonction de la place occupée / de certaines caractéristiques : enfant, conjoint, ami, genre, âge, personne en activité professionnelle ou non active
 - Les relations familiales à l'aune de la maladie

Après-midi (durée 3h30)

- Les effets délétères de l'aide et le risque d'épuisement du proche ainsi que ses conséquences
- Comprendre la réticence des proches à se faire aider et les méandres du sentiment de culpabilité
- Les causes possibles de l'agressivité des proches
- Identifier les mécanismes de défenses des proches pour cheminer ensemble vers les stratégies d'adaptation

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Construire un partenariat d'aide autour de la personne malade
- Définir, expliquer, rendre visible les places et rôles de chacun
 - Analyser les difficultés d'une relation tripartite aidant/aidé/professionnel ainsi que les jeux possibles d'alliance et d'opposition
 - Aidants professionnels et familiaux oeuvrent dans le même sens, le bien-être de la personne malade
 - Les outils du professionnel : l'écoute, la relation d'aide, le non jugement

Après-midi (durée 3h30)

- Comprendre les étapes du deuil et de réorganisation des proches
- Identifier les temporalités différentes et tenter de les concilier
- Réécrire l'histoire familiale en y intégrant la maladie du proche
- Recenser, inventer, les actions et activités à mettre en place avec les proches aidants

Cette formation vise à proposer des outils aux équipes pour contribuer à soulager la souffrance de la personne en fin de vie en EHPAD et à mieux accompagner le résident en fin de vie et sa famille. La formation permettra de réfléchir à la démarche palliative conduite dans l'établissement et aux questions éthiques soulevées par ces problématiques.

Formatrice

Maïté Fontaine, psychologue clinicienne, spécialisée en gérontologie, neuro-psychologie et soins palliatifs, praticienne en haptonomie.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier ses propres représentations de la mort et la réalité de la mort du résident
- Appliquer les principes de bases de la démarche palliative, ainsi que le cadre éthique et juridique
- Repérer, évaluer et soulager les symptômes spécifiques à la fin de vie
- Assurer une qualité institutionnelle de la fin de vie : accompagner le résident jusqu'au bout de sa vie en le maintenant sur son lieu de vie et en préservant une qualité relationnelle avec ses proches

Public concerné

Tout professionnel soignant intervenant auprès de personnes âgées et/ou travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
Jusqu'à 12 participants

Prérequis

- Intervenir dans le secteur médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : mise en commun et apports théoriques, exercices de réflexion en groupe ou jeu de rôle, analyse de cas issus de la pratique des participants, brainstorming, exercices divers

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Durée

3 jours (21 heures)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Faire face à la mort

- Représentations personnelles et sociales de la mort
- Peur de la mort et angoisse de mort
- Réalité de la mort de la personne accompagnée (moment du décès, toilette mortuaire, rites funéraires)

Après-midi (durée 3h30)

La démarche palliative

- Démarche palliative et clarification des notions de phase curative, palliative et terminale.
- Ce que signifie « la fin de vie » pour des personnes âgées et très âgées.
- Valeurs et principes de la démarche palliative, réflexion bénéfico-risque
- Les acteurs et les outils de la démarche palliative
- Les points essentiels de la loi sur la fin de vie

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Les symptômes spécifiques à la fin de vie

- La douleur : repérage, évaluation et prise en charge médicamenteuse et technique
- La grabatisation et ses conséquences, autres symptômes spécifiques à la phase terminale

Après-midi (durée 3h30)

Accompagner la vie jusqu'à la mort

- Communication, toucher, présence
- Animations, bien-être, plaisir
- Relations avec les proches

Le vécu des soignants et les répercussions sur la relation de soin

- Obstination déraisonnable, désir de mort du patient, abandon, sentiment de toute-puissance
- Deuil des soignants : attachement et affectivité
- Identifier ses limites et apprendre à se ressourcer

Jour 3

Matin (durée 3h30)

Le processus de deuil

- Processus psychiques et travail de deuil
- Deuils pathologiques et deuils compliqués
- Deuil des proches : pré-deuil et deuil anticipé

Accompagner la souffrance des proches

- Vécu des aidants dans l'accompagnement au long cours
- Soutien et communication avec les proches

Après-midi (durée 3h30)

Dimension éthique et juridique

- Les principes éthiques et leur articulation dans la réflexion bénéfico-risque
- Les directives anticipées, la personne de confiance, la sédation, la demande d'euthanasie
- Se positionner dans la prise de décision en équipe

Accompagner les personnes âgées présentant des troubles psychiques en EHPAD

Cette formation apportera les éléments essentiels à la connaissance des troubles psychiques, à leur identification et à la compréhension du vécu de la personne. Le vieillissement induit en effet de nombreux changements qui peuvent être source de troubles et est susceptible de modifier des troubles psychiques déjà présents qui peuvent s'exprimer plus intensément ou différemment. Ces troubles s'associent également aux nombreuses pathologies du vieillissement. Loin de la stigmatisation dont sont parfois victimes les personnes souffrant de troubles psychiques, il s'agira d'apporter un regard soutenant et humaniste afin de comprendre la personne, son vécu et d'intervenir en fonction de ces éléments. La formation apportera des pistes d'intervention en situation « de crise » mais également au quotidien.

Formatrice

Audrey Pelletier, psychologue clinicienne

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les différents troubles psychiques et le vécu de la personne âgée
- Connaître les conséquences des troubles psychiques sur le quotidien de la personne âgée
- Intégrer le vécu des proches dans la prise en charge
- Accompagner la personne en période « de crise »
- Etablir une relation avec la personne présentant des troubles psychiques
- Identifier les situations dangereuses pour la personne et son entourage et intervenir

Public concerné

Tout professionnel au contact des personnes âgées / établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Prérequis

- Intervenir auprès de personnes âgées / établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: apport théorique, exercices de réflexion en groupe, analyse de cas issus de la pratique des stagiaires, jeux de rôles

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra ou inter-établissements

Durée

2 jours (14 heures)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Représentations et repères

- Les troubles psychiques et la maladie psychique
- Le normal et le pathologique
- Les troubles psychiques, la maladie psychique
- Névrose, psychose, hallucination, délire, angoisse...
- Les principaux troubles psychiques
- Schizophrénie
- Paranoïa
- Troubles bipolaires
- Dépression/ dépressions masquées
- Le syndrome de glissement
- Le syndrome de Diogène

Après-midi (durée 3h30)

Les principaux troubles psychiques (suite)

- Troubles anxieux
- Troubles obsessionnels compulsifs
- Troubles phobiques
- Troubles hypocondriaques
- Intervenir en situation de « crise »
- Face à l'angoisse, face au délire, face à la personne agressive, face au risque suicidaire

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Construire une relation avec la personne âgée présentant des troubles psychiques

- Observation
- Ecoute de la personne
- Analyse des éléments recueillis
- Etablir une communication adaptée à la personne âgée et à ses troubles
- Relation de confiance
- Compréhension
- Non jugement
- Empathie

Après-midi (durée 3h30)

Travailler en équipe pour accompagner la personne âgée

- Rôle du projet personnalisé dans l'accompagnement de la personne âgée souffrant de troubles psychiques
- Rappel sur le projet personnalisé et ses intérêts pour l'accompagnement
- Le travail pluridisciplinaire autour de la personne : identifier les professionnels et leur rôle
- Les outils de communication en équipe
- Comprendre le vécu des proches et les accompagner
- Communiquer avec la famille : entre discrétion professionnelle et échange d'informations

Comprendre et accompagner les personnes âgées atteintes de la maladie de Parkinson

Les effets de la maladie de Parkinson sont multiples et un grand nombre de symptômes sont inconnus ou sous évalués. Afin d'avoir la prise en charge la plus adaptée pour des personnes atteintes de Parkinson, il est essentiel de comprendre le mode de fonctionnement de cette maladie et les effets qu'elle peut entraîner, qu'ils soient moteurs, douloureux, psychologiques ou cognitifs.

Formatrice

Alix Nicoud, docteur en neurosciences

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître la maladie et les fonctions touchées
- Accompagner en établissement les personnes atteintes de la maladie de Parkinson
- Appréhender les difficultés qu'occasionne la maladie chez la personne âgée

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Tout professionnel travaillant en EHPAD / établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Prérequis

- Travailler en EHPAD / établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Éléments matériels : livret pédagogique, fiches
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Apports théoriques, analyse de cas pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sous réserve de demande suffisante)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

L'accompagnement des personnes âgées atteintes de Parkinson

- Description d'une journée type
- Description de leurs rôles

Les effets de la maladie

- Les principales fonctions motrices touchées
- Les difficultés psychologiques associées à la maladie (tristesse, angoisse)

Principaux repères sur la maladie de Parkinson afin de comprendre les comportements

- Le cerveau vu comme un réseau électrique et les perturbations de ce réseau par la maladie
- Les 3 stades d'évolution de la maladie

Les douleurs des personnes atteintes de Parkinson

- Augmentation de la sensibilité
- Douleurs musculaires
- Douleurs dans la sphère oropharyngée

Après-midi (durée 3h30)

Les troubles moteurs et de l'expression

- Dystonie (mouvements anormaux et incontrôlés)
- Trouble de la déglutition
- Perte de souplesse articulaire
- Problème de contrôle du mouvement
- Perte de l'équilibre

Se mettre à la place de la personne : à l'aide de matériel, vivre les difficultés qu'elle ressent

- Difficultés sensorielles (auditive, visuelle, déglutition)
- Difficultés motrices (difficultés d'initiation des mouvements, lenteur des mouvements, problème de contrôle du mouvement)
- L'atteinte psychologique (dépression, fatigue)

Conduites à tenir, aide à apporter

- Prendre le temps pour écouter, communiquer
- Valorisation des actions, encouragement à améliorer son apparence
- Face aux pertes de mémoire et à la paranoïa
- Aide à la nutrition
- Aide à la motricité

Peu diagnostiquée et découverte récemment, au milieu des années 90, la maladie à corps de Lewy représente près de 20% des maladies neuro-évolutives. Réunissant à la fois des symptômes cognitifs et moteurs mais également des hallucinations, une grande fluctuation des symptômes, des troubles du sommeil et des modifications psycho-comportementales, la maladie à corps de Lewy implique un accompagnement spécifique au quotidien.

Formatrice

Johanna Rozenberg, psychologue clinicienne spécialisée en neuropsychologie

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire seront capable de :

- Comprendre les spécificités de la maladie à corps de Lewy
- Identifier et comprendre l'impact des symptômes dans le quotidien et le vécu de la personne malade et de ses proches
- Adapter l'accompagnement en tenant compte notamment de la fluctuation des manifestations
- Mettre en place des approches non médicamenteuses

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Tout type de public, en mesure de proposer un accompagnement à une personne âgée atteinte de la maladie à corps de Lewy
Jusqu'à 12 participants

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret de formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: apports théoriques avec témoignages, exercices réflexifs, analyses de pratiques, mise en situation, jeux en équipe, réaliser des bilans de compétence, des projets de vie et de soins

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement et/ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

- Une atteinte neurologique évolutive : neuropathologie, symptômes cognitifs symptômes moteurs, les hallucinations et la fluctuation
- Symptômes associés : les troubles de l'humeur, les idées délirantes, les troubles du sommeil paradoxal et manifestations comportementales
- Cas particulier : syndrome de Capgras ou l'illusion des sosies

Après-midi (durée 3h30)

- Comprendre le vécu de la personne malade : le sentiment de déréalité, la frontière entre le réel et l'imaginaire ; les difficultés à anticiper ; l'évolution progressive et inéluctable
- Comprendre le vécu des proches : entre appropriation et résignation face à une maladie chronique d'un proche
- Savoir faire face et proposer des réponses adaptées
- Articuler les projets de vie et les projets de soins : pour un accompagnement global et continu en pluridisciplinarité

Comprendre et accompagner les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées

Dans leur pratique, les professionnels sont de plus en plus confrontés aux personnes atteintes de pathologies de type Alzheimer. Cela implique qu'ils connaissent et comprennent ces maladies afin de pouvoir ajuster au mieux leurs attitudes et soins relationnels pour répondre de manière adaptée aux besoins de ces personnes.

Formatrice

Jennifer Meulnotte, psychologue clinicienne pour des services de soins au domicile et en EHPAD

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les troubles cognitifs et les comportements liés aux démences
- Développer le soin relationnel auprès des personnes atteintes de pathologies démentielles
- Communiquer auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées

Durée

2 jours (14 ou 21 heures + 1 jour avec le module optionnel « Sexualité et personnes âgées atteintes de démence en institution »)

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de personnes âgées et/ou travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social

Contenu

Jour 1 - Matin (durée 3h30)

- Représentations sur la maladie d'Alzheimer et pathologies associées
- Le concept de démence et ses différentes formes : aspects cliniques, évolution, stades d'avancée de la maladie, étiologie, épidémiologie
 - La maladie d'Alzheimer
 - La démence frontale
 - La démence à corps de Lewy - Les démences vasculaires
- Comprendre ce que les troubles liés à la maladie d'Alzheimer et aux pathologies associées font vivre aux personnes : angoisses corporelles, impression de vide, de chute ou de disparition, angoisses abandonniques...

Après-midi (durée 3h30)

- Identifier et prendre en compte les troubles du comportement
 - Idées délirantes
 - Hallucinations
 - Agitation, agressivité
 - Dépression
 - Anxiété, Apathie
 - Exaltation de l'humeur
 - Instabilité de l'humeur
 - Désinhibition
 - Troubles du sommeil
 - Troubles de l'appétit
 - Comportement moteur aberrant

Avec un module optionnel : « Sexualité et personnes âgées atteintes de démences en institution »

Durée : 1 jour (7 heures)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les représentations sur la sexualité des personnes âgées atteintes de démence
- Comprendre le sens des comportements sexuels inadaptés socialement
- Savoir faire face à des situations délicates concernant la sexualité tant au moment des soins intimes que dans le quotidien de l'établissement

Matin

- Représentations de la sexualité chez la personne âgée atteinte de démence
- L'expression régressive de la sexualité

- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

Éléments matériels : livret pédagogique, photo-langage

Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, jeux de rôles, réflexion sur des questions pratiques en groupe, études de cas

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

- Savoir utiliser un outil recommandé par la Haute Autorité de Santé (grille NPI, inventaire neuropsychiatrique) pour évaluer les troubles du comportement en équipe et mesurer les résultats des prises en charge

Jour 2 - Matin (durée 3h30)

- Les causes possibles des troubles du comportement et les facteurs déclenchants
- Le soin relationnel auprès des personnes
- L'approche de la personne dans le quotidien ; l'importance de la relation pour que le soin soit adapté et agréable tant pour le résident que pour le soignant

Après-midi (durée 3h30)

- Approfondissement de deux moments clefs de la journée : la toilette et le repas : objectifs de l'accompagnement et aspects pratiques
- Les techniques de communication adaptées: la validation des émotions, la reformulation, la posture corporelle, l'expression du visage, etc.

- Les troubles du comportement sexuel en lien avec une atteinte des fonctions cérébrales
- La désinhibition liée à une atteinte frontale

Après-midi

- Conduites à tenir devant les troubles du comportement de nature sexuelle dans les différentes situations. Regard de la famille. Communication en équipe et rôle de l'institution pour la protection des personnes : rester dans une démarche éthique

Comprendre et accompagner les troubles du comportement de la personne âgée

Les symptômes psychologiques et comportementaux dans les pathologies neurodégénératives et les maladies psychiatriques sont un enjeu important dans l'évolution et l'accompagnement des personnes âgées qui en souffrent. Ils peuvent avoir des conséquences importantes sur le pronostic de la maladie et la qualité de vie de la personne âgée: risque de négligence, maltraitance, prescription médicamenteuse inappropriée, risque d'épuisement des soignants et des aidants familiaux. Les professionnels ont un rôle important dans la compréhension, l'analyse de ces troubles et dans la formulation de propositions d'interventions différentes afin de les prévenir, de les maîtriser et/ou les diminuer.

Formatrice

Maud Faye, psychologue clinicienne neuropsychologue

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer les symptômes psychologiques et comportementaux
- Adopter une démarche thérapeutique avec une analyse des facteurs déclenchants et/ou aggravants et une mise en sens de ces manifestations
- Maîtriser les techniques de soin et attitudes de communication dans la gestion des comportements perturbateurs
- Utiliser les outils d'évaluation des troubles du comportement
- Proposer des solutions dans la prévention et/ou la gestion des troubles dans le cadre du projet personnalisé

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel intervenant auprès des personnes âgées (soignants, ASH, animateurs, personnel d'accueil)

Prérequis

- Intervenir dans un établissement accueillant des personnes âgées
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Points essentiels sur maladie d'Alzheimer et les pathologies neurodégénératives classiquement retrouvées dans le vieillissement maladies psychiatriques vieillissantes
- Distinction entre refus de soin, opposition, agressivité et trouble du comportement
- Caractéristiques des troubles du comportement dans les maladies neurodégénératives et pathologies psychiatriques
- Démarche thérapeutique : grilles d'observation et analyse des facteurs déclenchants/aggravants (organiques, iatrogènes, environnementaux, psychologiques)
- Distinction entre manifestation aiguë et état confusionnel

Après-midi (durée 3h30)

- Identification des symptômes psychologiques et comportementaux : apathie, désinhibition, agitation agressive, idées délirantes, hallucinations comportements moteurs aberrants, troubles alimentaires, troubles du sommeil, etc.
- Les conduites à tenir face aux troubles du comportement déficitaire

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices d'analyse de cas, travail de réflexion en sous-groupe, travail d'analyse de bonnes pratiques à partir de vidéos, mise en situation à partir de cas proposés par les stagiaires

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : participations aux échanges, quiz, exercice de reformulation par le groupe, mise en situation
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Développer les savoir-être adaptés à la grande dépendance et aux personnes âgées : les clés de l'empathie

L'accompagnement spécifique et quotidien des personnes âgées dépendantes vivant en institution nécessite des qualités relationnelles souvent liées à des savoir-être. Donner les clés de l'empathie et les outils communicationnels adaptés permettra à tout professionnel d'exercer une qualité de regard et d'attention alliant qualité et bienveillance dans les modalités d'accompagnement.

Formatrice

Cécile Baudru, animatrice coordinatrice

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Intégrer l'empathie dans l'accompagnement quotidien des résidents
- Mieux interagir avec les résidents en développant des aptitudes à la communication et qualités relationnelles
- Développer des savoir-faire liés aux savoir-être

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Tout professionnel travaillant en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Prérequis

- Travailler en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices pratiques, exercices de pratique théâtrale

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements ou intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

Comprendre les réalités vécues par les personnes âgées vivant en institution : une qualité de regard

- Personnes âgées : parcours de vie et réalités de leur temps présent
- L'espace à vivre des personnes âgées
- Spécificités des notions de l'espace et du temps chez les personnes âgées
- Troubles sensoriels ou mnésiques et communication verbale adaptée

Après-midi (durée 3h30)

Comprendre les modalités interactionnelles et adopter une posture adaptée

- L'importance de la communication non verbale
- La notion de proxémie et d'eumétrie
- Le corps dans son environnement et l'interaction d'aide bienveillante
- Générer un sentiment de sécurité physique et affective, de l'estime de soi chez la personne âgée

Dans une approche globale de la personne, cette formation interroge ce que le vieillissement peut faire vivre dans son corps et dans la perception de soi. Il sera alors question d'approfondir ses connaissances des mécanismes de la douleur et de la psychologie du vieillissement, de se doter d'outils pratiques et relationnels tout en s'initiant au développement d'un savoir-être et d'une qualité de présence dans la relation à l'autre.

Formatrice

Maïté Fontaine, psychologue clinicienne, spécialisée en gérontologie, neuro-psychologie et soins palliatifs, praticienne en haptonomie

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les différents types de douleur
- Maîtriser les outils d'évaluation et connaître les techniques de prise en charge
- Repérer et identifier les symptômes de souffrance psychique dans le vieillissement
- Intervenir auprès des personnes âgées avec une approche globale de son bien-être et une qualité de savoir-être

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel soignant travaillant en EHPAD / établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Prérequis

- Travailler en EHPAD / établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices de réflexion en groupe, analyse de cas issus de la pratique des participants, études de cas clinique, exercices divers, mise en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sous réserve de demande suffisante)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Les liens indissociables entre le corps et le psychisme, notions d'homéostasie et de psychosomatique
- Les connaissances de base sur la douleur : les différents types de douleurs, les composantes physiologiques, psycho-affectives, cognitivo-comportementales et socio-culturelles
- Les spécificités des douleurs de la personne âgée : le vécu du corps vieillissant, pathologies chroniques, perception déformée chez les personnes atteintes de maladies cognitives, les douleurs induites par les soins

Après-midi (durée 3h30)

- Le repérage et évaluation de la douleur : démarche et outils, communication et observation
- La prise en charge de la douleur : communication et interdisciplinarité, rôle de l'environnement matériel et humain
- Les traitements médicamenteux et techniques non-médicamenteuses : initiation à quelques techniques psychosensorielles (relaxation, toucher relationnel)

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Définitions : émotions et sentiments, souffrance psychique
- Psychologie du vieillissement : enjeux de l'identité et de l'estime de soi
- Repérage des symptômes de souffrance psychique : troubles du comportement, anxiété et angoisse, dépression, repli sur soi, isolement et solitude etc.

Après-midi (durée 3h30)

- Face à la souffrance et à la détresse, les « contre-attitudes » des soignants : identification, affectivité, impuissance, rejet...
- Une posture professionnelle adaptée : la communication (niveau verbal, para-verbal, non-verbal)
- Relation d'aide, empathie et qualité de présence
- Le toucher

Évaluer, prendre en charge, soulager la douleur physique et la souffrance des personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives

Dans leur pratique, les professionnels sont de plus en plus confrontés aux personnes atteintes de pathologies neurodégénératives. L'accompagnement de ces personnes demande des connaissances spécifiques, notamment en ce qui concerne la douleur physique et, indissociablement, le vécu douloureux lié à l'avancée d'une maladie grave, incurable et évoluant vers la mort. Cela implique que les professionnels puissent ajuster au mieux leurs outils, attitudes et soins relationnels pour répondre de manière adaptée aux besoins de ces personnes.

Formatrice

Maïté Fontaine, psychologue clinicienne, spécialisée en gérontologie, neuropsychologie et soins palliatifs, praticienne en haptonomie

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Accompagner des personnes souffrant de maladies neurodégénératives jusqu'à la fin de vie
- S'inscrire dans une démarche palliative : entre stimulation et soins de confort tout au long de l'évolution de la maladie

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel travaillant en EHPAD / établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Prérequis

- Travailler en EHPAD / établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Éléments matériels : livret pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices de réflexion en groupe, analyse de cas issus de la pratique des participants, brainstorming, études de cas cliniques, exercices divers, échanges entre participants, jeu

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sous réserve de demande suffisante)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Le plan national maladies neurodégénératives 2014-2019 et de ses enjeux
- Les maladies neurodégénératives (MND) : définitions et repérages
- Les troubles d'ordre cognitivo-comportementaux, sensoriels et moteurs dans la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson et la sclérose en plaques

Après-midi (durée 3h30)

- Le vécu de la maladie évolutive : identité et estime de soi, processus de deuil, la souffrance psychique
- Comprendre la démarche palliative en clarifiant les notions de phase curative, palliative et terminale
- Ce que signifie « la fin de vie » pour des personnes âgées atteintes d'une maladie neurologique évolutive
- Notions de soin de confort, valeurs et principes d'une démarche éthique

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Les différents types de douleurs, les composantes physiologique, psycho-affective, cognitivo-comportementale et socio-culturelle
- Focus sur les douleurs neuropathiques
- Repérage et évaluation de la douleur : démarche et outils, communication et observation, interdisciplinarité

Après-midi (durée 3h30)

- La prise en charge de la douleur : le rôle de l'environnement matériel et humain
- Traitements médicamenteux et techniques non-médicamenteuses
- Initiation à quelques techniques psychosensorielles (relaxation, toucher relationnel)
- Notions de base en communication, empathie, validation et toucher
- Relation d'aide et qualité de présence

Faire face à l'agressivité et la violence dans sa pratique professionnelle en EHPAD

Qu'il s'agisse de propos agressifs ou de gestes violents exprimant la souffrance des usagers ou des troubles du comportement associés aux maladies, les professionnels sont parfois confrontés à des manifestations de violence. L'inquiétude et la culpabilité des familles peuvent aussi les conduire à des comportements d'agressivité envers les soignants.

Formatrice

Nathalie Meistermann, psychologue clinicienne en EHPAD, thérapeute familiale et hypnothérapeute

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Différencier violence et agressivité, ne pas attribuer d'intention de nuire
- Mieux comprendre les racines de l'agressivité des personnes âgées pour mieux s'en distancier
- Prendre conscience de sa propre agressivité
- Apprendre à gérer les moments de tension et d'agressivité avec sang froid

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel travaillant en EHPAD / établissement accueillant des personnes âgées dépendantes)

Prérequis

- Travailler en EHPAD / établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: exercices de réflexion en groupe et en individuel, analyse de cas issus de la pratique des participants, lecture d'articles, mise en situation et jeux de rôles, questionnaire d'évaluation des pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sous réserve de demande suffisante)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- La violence et l'agressivité des personnes âgées : la dépression hostile du sujet âgé, la difficulté du travail de vieillir, le vieillissement pathologique, les troubles du comportement liés aux maladies neurocognitives
- L'auto-agressivité de personnes âgées : suicide et équivalents suicidaires
- La violence perçue des soins, de l'institution, au sein des équipes

Après-midi (durée 3h30)

- Les conséquences de la violence : la spirale agressive, le déplacement de l'agressivité, les contre-attitudes des soignants, l'épuisement professionnel

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Le positionnement individuel face à la violence : comment ne pas se sentir visé, comment se créer une bulle de calme, comment réagir.
- Travail autour du non-verbal
- Travail autour de l'écoute

Après-midi (durée 3h30)

- Les outils collectifs face à la violence : projet personnalisé débriefing, analyse des pratiques, etc.
- Les outils de la communication non violente
- L'assertivité

Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition du sujet âgé

Du fait du vieillissement, normal ou pathologique, les réflexes se modifient, sont retardés... Manger, acte le plus commun de la vie, devient alors difficile. L'alimentation devient un acte de soins, où il est nécessaire de s'adapter à de nouvelles habitudes pour la préservation de la santé. Comprendre le lien entre la pathologie et la déglutition peut alors aider le professionnel à aborder le repas sans angoisse et le conforter dans sa pratique.

Formatrice

Lucie Remy, orthophoniste, en centre de rééducation fonctionnelle

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- identifier les principaux enjeux d'une prise en charge des troubles de la déglutition
- comprendre le processus de la déglutition
- identifier les pathologies, les personnes à risque de troubles de la déglutition
- identifier les mécanismes de fausse route, savoir détecter les fausses routes
- gérer la situation d'urgence
- savoir adapter l'environnement, l'installation, la posture
- connaître les différentes textures, leurs indications et les modes de préparation
- différencier régime / texture
- mieux appréhender le rôle de chacun dans la prise en charge
- favoriser une cohésion d'équipe autour du résident
- pouvoir mieux informer le résident et son entourage
- identifier des actions d'amélioration à mener dans son établissement

Public concerné

Tout personnel associé à la prise des repas en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes - Groupe de 10 stagiaires (12 maximum) restauration, personnel médical

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social auprès de personnes âgées ayant un risque de dysphagie
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Anatomie du carrefour aérodigestif
- Physiologie : la déglutition dite « normale »
- Physiopathologie de la déglutition
- Aspects généraux du vieillissement et son retentissement sur l'alimentation
- Troubles de la déglutition induits par des affections neurologiques les plus courantes chez le sujet âgé

Après-midi (durée 3h30)

- Définition de la fausse route et de son incidence
- Action et prévention de la fausse route
- Les causes fréquentes des troubles de la déglutition et les tableaux cliniques (accident vasculaire cérébral, traumatisme crânien, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, Alzheimer, antécédents de cancer ORL, autres affections à risque...)

Modalités d'évaluation

- Eléments matériels : livret pédagogique, vidéos, présentation de matériels adaptés, dégustation, préparations instantanées
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, cas pratiques et mises en situation, expériences, débats et échanges

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : quizz, tour de table en début et en fin de journée les 1er et 2ème jours
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Durée

2 jours (14 heures)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Le pouvoir du jeu, au niveau neuronal, est immense. En effet, le jeu permet, en associant la notion de plaisir et d'émotions à l'apprentissage, de découpler les facultés du joueur et de stimuler de façon beaucoup plus importante ses fonctions cognitives. Les jeux ont un impact particulier sur les personnes, que l'on appelle « l'optimisme urgent ». Contrairement à la vie de tous les jours, on ressent lorsque l'on joue la capacité (car les enjeux ne sont pas les mêmes) de surmonter un obstacle avec la certitude d'y arriver. Ainsi, la stimulation par le jeu des différentes fonctions cognitives des personnes en perte d'autonomie va permettre de freiner les pertes de capacités et de stimuler les compétences encore existantes.

Formatrice

Alix Nicoud, docteur en neurosciences

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître le vieillissement du cerveau
- Connaître les fonctions cognitives et leur rôle
- Comprendre la plasticité cérébrale et l'importance de la stimulation
- Comprendre le potentiel du jeu et se familiariser avec eux
- Savoir valoriser le temps de l'accompagnement et de la stimulation

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Tout professionnel amené à proposer des animations à des personnes âgées en établissement

Prérequis

- Travailler en EHPAD / établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, fiches, jeux de société
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse de cas pratiques, mise en situation, élaboration avec le groupe d'une liste de jeux pour leur établissement

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sous réserve de demande suffisante)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

Le cerveau

- Les aires cérébrales, les neurones : comment circule l'information dans le cerveau
- Modification des fonctions cognitives chez la personne âgée

Les différentes fonctions cognitives et l'impact d'un mauvais fonctionnement de celles-ci

- L'attention
- Le langage
- La mémoire
- La motricité
- La perception et l'orientation
- Les fonctions exécutives

La plasticité cérébrale

- La plasticité cérébrale : source principale d'espoir contre l'évolution des pathologies neurodégénératives

Après-midi (durée 3h30)

L'impact du jeu au niveau cognitif et émotionnel

- Rôle du jeu dans la stimulation cognitive et dans l'évaluation des pertes
- Rôle du jeu dans la stimulation psychologique
- Se familiariser avec les jeux
- Le temps du possible, un temps à part et heureux
- Rôle positif du jeu
- Valorisation des capacités mises en jeu pendant la stimulation
- Programmer les prochains temps de jeu

Il y a souvent beaucoup d'incompréhension des difficultés que rencontrent les personnes âgées au quotidien, ce qui peut engendrer des tensions et une mauvaise évaluation de leurs capacités (physique et cognitive). Se mettre à leur place, mimer les difficultés et analyser nos interactions avec elles va permettre d'améliorer la relation et la communication. Les échanges et la stimulation qui seront mises en place au cours de la formation vont donner lieu à un épanouissement et à une valorisation de l'accompagnement, tant pour le résident que pour le professionnel.

Formateur

Alix Nicoud, docteur en neurosciences

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le fonctionnement du cerveau
- Comprendre les modifications physiques associées à la vieillesse
- Accompagner au quotidien une personne âgée
- Stimuler une personne âgée
- Valoriser le temps de l'accompagnement

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Tout professionnel travaillant en EHPAD / établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Prérequis

- Travailler en EHPAD / établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, fiches, combinaison de vieillesse
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse de cas pratiques, mise en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale à la fin de la première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sous réserve de demande suffisante)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

Comprendre le fonctionnement du cerveau

- Le cerveau, les aires cérébrales, les neurones : comment circule l'information dans le cerveau
- La plasticité cérébrale

Comprendre les modifications physiques associées à la vieillesse

- Mise en situation à l'aide de la combinaison de vieillesse
- Difficultés sensorielles (auditive, visuelle...)
- Difficultés motrices (lenteur du mouvement, problème de contrôle du mouvement)
- Douleur
- L'impact de la perte ou de la diminution de certains sens dans la communication et l'autonomie d'une personne

Après-midi (durée 3h30)

Savoir stimuler la personne âgée en se mettant à sa place grâce à la combinaison de vieillesse

- Se mettre à la place de la personne âgée en portant une combinaison de vieillesse
- Adapter son comportement pour améliorer la communication avec une personne âgée
- Comprendre l'importance de la stimulation cognitive et la mettre en place
- Comprendre l'importance de la stimulation émotionnelle et motivationnelle et la mettre en place
- Valoriser le temps de l'accompagnement et les capacités de la personne

En établissement, la vie affective, la sexualité des personnes âgées pose un certain nombre de questions et suscite parfois des réactions fortes chez d'autres résidents, des familles ou des soignants. Différentes exigences, en partie contradictoires, sont à concilier : respecter la vie privée et l'intimité des résidents, tenir compte de la pathologie du résident dont la désinhibition peut faire partie, préserver la vie en collectivité, les soins etc. Cette formation apportera des clés de réflexion et des outils sur ces questions : quoi accepter/ tolérer, comment intervenir pour protéger, comment échanger en équipe sereinement sur ces sujets, comment mener une réflexion éthique.

Formateur

Walter Deumer, psychologue

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre et mieux appréhender les comportements affectifs et sexuels de la personne âgée.
- Maîtriser les aspects psychologiques, juridiques et pratiques en lien avec la vie sexuelle et la vie affective de la personne âgée en établissement

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel soignant travaillant en établissement médico-social accueillant des personnes âgées

Prérequis

- Travailler en établissement médico-social accueillant des personnes âgées
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, analyse, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : participation aux échanges, exercices et études de cas, évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

La vie affective et la sexualité de la personne âgée en établissement

- Les manifestations de la sexualité
- Le vieillissement « normal » et le vieillissement « pathologique »
- Les demandes et les attentes affectives de certains résidents en institution
- Préserver l'intimité, la vie privée en institution
- Le libre consentement/ protéger des personnes vulnérables contre des agressions sexuelles

Après-midi (durée 3h30)

La vie affective et la sexualité de la personne âgée en établissement (suite)

- La jalousie
 - Maladies neuro-cognitives et sexualité
 - Soins et sexualité de la personne âgée
 - La question du plaisir : enrichir la vie des résidents par des relations, animations, fêtes ...
- Le cadre réglementaire de la sexualité
- Respecter les choix du résident et sa vie privée
 - Libre consentement/ interdiction de la violence
 - La sexualité se passe à l'abri des regards de tierces personnes

La sexualité : une relation d'amour

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Le point de vue des soignants

- Leur ressenti, leurs valeurs, questions pratiques
 - Les attitudes du personnel pour aborder certains comportements « ambigus » de résidents vis-à-vis d'autres résidents et du personnel lui-même
 - Séparer soins et sexualité
 - « La bonne attitude professionnelle » dans la relation d'aide
- Quoi dire au résident, comment se comporter
- Quoi répondre
 - Faire surgir une parole
 - Donner du sens
 - Désamorcer des situations de tension

Après-midi (durée 3h30)

Communiquer avec les familles

- Quoi dire
 - Quoi ne pas dire
 - Quoi répondre
- Les notions de respect et d'éthique dans la relation professionnelle avec les résidents
- Quand différentes lois ou valeurs professionnelles sont en contradiction : susciter une réflexion éthique dans un groupe de travail pluridisciplinaire
- Pathologies de la sexualité



APPROCHE DU HANDICAP - ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Accompagner le vieillissement des personnes handicapées : plans d'actions, outils, dispositifs 43
- Mieux appréhender handicap psychique et vieillissement 44
- L'accompagnement de la vie affective et/ou sexuelle des personnes en situation de handicap 45
- Prévenir et gérer l'agressivité et la violence dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap 46
- Prévenir en prendre en charge les troubles de la déglutition chez la personne polyhandicapée 47
- Infirmiers en rééducation-réadaptation : rôles et spécificités (formation adaptée aux établissements de médecine physique et de réadaptation) 48
- Troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner dans les pratiques de formation et d'insertion professionnelle (formation adaptée aux établissements de réadaptation professionnelle) 49
- Repérer, prévenir et apaiser les comportements-problèmes chez des personnes en situation de handicap 50
- Les troubles psychiques au domicile (formation adaptée aux services d'accompagnement médico-social type Samsah et SAVS) 51

Dans un contexte général de vieillissement de la population, les problématiques posées par le vieillissement des personnes en situation de handicap prennent une importance croissante dans les structures médico-sociales. La formation est envisagée comme un appui inspiré de la recommandation de bonnes pratiques « L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes » de l'ANESM-HAS visant à répondre au mieux aux besoins des publics en situation de handicap dont les problématiques de vieillissement interrogent aujourd'hui aussi bien la qualité des observations et des outils d'évaluation, le cadre de leur accueil, les moyens mis en œuvre que les modalités de prise en charge.

Formatrice

Isabelle Méry, psychologue clinicienne, psychosociologue

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les enjeux liés au vieillissement des personnes handicapées et leur impact sur les modalités d'accompagnement en établissement médico-social
- Adapter les modalités et dispositifs d'accompagnement aux besoins des personnes handicapées vieillissantes et à l'évolution de leur problématique
- Apporter des réponses adaptées dans le cadre du projet d'établissement

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels d'une même structure médico-sociale d'accompagnement/ d'hébergement de personnes en situation de handicap

Prérequis

- Intervenir auprès de personnes en situation de handicap
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Anticiper les enjeux et les risques liés au vieillissement du/des publics accompagnés/ accueillis dans l'établissement
- Repérer les signes et effets du vieillissement

Après-midi (durée 3h30)

- Évaluer, croiser et analyser les observations vers un diagnostic partagé
- Repérer les modifications qui peuvent être liées au vieillissement selon une grille d'observation
- Partager l'analyse des changements observés
- Comprendre les attitudes et manifestations symptomatiques en distinguant occurrence et récurrence
- Hypothèses cliniques : le cumul handicap et vieillissement : limitatif, incapacitant ou invalidant
- Élaboration d'un référentiel d'évaluation des besoins, croisant processus physiologiques et répercussions psychologiques

Modalités pédagogiques

- Éléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: apports théoriques et méthodologiques, travaux en sous- groupes, analyse de situations professionnelles

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Accompagner les changements par des réponses graduées aux besoins des personnes
- Proposer des ajustements immédiats
- Anticiper et envisager avec la personne, son projet personnalisé

Après-midi (durée 3h30)

- Accompagner les passages et faciliter les transitions par le développement du partenariat inter institutionnel
- Renforcer le suivi en cas de prise en charge conjointe ou de réorientation
- Accompagner la personne face au vieillissement et au décès des parents
- Définir des modalités d'accompagnement au deuil et à la fin de vie au plan institutionnel

Dans l'objectif de proposer un accompagnement adapté en établissement médico-social, cette formation permettra aux professionnels au contact de personnes vieillissantes et présentant un handicap psychique de mieux comprendre les effets du vieillissement sur ces populations et de renforcer leurs capacités d'aide et de soutien.

Formateur

Édouard Bertaud, psychologue clinicien, psychanalyste

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appréhender la spécificité du handicap psychique vieillissant
- Appréhender les situations et attitudes a priori peu compréhensibles
- Participer à l'amélioration de l'accompagnement de ce public en établissement

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel soignant des établissements médico-sociaux accueillant des personnes présentant des troubles psychiques - Jusqu'à 15 participants

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Éléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, travail en petits groupes, échanges autour de situations concrètes

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Appréhender handicap psychique et vieillissement
- Approche du handicap psychique, éléments de psychopathologie : les grands tableaux cliniques (troubles de l'humeur, le groupe des schizophrénies, paranoïa...), structure et mécanismes (délire, hallucination, projection, clivage...)
- Le vieillissement et ses conséquences pour les personnes en situation de handicap psychique : espérance de vie, les notions de chronicité des troubles et de stabilité

Après-midi (durée 3h30)

- Les moments de crise : la question du partenariat, des modes d'hospitalisation et de la dangerosité.
- Indications sur les traitements médicamenteux
- La clinique spécifique du handicap psychique vieillissant : la question des symptômes dits négatifs, pragmatisme, délire des négations et syndrome de méconnaissance systématique

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- L'accompagnement au quotidien dans l'établissement des personnes vieillissantes en situation de handicap psychique
- La vie quotidienne dans ses liens avec le rapport au corps, l'oralité, l'acceptation des soins

Après-midi (durée 3h30)

- « Être chez soi » : la question du lieu de vie pour les personnes accompagnées
- Le projet personnalisé : un outil pour la relation
- Les animations et activités auprès des personnes vieillissantes en situation de handicap psychique

L'accompagnement de la vie affective et/ou sexuelle des personnes en situation de handicap dans les établissements

Dans les établissements, la vie affective et la sexualité des personnes accueillies posent un certain nombre de questions et suscitent parfois des réactions fortes chez d'autres résidents, des familles ou des soignants. Différentes exigences, en partie contradictoires, sont à concilier : respecter la vie privée et l'intimité des résidents, prendre en compte les besoins et désirs affectifs et sexuels des résidents, préserver la vie en collectivité, les soins etc. Cette formation apportera des clés de réflexion et des outils sur ces questions : comment respecter ces besoins, comment faire face à la souffrance de certains résidents, quoi accepter/ tolérer, comment intervenir pour protéger, comment échanger en équipe sereinement sur ces sujets, comment mener une réflexion éthique.

Formateur

Walter Deumer, psychologue

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser le cadre réglementaire de la vie sexuelle et de la vie amoureuse de la personne en situation de handicap en institution
- Identifier les différentes dimensions du besoin affectif et ses différentes expressions
- Accueillir l'expression de la sexualité avec confort et poser des limites
- Repérer son propre positionnement par rapport à la sexualité des résidents et son incidence possible sur les prises en charge
- Définir l'organisation permettant la vie affective et sexuelle en institution et la protection des résidents

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel soignant et éducatif travaillant en établissement accueillant des personnes en situation de handicap

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Etat des lieux des problématiques et questionnements
- Préserver l'intimité, la vie privée en institution, respecter les besoins et désirs du résident
 - La difficulté de trouver un partenaire consentant/ le libre consentement
 - L'avis des familles
 - Séparer soins et sexualité

Après-midi (durée 3h30)

- La vie affective et la sexualité des personnes accueillies en établissement
- Les besoins et désirs exprimés, la difficulté de les concilier avec le handicap physique et la souffrance qui peut en résulter ; la solitude
 - Les demandes et les attentes affectives de certains résidents en institution, leur comportement
 - La question du plaisir : enrichir la vie des résidents par des relations, animations, fêtes ...
- Le cadre réglementaire de la sexualité
- Respecter les choix du résident et sa vie privée
 - Libre consentement/ interdiction de la violence
 - La sexualité se passe à l'abri des regards de tierces personnes
- La sexualité à deux : une relation de respect de l'autre et de soi, une relation d'amour

Prérequis

- Travailler en établissement médico-social ou sanitaire accueillant des personnes handicapées
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, analyse, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : participation aux échanges, exercices et études de cas, évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Le point de vue des professionnels
- Leur ressenti, leurs valeurs, questions pratiques
 - Les attitudes du personnel pour aborder certains comportements « ambigus » de résidents vis-à-vis d'autres résidents et du personnel lui-même
 - Séparer soins/prise en charge et sexualité, une question de déontologie
 - « La bonne attitude professionnelle » dans la relation d'aide
- Quoi dire au résident, comment se comporter
- Quoi répondre
 - Faire surgir une parole
 - Donner du sens
 - Désamorcer des situations de tension

Après-midi (durée 3h30)

- Communiquer avec les familles
- Quoi dire
 - Quoi ne pas dire
 - Quoi répondre
- Les notions de respect et d'éthique dans la relation professionnelle avec les résidents
- Quand différentes lois ou valeurs professionnelles sont en contradiction : susciter une réflexion éthique
 - La demande d'assistance sexuelle : une question d'éthique et de légalité
- Pathologies de la sexualité

Prévenir et gérer l'agressivité et la violence dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap

Les professionnels sont parfois confrontés à des manifestations de violence. Propos agressifs et gestes violents peuvent être engendrés par la souffrance des personnes accueillies, les manifestations de certaines pathologies ou encore la vie en collectivité. Les familles peuvent également avoir des comportements agressifs par inquiétude, culpabilité et désarroi.

Formatrice

Nathalie Meistermann, psychologue clinicienne en EHPAD, thérapeute familiale et hypnothérapeute

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Différencier violence et agressivité, ne pas attribuer une intention de nuire
- Mieux comprendre les racines de l'agressivité des usagers/résidents pour mieux s'en distancier
- Prendre conscience de sa propre agressivité
- Apprendre à gérer les moments de tension et d'agressivité avec sang froid

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel travaillant en établissement accueillant des personnes en situation de handicap

Prérequis

- Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de handicap
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices de réflexion en groupe et en individuel, analyse de cas issus de la pratique des participants, lecture d'articles, mise en situation et jeux de rôles

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-sous réserve de demande suffisante)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- La violence et l'agressivité : comprendre la violence des patients, le vécu du handicap, les troubles du comportement comme symptômes de la maladie (Huntington, AVC, autisme, polyhandicap, etc.)
- L'agressivité et la colère comme protection contre l'effondrement dépressif
- L'auto-agressivité des patients : mutilations, suicides, équivalents suicidaires

Après-midi (durée 3h30)

- La violence potentielle du soin, de l'institution et les tensions au sein des équipes
- Les conséquences de la violence : la spirale agressive, le déplacement de l'agressivité, les contre-attitudes des soignants, l'épuisement professionnel

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Le positionnement individuel face à la violence : travail de mises en situation
- Comment ne pas se sentir visé
- Comment garder son calme
- Comment écouter plus que parler
- Travail sur le non-verbal

Après-midi (durée 3h30)

- Le travail de groupe face à la violence : débriefing, analyse des pratiques, projet personnalisé.
- L'usager/résident, sa famille et les professionnels : l'alliance thérapeutique
- Les outils de la communication non violente
- L'assertivité

Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition chez la personne polyhandicapée

Chez la personne polyhandicapée, les réflexes peuvent être perturbés, retardés, voire abolis...Manger, acte le plus commun de la vie, devient alors impossible ou difficile. L'alimentation devient alors un acte de soins, d'adaptation à de nouvelles habitudes pour la préservation de la santé. Le professionnel a un rôle dans cette prise en charge: comprendre le lien entre la pathologie et la déglutition peut alors l'aider à aborder le repas sans angoisse ou le conforter dans sa pratique.

Formatrice

Lucie Remy, orthophoniste en centre de rééducation fonctionnelle

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- identifier les principaux enjeux d'une prise en charge des troubles de la déglutition
- comprendre le processus de la déglutition
- identifier les pathologies, les personnes à risque de troubles de la déglutition
- identifier les mécanismes de fausse route, savoir détecter les fausses routes
- gérer la situation d'urgence
- savoir adapter l'environnement, l'installation, la posture
- connaître les différentes textures, leurs indications et les modes de préparation
- différencier régime/texture
- mieux appréhender le rôle de chacun dans la prise en charge
- favoriser une cohésion d'équipe autour du résident
- pouvoir mieux informer le résident et son entourage
- identifier des actions d'amélioration à mener dans son établissement

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout personnel associé à la prise des repas en établissement accueillant des personnes en situation de handicap - Groupe de 10 stagiaires (12 maximum)

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social auprès de personnes en situation de handicap ayant un risque de dysphagie
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, vidéos, présentation de matériels adaptés, dégustation, préparations instantanées
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, cas pratiques et mises en situation, expériences, débats et échanges

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : quizz, tour de table en début et en fin de journée les 1er et 2ème jours
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Anatomie du carrefour aérodigestif
- Physiologie : la déglutition dite « normale »
- Physiopathologie de la déglutition
- Relation entre la motricité bucco faciale et la motricité globale
- Troubles de la déglutition induits par des affections neurologiques les plus courantes chez le sujet polyhandicapé

Après-midi (durée 3h30)

- Définition de la fausse route et de son incidence
- Action et prévention de la fausse route
- Les causes fréquentes des troubles de la déglutition et les tableaux cliniques (I.M.C. / I.M.O.C., polyhandicap, trouble du spectre autistique, trisomie 21, épilepsie, pathologies vasculaires, traumatisme crânien, autres affections à risque, etc.)

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Les différents intervenants dans la prise en charge des troubles de la déglutition
- Les éléments d'évaluation des troubles de la déglutition
- Les aménagements possibles pour le résident
- Les textures et leurs indications

Après-midi (durée 3h30)

- La rééducation et l'éducation du résident et/ou de l'entourage
- Les conduites à tenir en cas d'urgence
- Les troubles de la déglutition : un sujet éthique
- Les outils pour l'amélioration des pratiques

Infirmiers en rééducation-réadaptation : rôles et spécificités

(Formation adaptée aux établissements de médecine physique et de réadaptation)

La réadaptation médicale place le patient, en situation de handicap, au cœur d'une équipe pluri professionnelle travaillant dans le même sens : l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de soin et d'un projet de vie. Alors même que cette discipline est peu enseignée au cours des études d'IDE, l'approche des soins infirmiers dans un service de MPR (Médecine Physique et Réadaptation) a une dimension particulière. Les valeurs soignantes, la bientraitance, qui sont des notions qui ne peuvent aujourd'hui être dissociées des pratiques de soins, y prennent encore plus de sens. Ainsi l'infirmier en MPR doit avoir des compétences spécifiques tant sur la discipline et les soins prodigués que sur la posture particulière à avoir au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Formateurs

- Dr Thierry Albert, médecin chef d'établissement, Sophie Rendolet, psychologue clinicienne
- Pauline Lengrand, ergothérapeute, Adeline Guibert, neuropsychologue, Stéphanie Piot, cadre de santé infirmier
- Anne-Sophie Guillemot ou Lucie Remy, orthophonistes
- Virginie Pacot-Lowicki, responsable service social

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- d'envisager sa mission de soins et d'éducation dans une approche bio-psycho-sociale de la personne en situation de handicap
- maîtriser les concepts de rééducation, de réadaptation et de réinsertion
- intégrer le rôle spécifique de l'IDE en réadaptation médicale
- caractériser les différentes pathologies rencontrées en MPR et les soins infirmiers qui s'y rattachent
- appréhender les aspects psychologiques liés à la prise en charge
- travailler en pluri-professionnalité
- mieux comprendre, suivre et soutenir le patient
- identifier les risques et de les prévenir.

Durée

6 jours (42 h) : trois cycles de 2 jours sur une durée maximale de 4 mois

Prix

INTER : 180 €/jour/personne, soit 1 080 € le cycle entier

Contenu

MODULE 1 - Rôles et responsabilités de l'IDE en MPR et approche globale (1/2 journée)

- Identifier les domaines d'intervention spécifiques de l'infirmier en MPR et se situer dans le projet thérapeutique
- Focus sur les rôles (coordination, relais, éducation, prévention, relationnel) de l'IDE en rééducation-réadaptation
- Enjeux et outils de la démarche interdisciplinaire en rééducation-réadaptation

MODULE 2 - Les aspects psychologiques de la prise en charge (1/2 journée)

- Complexité du comportement humain
- Spécificités du contexte de rééducation
- Spécificités de la relation thérapeutique

MODULE 3 - Soins infirmiers en rééducation : pathologies les plus fréquentes en service de MPR (1 jour)

- Les spécificités des pathologies prises en charges en MPR : physiopathologie, grands syndromes cliniques, principales déficiences et complications médicales
- Accidents vasculaires cérébraux, lésions médullaires, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, lésions cérébrales traumatiques, pathologies des nerfs périphériques, pathologies ortho-traumatologiques du rachis et des membres, état végétatif et pauci-relationnel

MODULE 4 - Troubles cognitifs et comportementaux suite à une lésion cérébrale et postures de soin (1/2 journée)

- La neuropsychologie : définition, population de patients vus en neuropsychologie
- L'évaluation neuropsychologique, tests utilisés
- Troubles cognitifs et comportementaux fréquents suite à une lésion cérébrale, postures de soin et pistes pour s'adapter, manifestation des troubles dans la vie quotidienne

Public concerné

Infirmiers exerçant ou étant amenés à exercer en service de médecine physique et de réadaptation ou en établissement SSR. Jusqu'à 15 participants

Prérequis

- Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier
- Questionnaire de positionnement en amont

Modalités pédagogiques

- Éléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, étude de situations cliniques, analyse de pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Évaluation des acquis en continu : travail en intersession sur une analyse de pratiques
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissements en fonction de la demande)

MODULE 5 - Troubles de la parole, du langage et de la communication ainsi que de la déglutition suite à une lésion cérébrale et postures de soin (1/2 journée)

- Trouble de la parole, du langage et de la communication suite à une lésion cérébrale
- Trouble de la déglutition d'origine neurologique

MODULE 6 - Le handicap et la réadaptation (1 jour)

- Le concept de handicap
- Prise en charge interprofessionnelle de la dépendance
- L'accès aux aides techniques
- Adaptation de l'environnement et prise en compte de l'entourage pour l'organisation de la sortie

MODULE 7 - Module d'approfondissement sur la thématique « Soins infirmiers en rééducation : prérequis et spécificités des soins en fonction des différentes pathologies reçues » (1 jour)

- Retour et approfondissement sur les pathologies abordées et les soins infirmiers qui s'y rattachent

MODULE 8 - Les interrelations service infirmier/ service social (1/2 journée)

- Le métier d'assistant de service social : définition et missions
- Les droits d'une personne en situation de handicap : les problématiques les plus fréquemment rencontrées, l'accès aux droits, la Maison Départementale des Personnes Handicapées, la démarche précoce d'insertion, unité de réinsertion professionnelle COMETE
- Le travail en pluridisciplinarité : l'organisation de la sortie d'hospitalisation, les interrelations service social/infirmiers

MODULE ÉVALUATIF (1/2 journée)

- Le rôle spécifique de l'IDE en rééducation réadaptation

Troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner dans les établissements de formation et d'insertion professionnelle

(Formation adaptée aux établissements de médecine physique et de réadaptation)

L'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques dans les établissements de formation et d'insertion professionnelle est un facteur important de la réinsertion sociale de ces personnes et au-delà, de leur devenir. Les difficultés spécifiques que présentent ces personnes, souvent mal connues ou mal comprises, requièrent une appréciation de la nature de ces difficultés et des réponses adaptées. Les données de la recherche sont très encourageantes quant au potentiel d'adaptation au travail de ces personnes, à condition qu'elles puissent bénéficier d'un soutien approprié.

Formateur

Dr Bernard Pachoud, psychiatre, professeur des universités en psychologie à l'Université Paris Diderot

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les troubles mentaux courants des troubles mentaux sévères et persistants qui entraînent un handicap, dit « handicap psychique »
- Utiliser des repères pour apprécier la nature des troubles mentaux et leurs conséquences sur la vie quotidienne
- Connaître les conduites à tenir dans les situations de crise et les mesures à prendre pour éviter ou limiter ces situations de crise
- Identifier les indices d'un mal-être des personnes présentant des troubles psychiques pour mieux les accompagner
- Favoriser la visée du rétablissement de ces personnes et promouvoir la restauration de leur pouvoir de décider et d'agir (empowerment)

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel d'établissement de réadaptation professionnelle ou de travail adapté accueillant des personnes présentant des troubles psychiques

Prérequis

- Travailler en établissement de réadaptation professionnelle ou de travail adapté accueillant des personnes présentant des troubles psychiques
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique avec bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : analyse de cas issus de la pratique des participants, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sous réserve de demande suffisante)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Repères sur la nature des troubles psychopathologiques (distinction des troubles mentaux courants, et des troubles mentaux sévères et persistants, en particulier la schizophrénie et les troubles bipolaires)
- La stigmatisation des troubles mentaux et psychiques : changer de regard

Après-midi (durée 3h30)

- Savoir déceler et prévenir une décompensation : indicateurs de mal-être et de risques de décompensation
- Informations sur les traitements, leurs effets secondaires, leur impact sur les capacités d'apprentissage

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- La notion de handicap psychique
- Les conditions de l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des personnes présentant des troubles psychiques
- Le travail comme facteur de rétablissement personnel et social des personnes présentant des troubles psychiques

Après-midi (durée 3h30)

- Les déterminants du retour à l'emploi des personnes présentant des troubles psychiques
- Les facteurs qui conditionnent le maintien en emploi et les modalités de soutien possibles après l'intégration en emploi

Repérer, prévenir et apaiser les comportements-problèmes chez des personnes en situation de handicap

NOUVEAUTÉ

Face à des difficultés à communiquer, à vivre l'affect ou à évoluer dans son environnement, les personnes en situation de handicap sont susceptibles de présenter des troubles dits « comportements-problèmes ». De l'agressivité, au refus de soin en passant les automutilations, il s'agit de manifestations aux causes multiples nécessitant une approche multidimensionnelle. L'objectif de cette formation est de répondre de manière adaptée à ces troubles regroupant l'ensemble des conduites se posant comme défis pour l'organisation des structures d'accueil.

Formatrice

Johanna Rozenberg, psychologue clinicienne spécialisée en neuropsychologie

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Prendre en compte la qualité de vie des personnes en situation de handicap pour prévenir les "comportements-problèmes"
- Repérer et identifier les "comportements-problèmes"
- Donner des réponses adaptées aux "comportements"

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout type de public, en mesure d'accompagner une personne en situation de handicap
Jusqu'à 12 participants

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret dont outils (modèle écologique des comportements-problèmes ; schéma de la démarche multimodale ; bilans de compétence)
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Retour d'expériences, exercices participatifs, travail en sous-groupes, débats, mise en situation, réalise un bilan de compétences

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement et/ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 280€/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Manifestations et caractéristiques des "comportements-problèmes"
- Repérer dès l'accueil les possibles "comportements-problèmes", détecter les situations où ils sont susceptibles d'émerger et répondre de manière méthodique : démarche d'évaluation multimodale d'une situation

Après-midi (durée 3h30)

- Organiser et gérer l'aggravation des situations : les mesures d'exception lors de la mise en danger de l'intégrité de la personne ou d'autrui
 - faire face aux comportements d'agressivité verbale ou physique
 - s'assurer de la sécurité de la personne et des personnes présentes
 - équilibre entre la possibilité de liberté et la sécurité, un enjeu éthique

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Identifier les facteurs de risques et de protection pour prévenir les "comportements-problèmes" : réaliser des bilans de compétence
- Mettre en place les facteurs de protecteurs
 - connaître les modalités de communication de la personne
 - prendre en compte l'environnement relationnel et émotionnel
 - connaître les différents types de handicap et les comportements fréquemment associés

Après-midi (durée 3h30)

- Les réponses à apporter
 - inscrire la thématique "comportements-problèmes" dans le projet d'établissement
 - partager les informations recueillies et formuler des hypothèses
 - aménager des espaces de calme-retrait et d'apaisement
- Soutenir la personne et les personnes confrontées à la situation de crise : co-construire avec la personne et l'entourage
- Connaître et comprendre la posture professionnelle attendue, la notion de juste distance

Les troubles psychiques au domicile

(Formation adaptée aux services d'accompagnement médico-social type Samsah et SAVS)

Une personne sur quatre souffre de troubles psychiques en France. La maladie psychique isole. Le domicile peut donc représenter un lieu d'inclusion dans la cité mais aussi d'isolement. Les professionnels interviennent souvent seuls face à des situations complexes où s'entremêlent des problématiques économiques, sociales, psychologiques, familiales. Comprendre les troubles psychiques, intervenir de façon adaptée nécessite un savoir (notamment liés aux connaissances sur les pathologies, etc.), un savoir-faire (solliciter les différents partenaires, élaborer des projets adaptés, etc.) et un savoir-être (établir une relation, intervenir en situation de détresse, etc.).

Formatrice

Audrey Pelletier, psychologue clinicienne

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les principaux troubles psychiques et maladies psychiques
- Savoir intervenir en situation de « crise »
- Établir une relation éducative
- Comprendre la place du domicile pour la personne, les enjeux de l'intimité
- Identifier les situations difficiles pour la personne ou pour les proches et intervenir
- Identifier les différents partenaires

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès des personnes présentant des troubles psychiques au domicile

Prérequis

- Travailler en structure médico-sociale d'accompagnement au domicile
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, vidéos, photolangage
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse de pratiques, exercices de réflexion individuels et en groupe, jeux de rôles

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Définitions et repères

- Le normal et le pathologique
- Les troubles psychiques, la maladie psychique, le handicap psychique
- Les principaux troubles psychiques
- Schizophrénie
- Paranoïa
- Troubles bipolaires
- Dépression
- Troubles anxieux
- Troubles obsessionnels compulsifs
- Troubles phobiques
- Troubles hypochondriaques

Après-midi (durée 3h30)

Accompagner une personne atteinte de troubles psychiques au domicile

- Observation des symptômes
- Identifier une situation « de crise »
- Intervenir en cas de situation « de crise » : face à l'angoisse, face au délire, face à la crise suicidaire

Jour 2

Matin (durée 3h30)

La famille et les troubles psychiques d'un proche

- Les différentes phases d'acceptation de la maladie
- Analyse des comportements observables chez les proches : déni, agressivité, etc.
- La relation, support de l'intervention
- L'intervention au domicile : question d'intimité spatiale et psychique
- L'écoute de la personne
- Établir une communication adaptée
- Construire une relation empathique

Après-midi (durée 3h30)

Les limites de l'intervention

- L'importance du travail d'équipe
- Evaluation de la situation et orientation vers les acteurs
- Les différentes formes d'hospitalisation
- Les partenaires à solliciter



PRÉCARITÉS - MIGRATIONS

• Addictions : mieux connaître et accompagner en établissement	53
• Droit des étrangers, droit d'asile : fondamentaux et évolutions.....	54
• Droit sociaux des étrangers	55
• Femmes et migrations : risques psychopathologiques, santé et précarité	56
• L'accueil du public difficile en établissement d'hébergement social : faire face au stress, assurer la sécurité	57
• L'approche interculturelle dans les domaines du logement, de l'habitat et de l'hébergement social	58
• Mieux appréhender le fait religieux dans l'accompagnement social	59
• Mieux communiquer en situation d'interculturalité	60
• Violences conjugales et intrafamiliales en contexte interculturel : repérer, orienter, accompagner	61
• Psychotraumatisme et exils : repères et outils pour les professionnels	62
• Utiliser les outils de la communication non violente dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité	63

Cette formation s'adresse à tous les professionnels amenés à accompagner, ou à penser l'accompagnement, des personnes présentant des troubles addictifs. Que ces addictions soient liées à des produits ou des comportements, les fondements de ce symptôme seront abordés pour définir les accompagnements souhaitables et leviers possibles pour aider les personnes touchées à cheminer.

Formatrice

Melissa Hadoux, psychologue clinicienne et éthicienne

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les racines des addictions dans un objectif préventif
- Connaître les fonctionnements particuliers des personnes présentant des addictions pour s'y adapter
- Repérer les postures aidantes et celles qui au contraire limitent le soin
- Mieux envisager les besoins des personnes présentant des addictions

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel socio-éducatif, travailleurs sociaux

Prérequis

- Intervenir auprès de personnes souffrant de troubles addictifs
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique avec conseils de lecture et ressources en ligne, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : illustrations cliniques, apport de théorie sous forme de récit narratif et par films, mise en situation, cas cliniques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : questions aux stagiaires à chaque début de demi-journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Etat des lieux en termes de santé publique

- Addictions aux produits
- Addictions comportementales
- Aspects neurobiologiques

Postures professionnelles à adopter en fonction du type d'addictions

Après-midi (durée 3h30)

Les addictions : le symptôme du traumatisme

- Le cerveau face au danger : comprendre notre fonctionnement en situation de stress
- L'attachement, un pilier indispensable et la clef de compréhension de beaucoup de maux
- Vivre dans la fuite : un mécanisme de défense

Comprendre ce qui déclenche les addictions pour les désamorcer

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Facteurs environnementaux de vulnérabilité

- Modes de vie et addictions
- Parcours de vie chaotiques, déracinements
- Questions éthiques et sociétales

Après-midi (durée 3h30)

Les postures aidantes

- Boîte à outils pour les professionnels
- Orientations thérapeutiques possibles

Tenant compte de la réforme de l'asile, cette formation a pour objectif d'acquérir et maîtriser les fondamentaux du droit d'asile ainsi que les grandes lignes du droit des étrangers en lien avec le parcours des demandeurs d'asile. Cette formation doit permettre d'accompagner efficacement le demandeur d'asile en comprenant mieux les différentes étapes de la procédure, le fonctionnement des instances type OFPRA et CNDA, les droits et devoirs des demandeurs d'asile et des réfugiés, mais aussi les perspectives à l'issue des procédures de demande d'asile.

Formatrice

Sonia Boundaoui, Avocate au Barreau de la Seine-Saint-Denis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les fondamentaux du droit des étrangers/ droits d'asile utiles
- Intégrer dans sa pratique professionnelle l'évolution du droit des étrangers, en particulier les mineurs étrangers isolés et les demandeurs d'asile

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel en contact avec des personnes en demande d'asile, professionnels chargés de l'aide à la constitution des dossiers OFPRA et CNDA

Prérequis

- Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de précarité
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et pratiques, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements ou intra-établissement en fonction de la demande

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Comprendre le parcours d'un demandeur d'asile pour un meilleur accompagnement
- Informer les demandeurs sur le droit d'asile et la procédure de demande d'asile

Après-midi (durée 3h30)

- Cerner le cadre de l'aide aux dossiers
- Acquérir les bases indispensables à un accompagnement juridique et social

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Maîtriser les bases juridiques du droit d'asile
- Pouvoir identifier les personnes pouvant prétendre à une protection au titre de l'asile

Après-midi (durée 3h30)

- Connaître les règles d'organisation et de fonctionnement des instances chargées de l'examen des demandes de protection

Suite à la réforme du Code de l'entrée et du séjour et du droit d'asile (CESEDA), survenue le 1er novembre 2018, cette formation aura pour objectif de permettre à ses participants de connaître et maîtriser les possibilités pour les étrangers en situation irrégulière, quant au bénéfice ou non de prestations et droits sociaux. Afin de rester fidèle à la réalité du terrain, il sera abordé les thématiques les plus fréquemment rencontrées par les étrangers et les professionnels qui les accueillent.

Formatrice

Sonia Boundaoui, avocate au Barreau de la Seine-Saint-Denis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appréhender les droits sociaux des étrangers en situation irrégulière sur le sol français
- Intégrer les règles juridiques et les aspects pratiques de tels droits sociaux

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Travailleurs sociaux ou tout personnel éducatif devant répondre aux sollicitations d'usagers en situation irrégulière ou en fin de droit

Prérequis

- Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de précarité
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique, documents annexes
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et pratiques, analyses de documents, cas pratiques, QCM

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

La santé

- Appréhender le droit aux soins
- Savoir distinguer le parcours de soins classique de l'Assurance maladie et le parcours propre à l'Aide médicale de l'Etat
- Savoir orienter l'Étranger vers les structures particulières (IVG – Dépistage)
- Les traumatismes « extrêmes »

Après-midi (durée 3h30)

La famille

- Connaître les droits du couple
- Connaître les droits liés aux enfants du couple

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Le travail

- Appréhender le caractère paradoxal de la législation quant au travail des étrangers
- Maîtriser les différents droits sociaux prévus par le Code du Travail (Assurance vieillesse – Accident du travail – Droit syndical indemnisation dues par l'employeur, etc.)

Après-midi (durée 3h30)

L'hébergement et les prestations sociales

- Connaître les principaux droits en termes d'hébergement des étrangers
- Savoir lister les prestations sociales auxquelles peuvent prétendre les étrangers et connaître les modalités de leur bénéfice
- Appréhender les droits de la vie quotidienne (droit bancaire, droits judiciaires, etc.)

Cette formation apportera aux professionnels des outils théoriques et cliniques sur la santé des femmes migrantes d'une manière générale, et leur santé psychique en particulier. Cet abord spécifique leur permettra d'être en mesure de mieux anticiper et gérer la prise en charge de cette population qui croît dans les institutions de soin et d'accueil.

Formatrice

Elise Pestre, docteure en psychologie, psychologue clinicienne, psychanalyste et maître de conférences à l'Université Paris - Diderot (Paris 7)

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appréhender la situation des femmes migrantes au regard de la santé en France
- Prendre en compte les enjeux psychiques de ce public parfois en situation de grande précarité
- Connaître les risques psychopathologiques encourus et relatifs au genre (périnatalité : grossesse en exil, etc.).

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de demandeurs d'asile et de réfugiés

Prérequis

- Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de précarité
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, articles scientifiques/littérature
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse de cas pratiques, échanges entre les participants, étude de situations cliniques où s'articule le thème : exil, femmes, migration et précarité

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

État des lieux : femmes, santé et migration

- Actualité des chiffres sur les femmes en situation de migration en France et en Europe et sur l'accès aux soins: quelles difficultés ?
- Santé publique et interrelation entre migration, santé et exclusion sociale

Après-midi (durée 3h30)

Les effets du déplacement sur la subjectivité des femmes : une population particulièrement exposée et vulnérable ?

- Abord de la conception de la clinique de l'exil
- Exil et déplacement dans la vie psychique des femmes : les risques psychopathologiques relatifs au déplacement (sinistrose, « position traumatique de l'étranger », etc.)
- Étude des spécificités de ce public vis-à-vis de la migration (grossesse, maternité en terre d'exil, etc.)

Matin (durée 3h30)

Précarité, exclusion et discrimination : des troubles psychopathologiques majorés ?

- Relations entre précarité et vulnérabilité (psychique et sociale) : les effets sur la santé de la femme

Après-midi (durée 3h30)

Prise en charge de femmes migrantes en établissement social

- Procédures d'asile liées au genre, réorientation vers d'autres structures, etc.

L'accueil du public difficile en établissement d'hébergement social : assurer la sécurité, faire face au stress

Comportements agressifs et/ou violents, introduction d'objets dangereux, d'alcool, de drogues, crises de colère, bagarres : les professionnels sont susceptibles de rencontrer des difficultés, voire des problèmes de sécurité, dans l'accueil des usagers.

Comment concilier « relation d'aide », mesures de sécurité et l'application du règlement intérieur et de la loi ? Dans quels cas et dans quelle mesure envisager des sanctions faisant sens pour l'équipe et pour l'utilisateur dans ces contextes ?

Cette formation apportera des clés de compréhension et des outils opérationnels d'action.

Formateur

Walter Deumer, psychologue

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les enjeux de l'agressivité/de la violence
- Distinguer : origines sociales de l'agressivité, « les personnalités difficiles », difficultés liées au contexte
- Savoir appliquer le cadre pour gérer les conflits dans la durée : la sanction, la réparation, la parole
- Repérer les enjeux d'une coopération en équipe pour l'accueil du public difficile
- Connaître les mécanismes émotionnels de situations d'affrontement
- Faire face à l'agressivité et à la violence dans l'urgence: désamorcer, appliquer les procédures de sécurité
- Gérer son stress
- Communiquer de manière constructive
- Appréhender les enjeux de la prévention
- Appréhender les enjeux de la gestion de la violence : aspects juridiques et psychologiques

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel travaillant en établissement d'hébergement social

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Analyser les différents aspects de l'incivilité/de la violence

- Un acte qui cause un dommage
- Une infraction à la loi ou une transgression du règlement
- Les motivations de l'auteur, causes de la violence
- Le contexte, les difficultés de la prise en charge
- Qui est « garant » ?

Après-midi (durée 3h30)

Le cadre de l'accueil

- Le positionnement du professionnel
- Le règlement, le contrat, la loi
- Faire respecter le règlement, le contrat, la loi : quelles sanctions, comment les appliquer, quelle réparation

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Comprendre la dynamique de l'affrontement

- Les processus émotionnels
- La symétrie des émotions
- Intervenir face à l'agressivité/une situation violente
- Désamorcer, apaiser, appliquer les procédures de sécurité

Prérequis

- Travailler en établissement social accueillant des personnes en situation de précarité
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation, apports théoriques.

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : participation aux échanges, exercices et études de cas, évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-et/ou intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Faire face au stress

- Définition, facteurs externes et internes
- Réactions de l'organisme
- Effets positifs et négatifs du stress

Après-midi (durée 3h30)

La relation, la communication

- Une parole constructive
- L'écoute

La prévention

- Un projet de vie qui fait sens pour l'équipe et pour l'utilisateur
- Traiter la demande de l'utilisateur de manière professionnelle
- Élaborer en équipe des mesures et procédures de sécurité
- Les suites d'une situation d'agression
- Analyser la situation en équipe et réadapter au besoin les mesures de sécurité
- Le cas échéant modifier la prise en charge de l'utilisateur
- Soutenir et protéger le professionnel et/ou l'utilisateur ayant fait face à la situation
- Selon les cas : le dépôt de plainte etc., comment obtenir réparation ou indemnisation

L'approche interculturelle dans les domaines du logement, de l'habitat et de l'hébergement social

Habiter son logement, occuper les espaces, extérieurs, intérieurs, gérer les dimensions du public et du privé, du collectif et de l'individuel, obéir à des représentations en matière de propreté ou de pureté... autant de notions qui ne se présentent pas de la même manière selon la culture à laquelle on appartient, son positionnement social, le lieu de vie, etc. Cette formation est destinée aux acteurs qui souhaitent enrichir leur cadre d'intervention à partir de l'approche interculturelle, c'est-à-dire améliorer la compréhension et l'accompagnement des usagers, résidents, dans une relation où chacun peut faire entendre ses questionnements et ses solutions face à des situations données.

Formateurs

Adrienne O'Deyé, anthropologue ou
Thierry Bérot-Inard, socio anthropologue

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les différentes manières d'envisager l'habitation et le vivre-ensemble selon les cultures
- Mieux communiquer avec les résidents/usagers
- Acquérir des compétences afin de dépasser les conflits et permettre les échanges, la compréhension mutuelle
- Développer des outils pour faciliter le « savoir habiter » des usagers

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Travailleurs sociaux, personnel éducatif

Prérequis

- Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de précarité
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique, documents annexes/récapitulatifs, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, étude de cas, témoignages, travaux en sous-groupes, débats, échanges entre les participants

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Le concept de culture en anthropologie : les différentes dimensions du concept de culture
- Cultures et modes d'habiter ; « l'habiter », un concept de décryptage des pratiques sociales et culturelles liées au logement
- Approche des déterminants culturels généraux des cultures présentes dans le patrimoine des structures gestionnaires du logement et de l'hébergement social

Après-midi (durée 3h30)

- Organisation familiale et habitat ; Intérieurs, extérieurs, espaces intimes, espaces publics
- Les différents usages et pratiques sociales du logement : la valeur des espaces, les fonctions attribuées, etc.
- Les diverses problématiques liées au logement ; la gestion locative, l'entretien, le voisinage, les parties communes, les déchets, etc.

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- L'approche interculturelle : histoire, concepts, méthodologie
- La théorie du choc culturel et les diverses sensibilités à la différence culturelle
- Visites à domicile et altérités ; mise en pratique de la méthode du décentrement culturel pour installer une communication interculturelle

Après-midi (durée 3h30)

- Chercher des solutions créatives par la négociation interculturelle
- Présentation des diverses stratégies d'acculturation et d'identités culturelles comme outils de diagnostic et d'analyse des situations rencontrées sur le terrain

Le fait religieux est une composante de la vie sociale et culturelle d'une partie des résidents qui interroge la pratique des professionnels en termes d'attitudes et de repères sur le cadre de la relation aux usagers. Il est primordial de disposer d'informations précises sur le plan juridique, sur l'histoire et la définition des notions de religion et de laïcité. L'enjeu de cette formation est de mieux agir sur les représentations mutuelles, les postures des acteurs et trouver des solutions plus pérennes au sein de l'univers professionnel. Il s'agira notamment de développer des compétences pratiques en matière de communication et d'interculturalité.

Formateurs

Clotilde O'Deyé, socio anthropologue ou
Thierry Bérot-Inard, socio anthropologue

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- S'approprier des éléments issus de l'anthropologie, de l'ethnologie pour mieux appréhender le fait religieux et les logiques à l'œuvre et développer ses compétences en médiation culturelle
- S'approprier avec précision le concept de laïcité et ses implications dans l'accompagnement social
- Clarifier le positionnement du professionnel et de l'institution par rapport à la prise en compte du fait religieux dans le cadre du travail social

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Travailleurs sociaux, personnel éducatif

Prérequis

- Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de précarité
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique, documents annexes/récapitulatifs
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, étude de cas, témoignages, travaux en sous-groupes, débats, échanges entre les participants, analyses en groupe, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Représentation de la laïcité, points de repère historiques de la laïcité en France et la terminologie associée
- Le fait religieux : approche anthropologique et évolution actuelle du religieux en France
- Charte de la laïcité dans les services publics
- Principaux textes juridiques, textes de référence, droits et devoirs des agents et des usagers

Après-midi (durée 3h30)

- Le contexte d'exercice professionnel : laïcité et accompagnement social lié au logement

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- La question de la laïcité et son articulation avec le religieux
- L'argumentation à partir des textes juridiques
- Construire un discours à l'usage des collègues et des usagers sur la laïcité

Après-midi (durée 3h30)

- Posture et communication : technique de communication favorisant l'échange constructif autour du fait religieux et de la laïcité
- Mise en perspective des apports : évolution du rapport de chaque participant autour des notions de laïcité et de religion

Cette formation propose de développer l'accompagnement social en situation d'interculturalité. Il s'agit de prendre en compte les aspects culturels pour mieux communiquer et dépasser les incompréhensions mutuelles et améliorer la relation entre usagers et professionnels.

Formateurs

Adrienne O'Deyé, anthropologue ou
Thierry Bérot-Inard, socio anthropologue

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Aborder la culture dans ses multiples dimensions (sociale, matérielle, usages privés, collectifs, etc.) et mieux appréhender sa place dans la démarche d'accompagnement social
- Intégrer les principales problématiques interculturelles (logement, espaces communs, usages sociaux, le propre et le sale, etc.) et leurs implications dans la relation professionnels / usagers
- Etablir une relation usager/professionnel effective
- Construire des outils d'observation dynamiques pour repérer les problématiques interculturelles et agir

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Travailleurs sociaux, personnel éducatif

Prérequis

- Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de précarité
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique, documents annexes/récapitulatifs, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Tour de table, apports théoriques et méthodologiques, étude de cas, témoignages, travaux en sous-groupes, débats, échanges entre les participants

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Identification des principales cultures concernées
- Notions de bases et préparation à un travail de reconnaissance des problèmes liés à la rencontre interculturelle : la notion de culture la dimension intellectuelle, sociale et matérielle
- Notions sur l'exil et les stratégies identitaires des étrangers : définitions, statistiques, phénomène d'acculturation, intégration, etc.

Après-midi (durée 3h30)

- La théorie du choc culturel
- La posture professionnelle en situation interculturelle: les stéréotypes et les préjugés, images de soi, images de l'autre, généralisation, catégorisation, gérer les stéréotypes et les préjugés
- Communiquer en situation interculturelle : codes culturels et cadres de référence de la communication dans la culture et en particulier dans celles représentées sur les sites

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Analyses et apports sur la vigilance des éléments spécifiques et les obstacles à la communication interculturelle (éléments techniques)

Après-midi (durée 3h30)

- La sensibilité à la différence culturelle (les différents niveaux d'altérité)
- Les stratégies d'acculturation (le changement culturel et les stratégies identitaires)
- La négociation interculturelle (souplesse et accommodations)

Cette formation s'adresse à tous les professionnels amenés à accompagner des personnes et familles en situation de migration ou de vulnérabilité. Nous aborderons les racines de la violence, ses impacts, les éléments qui la maintiennent et les chemins pour en sortir. Nous verrons également quels sont les meilleures approches pour dialoguer et accompagner les publics touchés afin qu'ils sortent de ce cercle vicieux.

Formateurs

Mélissa Hadoux, psychologue clinicienne et éthicienne

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer les signes de violences intrafamiliales
- Adapter son discours pour faire évoluer la situation
- Mieux comprendre ce qui engendre la violence et ce qui peut la désamorcer
- Choisir des orientations adaptées à chaque personne accompagnée

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel socio-éducatif, travailleurs sociaux

Prérequis

- Travailler dans un contexte interculturel auprès des personnes pouvant être victimes ou auteurs de violences au sein de leur famille
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique avec conseils de lecture et ressources en ligne, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : illustrations cliniques, apport de théorie sous forme de récit narratif et par films, mise en situation, cas cliniques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : questions aux stagiaires à chaque début de demi-journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-et/ou intra-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

La violence comme élément culturel

- Repérer et questionner les discours autour de la violence
- Savoir y répondre et faire évoluer le discours dans un dialogue constructif pour amener un changement

Après-midi (durée 3h30)

La violence comme symptôme du traumatisme

- Au fondement du lien : l'attachement et ses désorganisations
- La violence et l'agressivité comme réponse au stress
- Les bases de sécurité pour désamorcer la violence

Jour 2

Matin (durée 3h30)

La migration comme facteur de vulnérabilité :

- Le déracinement et la perte de repère
- Une vie violente
- Questions éthiques et sociétales
- Développer son empathie tout en se protégeant

Après-midi (durée 3h30)

Les outils au service des établissements et des professionnels, et les orientations possibles

- Les psychothérapies, lieux de soins
- Outils pour accompagner les victimes et les agresseurs
- Les activités de médiation culturelle
- Les groupes de parole, d'entraide

Psychotraumatisme et exils : repères et outils pour les professionnels

Cette formation vise à apporter aux professionnels des outils théoriques et pratiques sur la notion de psycho traumatisme dans un contexte d'exil afin de mieux dépister, accompagner et mieux prendre en charge le public migrant en souffrance. Le but est également de favoriser une circulation de la parole autour des pratiques professionnelles et des difficultés rencontrées avec ce public pour, in fine, être en capacité de gérer les prises en charge problématiques et proposer des attitudes plus adaptées à l'accueil de ce public.

Formatrice

Elise Pestre, docteure en psychologie, psychologue clinicienne, psychanalyste et maître de conférences à l'Université Paris - Diderot (Paris 7)

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mobiliser les outils théoriques et pratiques sur la notion de psycho traumatisme
- Mieux accompagner le public migrant en souffrance
- Appréhender les prises en charge problématiques pour favoriser un meilleur accompagnement

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel intervenant auprès de demandeurs d'asile et de réfugiés (psychologues, professionnels de santé, travailleurs sociaux, etc.)

Prérequis

- Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de précarité
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostique préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, articles scientifiques/littérature
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse de cas pratiques, échanges entre les participants, étude de situations cliniques où s'articule le thème : psycho traumatisme, migration et précarité

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Trauma et exil : est-il pertinent de parler de « psycho traumatisme du migrant » ?

- Introduction aux travaux de référence : des effets « normaux » du déplacement sur la subjectivité et le corps aux risques psychopathologiques
- Définition du concept de trauma, historique du terme et actualité du concept dans le champ social et de la clinique du trauma
- Origines historiques de la clinique de l'exil et place du trauma dans les conceptions de la psychologie dite transculturelle
- Trajectoire historique et définition de la notion de traumatisme et de ses variations dans le champ de la psychopathologie (psycho traumatisme, névrose traumatique, PTSD) dans un contexte d'exil et de violences politiques

Les traumatismes « extrêmes »

- Les effets des tentatives de déshumanisation (violences d'État, tortures, etc.) sur la psyché humaine et les comportements psychopathologiques qui s'en suivent (repli, mécanismes d'auto-ségrégation, errance)
- Clinique de l'asile et cas cliniques : les effets sur le corps et la santé du réfugié

Après-midi (durée 3h30)

Les risques psychopathologiques d'actualisation du traumatisme

- L'importance de la reconnaissance pour le sujet
- Notions de « victime » et de préjudice
- Le témoignage et sa remise en cause par des interlocuteurs - évaluateurs (de l'État, du champ médical, la peur de ne pas être cru(e), etc.)

Les transmissions traumatiques : exil et familles

- Le traumatisme vécu collectivement en famille
- Les transmissions traumatiques : le trauma peut-il se transmettre au fil des générations ?

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Prise en charge de sujets potentiellement traumatisés par les professionnels

- Reconnaître les signes cliniques, les outils pour mieux dépister le traumatisme et les traitements possibles
- Savoir faire face en tant que professionnel
- Orienter : urgences, instituts et centres d'accueil spécialisés

Sortir du traumatisme : quelques pistes du côté de la créativité

Après-midi (durée 3h30)

Accompagner au mieux le public migrant/réfugié traumatisé et en situation d'exclusion

- Les outils d'action du professionnel

Au travers des situations d'intervention auprès de publics en grande précarité, les professionnels sont souvent confrontés aux comportements problématiques voire à l'agressivité de certains usagers. Face au risque de réagir en miroir et par là d'escalade, comment accueillir, transformer la violence de l'autre et la sienne ? Comment instaurer une communication qui permette une contenance ? La prise en compte des enjeux et aléas des processus relationnels d'une part, l'acquisition de méthodologies et outils de communication non violente d'autre part, peuvent contribuer à restaurer les échanges et le travail d'accompagnement. Issue de la psychologie phénoménologique et existentielle, cette approche permet d'adopter des attitudes efficaces et bienveillantes, respectueuses de soi et d'autrui.

Formatrice

Isabelle Méry, psychologue clinicienne, psychosociologue

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appréhender les modalités de communication entre professionnels et usagers
- Identifier les obstacles à une communication de qualité et sources de tensions ou de conflits en situation d'intervention individuelle ou collective
- Mobiliser des outils pratiques visant à développer une communication bienveillante et assertive en faveur de l'accompagnement des publics

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel accompagnant des personnes en situation de précarité

Prérequis

- Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de précarité
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

La communication et ses enjeux

- Les différents modes de communication : verbale, para verbale et non verbale
- Positions et facteurs de la qualité d'écoute : haute, basse, meta
- Les antéprédicatifs : système de représentations, de valeurs et de croyances, codes culturels et pré-supposés inhérents au cadre de référence des interlocuteurs
- Le comportement humain face à la violence et l'option non violente : schéma du psychisme et conscience active
- Le fonctionnement psychophysique de l'être humain : la pyramide des centres de réponses (végétatif, moteur, émotif, intellectuel) et les tendances comportementales associées ; découvrir ses propres tendances et repérer les modes de fonctionnement d'autrui

Après-midi (durée 3h30)

Approches dynamiques pour évaluer les modes de communication

- Processus du conflit et gestion des émotions
- Les points de vue et l'identification : le besoin d'avoir raison pour ne pas avoir tort

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices de communication, analyse de situations professionnelles vécues, exercices de réflexion individuels et en groupe

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

- Les positions de vie : moi et mon interlocuteur gagnant/perdant ; gagnant/gagnant ; perdant/gagnant ; perdant/perdant
- Le Triangle de Karpman : découvrir les 3 positions du cercle vicieux victime/ sauveur/persécuteur

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Les outils de la communication non violente

- Connaissance de soi et assertivité
- Les avantages et inconvénients des quatre attitudes possibles face au conflit : Rivaliser ; Céder ; Éviter ; Collaborer
- La gestion de l'agressivité verbale en six pas
- Les clés d'une bonne communication : la relance ; la reformulation ; le recadrage ; le feed-back constructif

Après-midi (durée 3h30)

- Processus de la Communication Non Violente (CNV) développée par Marshall B. Rosenberg
- Les quatre étapes d'une communication sans violence
 - Observation : décrire la situation en distinguant les éléments objectifs et subjectifs
 - Reconnaître et exprimer les sentiments et attitudes suscités par la situation
 - Clarifier les besoins de chaque interlocuteur
 - Adresser une demande positive, négociable



MANAGEMENT - TECHNIQUES D'ENCADREMENT

- Animer une équipe en prenant en compte les spécificités des secteurs sanitaire, médico-social et social 65
- Développer l'acceptabilité de ses décisions en tant que manager 66
- Du conflit à la coopération : méthodes et outils 67
- Intégrer la mixité culturelle des équipes dans son mode de management 68
- Gérer les personnalités dites « difficiles » 69
- La gestion de ses équipes en situation complexes 70
- Mener les entretiens d'activité et les entretiens professionnels 71

Animer une équipe en prenant en compte les spécificités des secteurs sanitaire, médico-social et social

Recherche du sens des décisions et de l'adhésion des équipes, communiquer et donner du sens aux décisions, rechercher l'adhésion des équipes, organiser le travail : l'animation d'équipe se compose de multiples facettes qui requièrent de la part des managers des savoir-être et des savoir-faire multiples. Cette formation permettra aux managers de maîtriser les enjeux de l'animation d'équipe et d'acquérir des outils pour faciliter ce travail.

Formateur

Nicolas Scohy, philosophe de formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mettre en œuvre des outils simples et concrets pour chaque aspect de la fonction d'animation d'équipe
- Définir un socle objectif et concret de la relation hiérarchique
- Parvenir à la résolution de problèmes en équipe et les situations délicates
- Mettre en évidence auprès des équipes le sens des décisions prises et de favoriser l'adhésion des personnes
- Mettre en place une communication régulière avec son équipe

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel encadrant

Prérequis

- Etre en situation d'encadrement
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, cas pratiques, échanges

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de 1ère journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

La motivation des équipes et les missions de l'encadrement

- Comprendre ce que les équipes attendent de l'encadrement
- Analyser les logiques de groupe et les mécanismes sociologiques de base dans une équipe
- Mettre en œuvre les actions de manière sécurisante et motivante

Après-midi (durée 3h30)

La « relation » hiérarchique

- Trouver la manière juste d'équilibrer la relation entre fermeté et dialogue
- La ligne hiérarchique
- Management situationnel et délégation

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Valeurs et règles autour de l'encadrement

- Posture, prise de recul et prudence dans la fonction d'encadrement
- Ethique et management

Après-midi (durée 3h30)

La communication dans les relations interpersonnelles

- Faciliter la transmission d'un message
- Comprendre les mécanismes de langage qui créent de la tension relationnelle
- Valoriser et évaluer le travail, réaliser un recadrage de manière constructive, amener une décision et trancher, résoudre un problème, traiter un désaccord
- Conduire le changement de manière participative, se faire accepter lors d'une prise de poste, etc

Développer l'acceptabilité de ses décisions en tant que manager

La décision fait partie des actes courants du manager. En pratique, elle est souvent pratiquée en focalisant l'attention sur son contenu, comme si l'essentiel consistait à décider. Pourtant, il est au moins aussi important que la décision soit suivie d'effets, ce qui implique qu'elle soit bien acceptée.

A partir des situations vécues par les participants, cette formation propose une analyse approfondie des différentes facettes de la prise de décision, de sa préparation à son explication, en mettant en lumière l'importance des postures du manager dans l'acceptabilité de ses décisions.

Formateur

Pierre-Olivier Monteil, docteur en philosophie politique de l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales)

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Prendre conscience de son positionnement personnel à l'égard de la prise de décision
- Cerner les enjeux et les limites de la rationalité de la décision
- Savoir préparer une décision
- Améliorer sa posture de manager en situation d'annoncer, de justifier et d'expliquer une décision difficile
- Cerner les enjeux de mise en cohérence entre la prise de décision et le mode de management au quotidien

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel encadrant. Groupe d'environ 12 personnes

Prérequis

- Etre en situation d'encadrement
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique avec indications bibliographiques
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exposés présentés par l'animateur suivis de discussion, exercices, seul ou en binômes, mises en situation sur des cas pratiques, élaboration par étapes d'un plan de progrès individuel par chaque participant au cours de la session

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 euros/jour pour le groupe
INTER : 280 euros/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Tirer les leçons de l'expérience

- Qu'est-ce qu'une décision difficile ?
- Les critères pour caractériser la facilité ou la difficulté de l'acte de décider

Le rapport personnel à la prise de décision

- Caractériser son propre rapport à la prise de décision

Après-midi (durée 3h30)

La réception de la décision

- Les différentes formes de réception de la décision : Comment rendre les décisions plus faciles ou difficiles à accepter par l'équipe/le collectif de travail
- Les rationalités de la décision
- Formes de la décision dans le contexte du management contemporain
- « Le management de la nécessité et le management du possible »
- Concilier la règle et la situation : justice et équité
- La rationalité de la décision et ses limites

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Préparer la décision

- Les conditions de préparation d'une décision importante

Présenter la décision : un enjeu de style personnel

- Réfléchir à son propre style de présentation des décisions

Trois postures au service de l'acceptabilité de la décision

- Concilier unité et diversité dans la prise de décision

Après-midi (durée 3h30)

Expliquer une décision. Imposer ou proposer ?

- Le « bon manager » selon les enquêtes sociologiques
- Argumenter une décision difficile
- Les outils du manager

Le conflit est une réalité humaine et psychologique qui nécessite d'être gérée par le professionnel en position d'encadrant souvent confronté à cette question aux résonances multiples. Il y a plusieurs manières de gérer un conflit, comme il existe plusieurs types de conflits. Au travers des situations vécues par les participants, cette formation fait une analyse approfondie des différentes natures de conflits et permet d'étudier concrètement les solutions possibles en plaçant la communication managériale et la considération au cœur des stratégies de résolution.

Formatrice

Amélie Loireau, anthropologue sociale de formation initiale et coach professionnelle

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre ce qui se joue dans un conflit, et l'impact de ce dernier sur soi-même, sur les autres, et dans l'organisation
- Connaître la dynamique du conflit et les différentes natures de conflits
- Appréhender les différents styles de gestion des conflits et analyser son style privilégié
- Mesurer l'importance de la communication managériale dans la régulation des conflits
- Réfléchir à son plan de développement personnel en matière de gestion des conflits

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel encadrant

Prérequis

- Etre en situation d'encadrement
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: apports théoriques et méthodologiques, réflexion individuelle et prise de recul sur ses propres représentations, témoignages, échanges, jeux pédagogiques, travaux à partir de situations apportées par les participants, mises en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Mieux comprendre le conflit

- Comprendre son propre ressenti
- Les différentes définitions
- La notion de conflit dans le champ professionnel
- À quoi sert le conflit ?
- Pourquoi gérer le conflit ?

Après-midi (durée 3h30)

Les styles et le comportement

- Les cinq styles pour gérer le conflit :
 - Concurrence
 - Collaboration
 - Compromis
 - Évitement
 - Adaptation
- Les deux dimensions de comportement :
 - Comportements assertifs
 - Comportements coopératifs
 - Les facteurs qui influencent le comportement

Jour 2

Matin (durée 3h30)

L'importance de la communication managériale

- L'écoute active et les compétences d'écoute
- Le feedback
- L'expression de la reconnaissance et la motivation des équipes

Après-midi (durée 3h30)

Choisir sa stratégie de résolution des conflits

- Mieux se connaître et mieux comprendre les autres au travers du modèle comportemental DISC
- Utiliser les niveaux d'ouverture et d'écoute de Will Schutz
- Les Positions de Vie dans l'Analyse Transactionnelle
- Comment sortir du Triangle Dramatique de S. Karpman ?
- Le courage managérial et le process du dialogue courageux
- La méthode D.E.S.C.

Intégrer la mixité culturelle des équipes dans son mode de management

La diversité culturelle des équipes intervenant en établissements sanitaires et médico-sociaux est aujourd'hui une donnée managériale majeure. Des personnes d'origines, de cultures et de croyances variées sont amenées à travailler ensemble face à des publics fragilisés requérant la plus grande attention. Pour fédérer ses équipes et faire de la diversité un atout, le personnel de l'encadrement a besoin de clés de lecture spécifiques pour comprendre les enjeux de cette multi-culturalité, travailler sur ses propres représentations et adapter son management.

Formatrice

Amélie Loireau, anthropologue sociale de formation initiale et coach professionnelle

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre pourquoi et comment la culture interagit dans les relations professionnelles
- Travailler sur ses propres représentations culturelles et de prendre du recul dans le cadre de sa fonction managériale
- Disposer de clés de lecture sur les grandes tendances culturelles et comportementales
- Identifier les leviers pour être efficace et respectueux dans le management des relations interculturelles

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Personnel encadrant

Prérequis

- Etre en situation d'encadrement
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: apports théoriques et méthodologiques, réflexion individuelle et prise de recul sur ses propres représentations, témoignages, échanges, exercices pratiques, jeux pédagogiques et mises en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 euros/jour pour le groupe
INTER : 280 euros/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

Ce que recouvre la notion de culture

- Vers une définition de la culture
- La métaphore de l'iceberg : les aspects visibles et audibles de la culture versus les aspects invisibles
- Les interprétations diffèrent selon les cultures
- Les différentes composantes culturelles
- Interculturalité et stéréotypes
- Nuances entre stéréotypes et valorisation (considération) de la diversité

Après-midi (durée 3h30)

Différentes approches de l'interculturalité

- L'approche de Fons Trompenaars
- Les quatre dimensions de l'anthropologue Geert Hofstede
- Une brève analyse de la culture française
- Quelques points de repères sur d'autres cultures

La « boîte à outils » du manager interculturel

- Les grands thèmes à considérer pour être plus conscient de soi et des autres
- Les savoir-faire et savoir-être à développer

Cette formation apportera des clés de compréhension et des outils opérationnels d'action pour prendre du recul, analyser les différentes dimensions des comportements humains, des conflits, des crises, et mieux gérer les situations rencontrées face à des personnalités dites « difficiles ».

NB : seront étudiées les situations rencontrées notamment avec des collègues, ou des proches de résident. Le sujet « résidents/usagers difficiles » n'entre pas dans le cadre de cette formation.

Formateur

Walter Deumer, psychologue

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les réactions des personnalités dites « difficiles » : agressivité, passivité, peur, humeur changeante, etc.
- Repérer et nommer les comportements pour mieux faire face : la mauvaise foi, la culpabilisation, le chantage affectif, la violence verbale ...
- Mieux s'affirmer dans son rôle d'encadrant, appliquer les règles, lois et procédures
- Saisir les enjeux juridiques et psychologiques du harcèlement moral
- Comprendre les enjeux des émotions et réagir de manière adéquate en évitant les pièges
- S'affirmer, améliorer sa communication et ses techniques pour réagir
- Prévenir les situations difficiles et appliquer des techniques de gestion de conflits

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel encadrant

Prérequis

- Etre en situation d'encadrement
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, analyse, mises en situation, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : participation aux échanges, exercices et études de cas, évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Décrire, définir, différencier

- Distinguer entre une personnalité dite « difficile », une personne en crise, une situation difficile, un conflit
- Les comportements d'une personne en crise ; les réactions dans une situation difficile, dans un conflit
- Distinguer entre comportement désagréable, comportement inacceptable, comportement répréhensible

L'impact du comportement de la personne

- Effets pour les collaborateurs, pour l'équipe
- Pour le service, la prise en charge des usagers/résidents

Après-midi (durée 3h30)

Appliquer le cadre pour faire face aux « personnalités difficiles »

- Le rôle du manager
- Cadrer : donner des consignes, appliquer le règlement intérieur, se référer aux fiches de poste, définir des règles relationnelles et les mettre en œuvre ; si besoin se référer au code du travail, au code pénal
- Le harcèlement moral : définition ; notions juridiques et psychologiques

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Pour faire face aux « personnalités difficiles », comprendre et apaiser les émotions

- La colère, l'agressivité. Désamorcer, recadrer
- La peur, l'angoisse. Rassurer, protéger
- Maîtriser ses propres émotions
- Éviter les pièges : ne pas aller dans la surenchère de la dispute, ne pas discuter inutilement, ne pas se soumettre

Après-midi (durée 3h30)

Faire face aux personnalités dites « difficiles » (suite)

- Quels mots choisir pour s'affirmer, pour dialoguer ?
- La négociation raisonnée
- L'écoute active et ses limites
- La prévention des conflits
- Les troubles de la personnalité

Toute organisation est le théâtre d'une multitude d'interactions quotidiennes et en continu. Face à la diversité des situations et des points de vue, les encadrants doivent considérer toutes les facettes d'une réalité afin de prendre les meilleures décisions possible. Cette formation leur permet de mieux gérer les incertitudes en mobilisant leurs équipes dans une dynamique de co-construction face à la complexité, notamment en cas de changement ou de conflit.

Formateur

Dominique Pierucci, titulaire d'un master en « Ingénierie et pédagogie de la formation pour adultes », formée à l'analyse transactionnelle et systématique, coach certifié

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appréhender les enjeux, les risques et les potentialités d'une situation complexe
- Adopter une stratégie et une posture managériale adaptée à la situation et au(x) professionnel(s) individuellement et collectivement
- Mobiliser les méthodes et les outils associés

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel encadrant

Prérequis

- Etre en situation d'encadrement
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostique préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: pédagogie active : exercices et ateliers, vidéos pédagogiques, mises en situation filmées, apports théoriques en management, psychologie et communication

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : quiz
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- La complexité : réalité, enjeux et défis.
- Les situations complexes : le changement, le conflit.
- Atelier SWOT : Forces, Faiblesses (Internes), Opportunités et Menaces (Externes) de votre système.
- Les trois dimensions de la fonction managériale : encadrement, leadership, accompagnement.
- Donner le cap pour donner du sens.

Après-midi (durée 3h30)

- Le cycle du changement et son accompagnement : les postures à privilégier à chaque étape.
- Les habiletés relationnelles à mobiliser pour prendre en compte les résistances au changement.
- La stratégie des alliés
- L'intelligence émotionnelle au service d'une relation et d'une communication de qualité

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- La confiance, préalable indispensable à une coopération de qualité. Instaurer/Rétablir le dialogue
- Les 6 sources de pouvoir
- Les 8 clefs de la mise en œuvre du changement
- L'accompagnement du changement et la communication (finalités-objectifs-résultats attendus-acteurs concernés-stratégies de déploiement et ancrage dans la durée)

Après-midi (durée 3h30)

- Gérer les conflits : Les jeux relationnels et le triangle de Karpman-les décoder et en sortir
- Les signes de reconnaissance et le feed-back : oser et savoir dire.
- Un outil pour gérer le conflit : le DESC

Les entretiens d'activité et les entretiens professionnels constituent des temps de rencontre essentiels pour le manager et le collaborateur. Ils sont à la fois un processus et un moment privilégié de dialogue, un acte majeur de management, et un outil puissant de développement et de motivation.

Au-delà du bilan réalisé sur l'activité de l'année, ces rendez-vous sont l'occasion de prendre du recul sur la façon dont le collaborateur vit et exerce son métier, et ainsi, de poser des jalons pour le futur. Par sa posture d'écoute et de facilitateur, le manager doit amener le collaborateur à prendre conscience de ses points forts et de ses axes de développement, et à exprimer clairement ses besoins et ses attentes en matière d'accompagnement

Formateur

Amélie Loireau, anthropologue sociale de formation, coach professionnelle ou Nicolas Scohy, philosophe de formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Différencier l'entretien d'activité de l'entretien professionnel, et maîtriser le cadre réglementaire
- Comprendre l'enjeu de management que constituent ces entretiens
- Maîtriser le processus de ces entretiens sans en brûler les étapes : évaluation, mise en relief des compétences, fixation des nouveaux objectifs pour l'entretien d'activité / qualification des souhaits d'évolution et accompagnement du développement des compétences pour l'entretien professionnel
- Réaliser un suivi post-entretien
- Se préparer aux situations complexes ou imprévues

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel encadrant

Prérequis

- Etre en situation d'encadrement
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Méthodes et modalités d'évaluation

- Eléments matériels : livret de formation, grilles d'entretien professionnel et d'activité
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, méthodologiques et expérientiels, réflexion individuelle et en sous-groupes, mises en situation avec grille d'observation spécifique, témoignages et échanges, cas pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Objectifs et enjeux de l'entretien d'activité

- Dialoguer et créer du lien
- Partager l'évolution de la performance
- Nourrir le besoin de considération et de reconnaissance
- Déterminer des objectifs et qualifier une nouvelle feuille de route

Objectifs et enjeux de l'entretien professionnel

- Dialoguer et créer du lien
- Comprendre les souhaits d'évolution du collaborateur
- Définir le besoin d'accompagnement
- Soutenir le collaborateur en faisant converger son projet personnel et le projet de la structure

Après-midi (durée 3h30)

Les étapes de l'entretien d'activité et de l'entretien professionnel

- La préparation de l'entretien
- Le déroulement de l'entretien et son processus
- Le suivi post-entretien

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Améliorer sa pratique

- Les « pièges » à éviter
- Principes fondamentaux : se préparer, écouter, être factuel, savoir le dire et oser l'écrire, soutenir et accompagner
- Attitudes et comportements à adopter
- Les facteurs de motivation du collaborateur
- L'authenticité
- Des objectifs « qui parlent »
- L'encouragement
- Les entretiens intermédiaires de suivi

Après-midi (durée 3h30)

Gestion des imprévus et des situations délicates

- Postures, outils pour le manager en cas d'imprévu
- Postures, outils pour le manager en cas de désaccord ou de conflit
- Autres situations délicates



RESSOURCES HUMAINES - DROIT - INSTANCES REPRÉSENTATIVES

• Connaître les fondamentaux de la convention collective du 31 octobre 1951.....	73
• La gestion des absences liées à la santé et de l'inaptitude.....	74
• La gestion des congés payés	75
• La gestion des remplacements	76
• Pratique de la paie dans la CCN51	77
• Le CSE - Les nouvelles règles de fonctionnement	78
• Procédures disciplinaires	79

Connaître les fondamentaux de la convention collective du 31 octobre 1951

Cette formation permettra à l'encadrement de maîtriser les fondamentaux de la CCN51 afin de sécuriser les relations collectives et individuelles du travail.

Formatrice

Catherine Audias, titulaire d'un DESS en droit social et d'un Master en management des structures de l'action social

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mobiliser des méthodes d'utilisation et de lecture de la convention collective du 31 octobre 1951 rénovée
- Maîtriser la portée et le contenu du texte conventionnel
- Evaluer les écarts avec les dispositions générales du Code du travail et des accords d'entreprise

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Directeurs d'établissement, personnel encadrant, personnel en charge des ressources humaines

Prérequis

- Etre en situation d'encadrement
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique.
- Les participants doivent se munir d'une calculatrice pour les cas pratiques.
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, cas pratiques, études de cas

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

Le rôle et la place de la CCN 51 dans la relation de travail

- Analyse du dispositif conventionnel

La structuration du texte conventionnel

- Repérage des dispositions générales et des annexes

Après-midi (durée 3h30)

- Identification des spécificités de cette convention collective
- Les relations collectives conventionnelles / le droit syndical et la représentation élue du personnel
 - Le recrutement, Le contrat de travail, Les filières de classement
 - Focus sur la rémunération conventionnelle / La structure de rémunération / l'accord spécifique sur les bas salaires
 - Les dispositions relatives à la durée du travail et à l'aménagement du temps de travail
 - Les congés payés, les congés de courtes durées et les jours fériés
 - La suspension du contrat de travail / La maladie, la maternité, l'accident de trajet et la maladie professionnelle.
 - Les modes de rupture du contrat de travail

Cette journée de formation permettra de maîtriser les procédures se rapportant aux absences des salariés liées à l'état de santé et celles liées à l'inaptitude dans le respect des dispositions légales et conventionnelles en vigueur. Les stagiaires pourront ainsi mieux appréhender et intégrer les différents impacts de ces absences pour le fonctionnement de la structure.

Formatrice

Stéphanie Birotheau, juriste droit social

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les différents cas d'absences possibles du salarié dans le code du travail et de la CCN51
- Maîtriser les règles d'acquisition et de décompte des absences
- Mettre en application les procédures liées aux absences dans son établissement

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Personnels chargés de la gestion des ressources humaines et de la paie

Prérequis

- Travailler dans un service RH et/ou paie
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : supports pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges entre participants, cas pratiques / exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités pédagogiques

Formation en intra établissement ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

Absences liées à l'état de santé

- Congés maladie
- Accident du travail ou maladie professionnelle
- Temps partiel thérapeutique

Après-midi (durée 3h30)

Inaptitude

- La contre-visite médicale
 - Définition
 - Organisation / déroulement
 - Les suites à donner à la contre-visite médicale
- Invalidité et inaptitude
- La visite de pré-reprise
- Le constat d'inaptitude
- L'obligation de reclassement
- La procédure de licenciement du salarié inapte

Cette journée de formation permettra aux personnels chargés des RH et de la paie de maîtriser les procédures liées aux congés payés des salariés dans le respect des dispositions légales et conventionnelles en vigueur. Les stagiaires pourront ainsi mieux appréhender et intégrer les différents impacts des congés payés pour le fonctionnement de la structure.

Formateurs

Stéphanie Birotheau, juriste droit social

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les différents types de congés légaux et conventionnels
- Maîtriser les règles d'acquisition et de décompte
- Organiser l'information et la consultation du CSE, informer les salariés de l'ordre de départ en congés

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Personnels chargés de la gestion des ressources humaines et de la paie

Prérequis

- Travailler dans un service RH et/ou paie
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : supports pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: apport théorique, échanges entre participants, cas pratiques / exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

Connaître les droits aux congés légaux et conventionnels

- Congés payés
- Congés spécifiques
- Congés cadres CCN51
- Modalités d'acquisition et de prise

Organiser les départs en congés

- Consultation des IRP
- Ordre des départs
- Affichage, etc.

Après-midi (durée 3h30)

L'indemnisation des congés payés

- L'acquisition en fonction des absences
- La prise
- Le report
- Le calcul de l'indemnité de congés payés

Cette journée de formation permettra aux personnels chargés des RH et de la paie de maîtriser les procédures liées aux remplacements des salariés dans le respect des dispositions légales et conventionnelles en vigueur. Les stagiaires pourront ainsi mieux appréhender et intégrer les différents impacts des remplacements pour le fonctionnement de la structure tout en s'assurant de la bonne gestion dans le logiciel.

Formatrice

Stéphanie Birotheau, juriste droit social.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les règles encadrant le recours au CDD et à l'intérim
- Améliorer ses connaissances dans la gestion CDD de remplacement et du travail temporaire, des heures supplémentaires ou complémentaires
- Éviter le risque de requalification en CDI
- Connaître la réglementation régissant les heures supplémentaires et complémentaires et savoir les utiliser à bon escient

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Personnels chargés de la gestion des ressources humaines et de la paie (Directeurs, directeurs adjoints, adjoints de direction, responsables)

Prérequis

- Etre en situation de gestion des remplacements
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: apport théorique, échanges entre participants, cas pratiques / exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne • Cas pratiques/exercices

Contenu

Matin (durée 3h30)

La gestion des CDD

- Le formalisme requis en matière de CDD
- CDD de remplacement
- CDD : cas de recours interdits par la loi
- CDD de date à date : durée maximale, période d'essai et renouvellement
- CDD à terme incertain
- Succession de CDD
- Droits des salariés en CDD
- Fin de CDD : motifs de rupture, prime de précarité, formalités administratives

Après-midi (durée 3h30)

Les heures supplémentaires et complémentaires

- Définition
- Contingent
- Repos obligatoire
- Le paiement

L'avenant complément d'heures

- Formalisme requis
- Principes légaux et conventionnels
- Obligation de l'employeur

L'intérim

- Avantages
- Points de vigilance

Cette formation permettra aux personnels chargés de la paie de comprendre les mécanismes de la paie et de maîtriser les dispositions liées aux spécificités de la CCN51 afin de sécuriser les pratiques.

Formatrice

Catherine Audias, titulaire d'un DESS en droit social et d'un Master en management des structures de l'action social

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser la détermination du salaire
- Acquérir les règles et méthodes qui permettent de résoudre les problèmes rencontrés lors du calcul de la paie
- Piloter la gestion administrative du personnel
- Savoir appliquer les principes, règles et procédures du droit du travail et du droit conventionnel

Durée

4 jours (28 heures)

Public concerné

Ensemble du personnel travaillant dans les services paie

Prérequis

- 1er niveau de connaissance du fonctionnement de la paie
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Apports théoriques et méthodologiques, cas pratiques : calculs (primes, indemnités, etc)

Les participants doivent se munir d'une calculatrice pour les cas pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter et/ou intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Les éléments de rémunération dans la convention du 31/10/1951 (socle conventionnel de 2014)
- Le salaire et ses compléments (notamment les sujétions d'internat et les astreintes)

Après-midi (durée 3h30)

- Le travail de nuit, dimanches et jours fériés
- Les avantages en nature, nourriture

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Les événements affectant le salaire
- L'entrée et la sortie en cours de mois
 - Les heures supplémentaires et complémentaires
 - Les congés payés et congés divers selon les modes d'aménagement du temps de travail

Après-midi (durée 3h30)

- L'indemnisation légale et conventionnelle de la maladie
- Les indemnités de rupture du contrat de travail et le régime social et fiscal
- Les heures de délégation

Jour 3

Matin (durée 3h30)

- Le paiement de la rémunération
- La saisie sur salaire
 - Le bulletin de salaire (simplification et mentions)

Après-midi (durée 3h30)

La notion de charges sociales et de tranches (TA/TB), les effets sur le plafond de la sécurité sociale

Jour 4

Matin (durée 3h30)

Les contrats aidés et le principe des exonérations de charges (CUI-CAE, contrat d'avenir, contrat de qualification et contrat d'apprentissage)

Après-midi (durée 3h30)

- La paie et les documents de fin de contrat
- La fin du CDD
 - La rupture conventionnelle
 - La mise et le départ à la retraite

La réforme du Code du Travail a dessiné les contours d'une toute nouvelle Instance Représentative du Personnel: le CSE. Ces nouvelles dispositions nécessitent d'en maîtriser les modalités de fonctionnement et notamment d'identifier toutes les étapes des réunions, le rôle et la place du président ainsi que de savoir agir et réagir face aux demandes des élus. Nous vous proposons une formation opérationnelle alternant apports théoriques, pratiques et exemples.

Formatrice

Catherine Audias, titulaire d'un DESS en droit social et d'un Master en management des structures de l'action social

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Acquérir les connaissances de base de la législation sur le CSE / CSE Central
- Respecter les procédures d'information et de consultation du CSE / CSE Central
- Maîtriser la gestion quotidienne des relations collectives du travail
- Favoriser le dialogue social

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Directeurs et référents RH

Prérequis

- Etre en situation d'animation du CSE et en charge de l'animation du dialogue social

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Les attributions et les pouvoirs du CSE et du CSE Central.

- Les réclamations collectives et individuelles
- Les attributions d'ordre économique, financier et professionnel
 - Le formalisme, nature et périodicité des informations à transmettre au CSE et du CSE Central
- Les nouveaux domaines de consultation du CSE / CSE Central
 - Les consultations récurrentes et ponctuelles
- Les orientations stratégiques
- Les obligations des membres du CSE/ CSE Central: Le secret professionnel et l'obligation de discrétion

Après-midi (durée 3h30)

Informé et consulter le CSE dans le respect des obligations de l'employeur

- L'articulation information / consultation / négociation,
 - Maîtriser les étapes et les modalités de consultation du CSE
 - La Base de données économiques et sociales (BDES)
 - Le rôle, le contenu et la mise à jour des données
 - Les experts du CSE et leurs missions
 - Les conséquences d'absence de consultation ou de consultation irrégulière
- Les règles de fonctionnement du CSE
- Le règlement intérieur du CSE
 - L'affichage,
 - Le local
 - La liberté de déplacement
 - La visioconférence

- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable par un QCM

Méodalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique, tableaux synoptiques, calendrier type de consultation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Alternance d'éléments théoriques et pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Connaître et respecter les moyens du CSE

- Le crédit d'heures ou heures de délégation / modalités de report et de mutualisation entre titulaires et suppléants / paiement et contrôle
 - La contribution aux activités sociales et culturelles
 - La formation des membres du CSE
- La réunion du CSE
- Les différents types de réunion et leur périodicité
 - Les demandes individuelles et collectives
 - Délai de transmission et modalités de présentation
 - La réponse de l'employeur et le registre spécial

Après-midi (durée 3h30)

- La préparation des réunions
 - Les conditions d'élaboration et le contenu de l'ordre du jour
 - Le formalisme et les délais de communication de l'ordre du jour
- Le déroulement des réunions
 - Le rôle du Président de séance
 - Veiller au bon déroulement et à la juste répartition de la parole
 - Etre garant de l'atteinte des objectifs de l'entreprise
 - La conduite à tenir selon les situations : exigences d'information, réclamations, revendications, etc.
- La rédaction du PV et son approbation
- La protection des membres du CSE : Le statut de salarié protégé
- Le délit d'entrave

Cette journée de formation permettra de mieux cerner les différents degrés de sanctions et recours possibles, de mettre en œuvre sa décision en connaissance de cause, de maîtriser les procédures disciplinaires pour sécuriser les pratiques et éviter les risques de contentieux.

Formatrice

Stéphanie Birotheau, juriste droit social

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Acquérir les bases juridiques et étudier la mise en œuvre de ces procédures disciplinaires
- Maîtriser les procédures pour éviter les risques de contentieux à l'aide de modèles et d'exemples concrets

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Directeurs, directeurs adjoints, adjoints de direction, responsables ressources humaines

Prérequis

- Etre en situation d'encadrement
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges entre participants, cas pratiques / exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

Le cadre juridique de la procédure disciplinaire

- Le droit disciplinaire : quelques notions
- Le repérage de la faute, l'objectivation
- Les sanctions prévues par les dispositions légales et conventionnelles

La mise en œuvre de la procédure disciplinaire

- La prise en compte des prescriptions
- La mise à pied à titre conservatoire
- La convocation à un entretien préalable
- L'entretien préalable
- Le délai de réflexion à l'issue de l'entretien préalable

Après-midi (durée 3h30)

Le choix et la notification de la sanction

- Le choix de la sanction
- La notification de la sanction
- La procédure de licenciement pour faute
- Autres procédures

La procédure de licenciement des salariés protégés

- Le préavis
- Les indemnités de rupture
- Les documents à remettre lors du départ du salarié

Le contentieux prud'homal



QUALITÉ - GESTION DES RISQUES

- Améliorer le signalement des évènements indésirables et des évènements indésirables graves en établissement..... 81
- Établissements recevant du public : sécurité incendie, travaux et maintenance réglementaire 82

Améliorer le signalement des événements indésirables et des événements indésirables graves en établissement

La notion de risque et son évitabilité sont de plus en plus prégnantes dans notre société. Le monde de la santé, du médico-social et du social n'échappe pas à cette règle. Au cours de ces dernières décennies, la gestion des risques est en effet devenue une préoccupation majeure des établissements. Elle repose essentiellement sur le signalement par les professionnels des événements indésirables. Cependant, la sous déclaration est une réalité à laquelle se heurtent les établissements. Des actions sont donc nécessaires pour comprendre, accompagner et renforcer la mise en place de la déclaration qui contribue fortement à renforcer la culture sécurité et à l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins et des pratiques d'accompagnement.

Formatrice

Sandrine Audebault, responsable qualité et gestion des risques

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître et comprendre les obligations de signalement
- Connaître les modalités de signalement
- Intégrer dans ses pratiques une culture de sécurité
- Connaître et comprendre les enjeux de la gestion des risques a posteriori

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Tout professionnel d'établissement social, médico-social ou sanitaire

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire, médico-social ou social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: apports théoriques, échanges professionnels, quiz, retour d'expérience, cas pratiques et mise en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

Le contexte

- Cadre réglementaire

Les enjeux liés à la démarche de gestion des événements indésirables

- Définition pour un langage partagé (EI/EIG/EIAS)
- Le signalement : un dispositif à mettre en place : bénéfices
- Les freins à la déclaration : limites
- Développement d'une culture sécurité et d'un apprentissage par l'erreur

Après-midi (durée 3h30)

Le circuit des événements indésirables

- Signalement : qui ; quoi ; comment ; à qui ?
- Définir le circuit de signalement (interne et externe)
- Collecte des événements (support de signalement)

Établissements recevant du public : sécurité incendie, travaux et maintenance réglementaire

Les établissements recevant du public (ERP) doivent répondre aux obligations du règlement de sécurité incendie qui leur est dédié (Arrêté du 25 juin 1980 modifié).

Ce règlement de sécurité impose des normes de construction, d'aménagement, de maintenance et de vérification des installations de formation du personnel afin de garantir la sécurité et l'intégrité des personnes (usagers, personnel, partenaires) et des biens.

Formateurs

Sandrine Audebault, responsable qualité et gestion des risques et Franck Bisson, responsable patrimoine

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Respecter les obligations en matière de sécurité incendie
- Améliorer la méthodologie de suivi et la traçabilité des interventions
- Garantir la sécurité des personnes et des biens

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

En binôme : direction d'établissement ou adjoint/technicien de la maintenance et/ou ouvrier d'entretien

Prérequis

- Connaître son (ses) bâtiment(s) – locaux / équipements
- Connaître ses prestataires de maintenance
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique + support visuel
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: Apports théoriques, tour de table, échanges entre participants, analyse de pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements

Prix

90 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

Sécurité des établissements recevant du public

- Classement des bâtiments
- Établissements recevant du public (ERP)
- Classement des établissements du COS
- Réglementation applicable aux établissements du COS
- Formations et exercices obligatoires
- Documents et affichages obligatoires
- Prévenir ou limiter l'incendie

Après-midi (durée 3h30)

Travaux et maintenance réglementaire des ERP

- Création ou modification d'un ERP
- Vérifications périodiques obligatoires
- Diagnostics obligatoires
- Accessible aux personnes handicapées

Commission de sécurité

- Composition et mission
- Différents types de visite
- Déroulé d'une visite périodique



FINANCES - GESTION - COMPTABILITÉ

- ERRD/EPRD : mode d'emploi, mise en application, analyse..... 84
- Présentation de l'évolution du patrimoine : le PPI..... 85
- Mieux comprendre la réglementation et la structure budgétaire des EHPAD
pour améliorer la gestion de la facturation 86
- Un nouveau mode de présentation du prévisionnel : le PGFP
Plan global de financement pluriannuel 87

Les évolutions récentes du cadre de gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux ont, pour de nombreuses structures, nécessité une adaptation rapide et en profondeur.

Un nouveau mode de présentation des engagements financiers, concernant l'année suivante, s'est imposé pour beaucoup d'établissements ou services : l'EPRD (État des prévisions de recettes et de dépenses).

Avant 2023, c'est pratiquement tout le secteur social et médicosocial qui aura basculé dans cette nouvelle forme de présentation de la situation économique et financière.

La présente formation propose de préparer les personnes concernées (direction, services comptables et financiers et toute personne appelée à participer à l'élaboration du prévisionnel) à cette évolution.

Formateur

Stéphane Arnold, titulaire d'un diplôme de 3^e Cycle de Gestion, I.S.G. Paris et d'une Maîtrise d'Econométrie, Panthéon Sorbonne

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre la logique d'ensemble de l'EPRD
- Connaître les méthodes de calcul de la CAF
- Calculer les grandes masses du bilan financier
- Bâter les tableaux de l'EPRD
- Calculer les ratios qui l'accompagnent

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Directeurs d'établissement, responsables comptables et financiers

Prérequis

- Les participants à la formation devront être capables de lire les états financiers que sont les bilans et comptes de résultats. De même, ils devront pouvoir indiquer, sur ces documents, les postes significatifs et leur acception, en particulier pour les comptes en lien avec les charges et produits calculés (parfois nommés flux internes).
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: alternance d'apports didactiques et de réflexions menées soit en sous-groupes, soit en groupe complet, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en INTRA sur demande)

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Logique d'ensemble de l'EPRD

- Intentions, construction
- Calendrier

Connaître les méthodes de calcul de la CAF

- Méthode additive
- Méthode soustractive

Après-midi (durée 3h30)

Les deux premiers tableaux de l'EPRD

- Compte de résultat prévisionnel
- Tableau de détermination de la CAF

Le calcul des grandes masses du bilan financier

- Fonds de roulement d'investissement
- Fonds de roulement d'exploitation

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Les principaux comptes de flux internes utilisés

- Dotations, reprises
- Quote-part de subvention d'investissement
- Cession d'immobilisation

La répartition de la CAF

- CAFRI.
- CAFRE.

Après-midi (durée 3h30)

Les deux derniers tableaux de l'EPRD

- Investissements et financements
- Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement
- Ratios obligatoires

L'ERRD

- État réalisé qui se substitue au compte administratif
- Affectation du résultat

Mis en évidence dans le décret budgétaire, comptable, financier et tarifaire publié au Journal Officiel (décret n°2003-1010 du 22 octobre 2003, JO du 24), le plan pluriannuel de financement (PPF) est devenu un élément incontournable de la présentation du budget. De construction délicate, il permet de présenter l'évolution financière future du patrimoine de la structure, en s'appuyant sur les événements passés et les décisions actuelles. Il s'intègre au sein d'un ensemble plus complet : le PPI (plan pluriannuel d'investissement). Ce dernier est composé d'un ensemble de tableaux, parmi lesquels le très attendu « tableau des surcoûts » qui tient une place privilégiée aux yeux des services de tarification.

Formateur

Stéphane Arnold, titulaire d'un diplôme de 3e Cycle de Gestion, I.S.G. Paris et d'une Maîtrise d'Econométrie, Panthéon Sorbonne

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de

- Comprendre la logique d'ensemble du PPI
- Appréhender l'articulation et l'enchaînement des différents tableaux
- Repérer les éléments qui influencent l'évolution du PPF
- Identifier les éléments d'évolution du patrimoine qui impactent l'exploitation (surcoûts)
- Anticiper les variations des grandes masses

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Directeurs d'établissement, responsables comptables et financiers

Prérequis

- Les participants à la formation devront être capables de lire les états financiers que sont les bilans comptable (actif / passif) et financier (grandes masses : FRI, FRE, FRNG, BFR et trésorerie). Ils devront pouvoir indiquer, sur ces documents, les postes significatifs et leur acception, ainsi que les contreparties les plus évidentes au sein du compte de résultat.
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: alternance d'apports didactiques et de réflexions menées soit en sous-groupes, soit en groupe complet, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissement

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Présentation générale de l'ensemble PPI

- Source d'informations
- Support de demandes formulées auprès des services de la tarification
- Les différents tableaux
- Tableau des emprunts
- Programme d'investissement
- Plan pluriannuel de financement

Après-midi (durée 3h30)

Le bilan financier

- Éléments de base
- Affectation du résultat
- Évolutions à prévoir avec l'arrivée de l'EPRD (état des prévisions de recettes et de dépenses)
- Le calcul des variations du fonds de roulement d'investissement
- En ressources
- En emplois

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Le calcul des variations du fonds de roulement d'exploitation

- En ressources
- En emplois
- Le calcul des variations du besoin en fonds de roulement
- En ressources
- En emplois

Après-midi (durée 3h30)

L'approche de la trésorerie

- En tant que résultante
- En tant que financement interne
- L'opportunité de l'article R 314-48 du CASF
- Contenu de l'article
- Application concrète
- Le tableau des surcoûts
- Éléments incontournables
- Éléments satellites

Mieux comprendre la réglementation et la structure budgétaire des EHPAD pour améliorer la gestion de la facturation

La gestion de la facturation en EHPAD est un processus important pour la qualité de la prise en charge des personnes accueillies. Cette formation vise à apporter des éclairages aux personnels en charge de cette activité pour mieux comprendre la réglementation et la structure budgétaire des établissements, et cerner à quelles prestations correspond chacune des parties de la facture, la fixation des prix et les aides dont les personnes accueillies peuvent bénéficier.

Formateur

Jean-Michel Navarro, responsable comptable en centre gériatrique

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Situer les principales composantes de la réglementation et de la structure budgétaire des EHPAD
- Comprendre les composantes des frais de séjour ; les prestations facturées et le tarif journalier de dépendance
- Connaître et intégrer les différentes aides dont peuvent bénéficier les résidents

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Personnels d'accueil, services comptables et financiers, en charge de la facturation

Prérequis

- Etre en charge de la facturation dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, travail en lien avec le logiciel de facturation utilisé (en cas de formation INTRA uniquement)
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, cas pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter et/ou intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

La réglementation des EHPAD

- Définitions
- Les autorités de tutelles : définitions, attributions et compétences
- La convention tripartite
- La grille AGGIR

La structure budgétaire d'un EHPAD

- Le budget hébergement/le budget dépendance/le budget « soins »

Le Contrat Pluriannuel d'Objectif et de Moyens (CPOM)

Après-midi (durée 3h30)

Les prestations facturées : composantes et modalités de fixation

- Le tarif journalier d'hébergement
- Le tarif journalier de dépendance

Les aides au paiement des frais d'hébergement :

modalités et modulation de la facture en établissement

- Les aides au logement
- L'aide sociale à l'hébergement
- Les aides au paiement des frais de dépendance
- Modalités de gestion des aides dans la facturation de l'établissement

Un nouveau mode de présentation du prévisionnel : le PGFP – Plan global de financement pluriannuel

L'arrivée de l'EPRD (état prévisionnel de recettes et de dépenses) en 2017 pour certains établissements du secteur personnes âgées, puis, à l'occasion des contractualisations de type CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens) pour le secteur personnes handicapées, a été accompagnée de celle du PGFP (plan global de financement pluriannuel). Ce dernier, beaucoup plus complexe, doit permettre d'anticiper les évolutions du patrimoine sur plusieurs années. Il remplace le PPF (plan de financement pluriannuel) et tient compte d'un ensemble de paramètres dont la maîtrise n'est pas aisée. L'arrivée de certains concepts, nouveaux dans le secteur, pourrait compliquer son utilisation voire sa mise en place.

Formateur

Stéphane Arnold, titulaire d'un diplôme de 3^e Cycle de Gestion, I.S.G. Paris et d'une Maîtrise d'Econométrie, Panthéon Sorbonne

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre la logique d'ensemble du PGFP
- Appréhender l'articulation et l'enchaînement des différents tableaux
- Repérer les liens entre EPRD et PGFP
- Intégrer les décisions imposées par la signature d'un CPOM
- Identifier les variations des grandes masses et de la CAF

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Directeurs d'établissement, responsables comptables et financiers

Prérequis

- Les participants à la formation devront être capables de lire les états financiers que sont les bilans financiers et l'EPRD. De même, ils devront pouvoir indiquer, sur ces documents, les postes significatifs et leur acception, en particulier pour les comptes en lien avec les charges et produits calculés (parfois nommés flux internes). La formation sur l'EPRD, également proposée par l'IFCOS, permet de faciliter la participation à cette formation sur le PGFP.
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Présentation générale de la logique PGFP

- Complément de l'EPRD
- Importance du concept de CAF

Les différents tableaux

- Comptes de résultat (principal & annexes)
- Consolidation

Après-midi (durée 3h30)

La place centrale de la CAF

- Importance du résultat
 - Affectation de la CAF
- La signification des termes « fonds propres »
- Actif ou passif
 - Trésorerie = conséquence

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: alternance d'apports didactiques et de réflexions menées soit en sous-groupes, soit en groupe complet, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements

Prix

280 €/jour/personne



TECHNIQUES CORPORELLES - MANUTENTION - ACTIVITÉ PHYSIQUE

- Actualisation des connaissances en prévention des risques et en manutention 89
- Bases en prévention des risques liées à l'activité physique et en manutention 90
- Gestes et postures, la manutention des résidents en établissement..... 91
- Gestes et postures pour les professionnels non-soignants des établissements 92
- Plaies et cicatrisation : prévenir, évaluer, prendre en charge 93
- Prévenir et gérer les escarres 94
- Prévenir et prendre en charge les chutes de la personne âgée 95

Avec le temps, certains gestes, qui ne sont pas toujours les plus adaptés au patient/résident, peuvent devenir automatiques. Une formation devient ainsi nécessaire pour réajuster sa pratique. Afin de pouvoir offrir des soins de qualité qui respectent la sécurité du patient mais aussi du soignant, il est nécessaire de réfléchir sur les gestes pratiqués, le matériel utilisé, et ainsi développer une véritable politique de prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques) au sein de l'établissement.

Formatrice

Elisabeth Lhermitte-Lucquin, ergothérapeute en centre de réadaptation et de rééducation fonctionnelles, formatrice PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) certifiée par l'INRS

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Participer à la maîtrise du risque sur son poste de travail
- Améliorer le confort et la sécurité des patients/résidents

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Personnel soignant ayant besoin d'une actualisation des connaissances – Jusqu'à 10 stagiaires

Prérequis

- Avoir déjà suivi une formation manutention dans les 3 dernières années
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique, film
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Apports théoriques, travail en groupe ou par 2, mise en situation pratique

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

La prévention

- Définition
 - Accidents de travail, maladie professionnelle
- Les risques et dangers
- Définition
 - Document unique

Les principes d'économie gestuelle

- Définitions
- Applications pratiques

Analyse d'une situation de travail

Après-midi (durée 3h30)

Techniques de manutention au lit

- Lever et recoucher, rehausser au lit, déplacer dans le lit

Techniques de manutention au fauteuil

- Rehausser au fauteuil, transfert fauteuil-lit

Aides techniques

- Lève malade, verticalisateur, guidon de transfert, planche de transfert, drap de glissement

Pour préserver la santé et la sécurité des soignants au travail, il est indispensable d'acquérir les bases en matière de prévention. Cette formation permettra au professionnel de dispenser des soins de qualité qui respectent la sécurité du patient mais aussi la sienne, en faisant réfléchir sur les gestes pratiqués, le matériel utilisé, l'organisation, dans l'idée de développer une véritable politique de prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques) au sein de l'établissement.

Formatrice

Elisabeth Lhermitte-Lucquin, ergothérapeute en centre de réadaptation et de rééducation fonctionnelles, formatrice PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique) certifiée par l'INRS

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Participer à la maîtrise des risques sur son poste de travail
- Améliorer le confort et la sécurité des patients

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel soignant – Jusqu'à 10 stagiaires

Prérequis

- Intervenir auprès de patients/résidents d'établissements sanitaires ou médico-sociaux
- La mise en œuvre d'une formation d'actualisation des connaissances dans les 3 ans suivant la formation de base est recommandée
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : support pédagogique, film
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, travail en groupe ou par 2, mise en situation pratique

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : mise en pratique, évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Les AT (les arrêts de travail) et maladies professionnelles
- La prévention
- Les risques et dangers
- Les principes de prévention

Après-midi (durée 3h30)

- Le fonctionnement du corps humain
- Les TMS (troubles musculo-squelettiques)
- Les zones de confort au niveau des membres supérieurs
- La situation de travail : analyse succincte

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Analyse de situation de travail
- Les principes d'économie gestuelle

Après-midi (durée 3h30)

- Techniques de manutention au lit
- Techniques de manutention au fauteuil
- Aides techniques

Gestes et postures, la manutention des résidents en établissement

Gestes et postures, prévention des troubles musculo-squelettiques, prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles : cette formation permettra aux professionnels de comprendre les risques et les contraintes qui s'exercent sur leur physique durant leur carrière, d'acquérir les bonnes techniques, de mieux maîtriser et connaître leur corps ; pour un grand objectif majeur : la sécurité au travail et la diminution des accidents du travail.

Formateur

Fabien Segura, masseur-kinésithérapeute, ostéopathe

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les risques, les bases de manutention et de prévention des TMS
- Maîtriser les techniques de mobilisation du patient en fonction de ses douleurs, déficits, incapacités
- Savoir utiliser à bon escient et les différentes aides techniques d'aide à la manutention
- Intégrer les techniques de manutention des patients à chaque situation rencontrée
- Intégrer la bientraitance dans la manutention des patients
- Maîtriser les exercices de prévention des TMS et d'entretien personnalisés

Public concerné

Tout professionnel soignant susceptible d'être en lien avec les résidents/usagers des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux- jusqu'à 15 participants

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Apports théoriques, exercices de réflexion individuels et en groupe, analyses de cas pratiques, jeux de rôles, mise en situation pratique

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : quizz, évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Durée

2 jours (14 heures)

Possibilité de mettre en œuvre la formation sur 1 jour pour une actualisation des compétences (participants ayant déjà suivi une formation dans les 2 dernières années)

Format

Formation intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

L'activité physique

- Informations et statistiques

Anatomie et pathologies

- Anatomie
- Biomécanique
- Pathologies/les Les TMS troubles musculo-squelettiques
- Repérages corporels
- Pathologies et douleur

Prévenir les TMS

- Imagerie et douleur
- Quantifier le stress mécanique
- Adaptation du corps
- Les règles de bases de prévention des TMS

Après-midi (durée 3h30)

Manutention

- Principes de base
- Principes généraux de la manutention des personnes
- Retournements et installation en latéro-cubitus
- Réhaussement du patient au lit
- Recentrer un patient dans son lit
- Transfert lit/brancard

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Passage et positionnement assis au bord du lit

- Transfert lit/fauteuil
- Transfert fauteuil/lit

Les aides à la manutention

- Réhaussements d'un patient coopérant au fauteuil
- Réhaussements d'un patient non coopérant au fauteuil
- Installation au fauteuil/pathologies

Après-midi (durée 3h30)

Les aides à la manutention (suite)

- Verticalisation à partir du lit ou du fauteuil
- Marche et équilibre: utilisation des aides techniques
- Relevé après chute: bilan, techniques
- Utilisation des aides techniques d'aide à la manutention

Prévenir les TMS: les exercices clés

- Soulager
- Assouplir
- Tonifier

Gestes et postures pour les professionnels non-soignants des établissements

Gestes et postures, prévention des troubles musculo-squelettiques, prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles : cette formation permettra aux professionnels de comprendre les risques et les contraintes qui s'exercent sur leur physique durant leur carrière, d'acquérir les bonnes techniques, de mieux maîtriser et connaître leur corps ; pour un grand objectif majeur : la sécurité au travail et la diminution des accidents du travail.

Formateur

Fabien Segura, masseur-kinésithérapeute, ostéopathe

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les risques, maîtriser les bons gestes et postures spécifiques.
- Intégrer les techniques de prévention des TMS et de manutention à chaque situation rencontrée.
- Pratiquer des exercices de prévention et d'entretien personnalisés.
- Analyser ses pratiques, se fixer des pistes individuelles d'amélioration

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Personnel non soignant des ESSMS (notamment personnel d'entretien et restauration, etc.), jusqu'à 15 participants

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Matin (durée 3h30)

L'activité physique

- Informations et statistiques

Anatomie et pathologies

- Anatomie
- Biomécanique
- Pathologies/ Les TMS : troubles musculo-squelettiques
- Repérages corporels
- Pathologies et douleur

Prévenir les TMS

- Imagerie et douleur
- Quantifier le stress mécanique
- Adaptation du corps
- Les règles de bases de prévention des TMS

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Apports théoriques, exercices de réflexion individuels et en groupe, analyses de cas pratiques, jeux de rôles, mise en situation pratique

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Après-midi (durée 3h30)

Manutention

- Principes de base
- Principes généraux de la manutention

Postures debout prolongée - exemple

- La plonge
- Déplacer les chariots
- Le balai
- Gestes de l'entretien

Prévenir les TMS: les exercices clés

- Soulager
- Assouplir
- Tonifier

Plaies et cicatrisation : prévenir, évaluer, prendre en charge

Dans leur pratique quotidienne, les personnels soignants doivent pouvoir être en mesure d'assurer une prise en charge à la fois globale, spécifique et interdisciplinaire des plaies, avec des soins réguliers et répétés. Pour assurer pleinement leur rôle dans la prise en charge, cette formation permettra aux professionnels de revoir et maîtriser les règles de base concernant les types de plaies, les traitements et le suivi, la cicatrisation, les différents types de pansements afin de s'inscrire dans un contexte de pertinence des soins.

Formateur

David Biron, IDE, titulaire d'un DU
« Cicatrisation des plaies, brûlures et nécroses »

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les connaissances relatives à l'anatomophysiologie de la peau et des tissus et à la physiopathologie des plaies chroniques et complexes
- Connaître les différentes étapes de la cicatrisation, les différents traitements et les types de pansements pour mieux adapter les soins
- Mettre en œuvre les soins de prévention adaptés

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnel soignant, notamment infirmier, en lien avec les résidents/usagers des établissements sanitaires et médico-sociaux

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Brain storming : que représente une plaie ?
- Les bases de la cicatrisation
- Le rôle de la peau
- Physiopathologie des plaies chroniques, aiguës
- Approche clinique

Après-midi (durée 3h30)

- Les ulcères
- Les différentes origines (veineuses, artérielles, mixtes)
- Les ulcères rares
- La prise en charge des plaies dans la globalité du patient
- Les signes cliniques
- Les examens complémentaires
- Le rôle infirmier

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et pratiques, exercices d'application en sous-groupes, échanges entre participants, jeux de rôle, mises en situation et exercices pratiques, rédaction individuelle d'axes d'amélioration des compétences par le stagiaire en fin de programme

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Dans leur pratique quotidienne, les personnels soignants doivent pouvoir être en mesure d'assurer une prise en charge à la fois globale, spécifique et interdisciplinaire des plaies, avec des soins réguliers et répétés. Pour assurer pleinement leur rôle dans la prise en charge, cette formation permettra aux professionnels de revoir et maîtriser les règles qui permettent d'identifier et d'évaluer le risque d'apparition d'escarre et les modalités de prise en charge dans un contexte de pertinence des soins.

Formateur

David Biron, IDE, titulaire d'un DU
« Cicatrisation des plaies, brûlures et nécroses »

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les connaissances relatives à l'anatomophysiologie de la peau et des tissus et à la physiopathologie des escarres
- Connaître les différentes étapes de la cicatrisation, les différents traitements et les types de pansements pour mieux adapter les soins
- Mettre en œuvre les soins de prévention adaptés

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Tout professionnel soignant en lien avec les résidents/usagers des établissements sanitaires et médico-sociaux

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et pratiques, exercices d'application en sous-groupes, échanges entre participants, jeux de rôle, mises en situation et exercices pratiques, rédaction individuelle d'axes d'amélioration des compétences par le stagiaire en fin de programme

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

- Brainstorming : que représente une escarre ?
- Les bases de la cicatrisation
- Le rôle de la peau
- Physiopathologie des escarres, évaluation de risques
- Approche clinique, les différents stades
- La prise en charge des plaies dans la globalité du patient
- Le rôle infirmier

Après-midi (durée 3h30)

- Les dispositifs médicaux
- Leurs indications
- La prescription infirmière
- Les recommandations HAS
- Manipulation des dispositifs
- Cas concrets
- Le dossier de soins

Cette formation permettra aux professionnels de comprendre le mécanisme des chutes chez la personne âgée (informations, statistiques, épidémiologie des chutes répétitives, signes de gravité, bilan des chutes répétées) et de mettre en pratique des techniques de prévention des chutes et de leurs complications.

Formateur

Fabien Segura, masseur-kinésithérapeute, ostéopathe

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les spécificités de la personne âgée et la notion de chutes répétitives
- Détecter les signes de gravité et établir un bilan du risque de chutes
- Mettre en place des actions de prévention de récurrence des chutes
- Diffuser conseils pratiques et exercices de prévention dans sa structure
- Analyser ses pratiques, se fixer des pistes individuelles d'amélioration

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Tout professionnel soignant susceptible d'être en lien avec les résidents/usagers des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux - Jusqu'à 15 participants

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Matin (durée 3h30)

Les bases

- La personne âgée (définition, vieillissement, physiopathologie, notion de chutes répétitives)
- Informations, statistiques, épidémiologie des chutes répétitives
- Signes de gravité des chutes répétées : conséquences traumatiques et fonctionnelles, traumatismes physiques, pathologies médicales liées au séjour au sol, le syndrome post-chute ou de désadaptation psychomotrice, terrain à risque et conséquences traumatiques graves liées à la chute, symptômes d'une pathologie mettant en jeu le pronostic vital
- Bilans des chutes répétées : facteurs de risques, facteurs prédisposants et précipitants, facteurs intrinsèques, contrôle dynamique de la marche et de l'équilibre, environnement et risque de chute

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Apports théoriques, exercices de réflexion individuels et en groupe, analyses de cas pratiques, jeux de rôles, mise en situation pratique

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi (durée 3h30)

Techniques pratiques de prévention des chutes

- Actions permettant de prévenir la récurrence des chutes et leurs complications (rappels, évaluation du risque de chute, interventions efficaces de prévention etc.)
- Se relever après une chute : bilan, techniques (savoir écarter les signes de gravité, relever un patient coopérant et non coopérant)
- Marche, transferts, aides techniques : conseils pratiques (les cannes, déambulateurs, marche, transferts, AVQ)
- Exercices de prévention des chutes (mobilité du tronc et équilibre assis, transferts et renforcement des membres inférieurs, équilibre debout)



HÔTELLERIE – RESTAURATION – HYGIÈNE

- Pilotage de la fonction hôtelière : le rôles des référents qualité hôtelière 97
- Mettre en oeuvre des pratiques hôtelières de qualité 98
- L'expertise en techniques culinaires : nouvelles techniques de cuisson et de production 99
- L'expertise en techniques culinaires : textures modifiées, manger-mains, enrichissement 100
- Maîtrise du risque infectieux en établissement médico-social 101

La qualité des prestations hôtelières est un engagement fort en termes de qualité de service des établissements. La formation des personnels est indispensable à la mise en œuvre de cette prise en charge hôtelière. A l'issue de la formation, les stagiaires, référents qualité hôtelière de leur établissement auront acquis la maîtrise des connaissances de la réglementation et des pratiques hôtelières applicables et consolidé les « savoir, savoir-faire, savoir-être » de leur rôle de référents.

Cette formation s'articule avec la « Formation des équipes aux pratiques hôtelières de qualité », également proposée au catalogue de l'IFCOS.

Formateur

Stéphane Ribière, ingénieur sénior en hôtellerie en milieu médico-social et sanitaire

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mieux appréhender les rôles et missions du référent qualité hôtelière en établissement
- Mobiliser ses connaissances techniques sur la fonction hôtelière (distribution des repas, bio nettoyage, linge, accueil)
- Savoir évaluer la prestation hôtelière : indicateurs de pilotage pour les différentes fonctions
- Savoir définir les ajustements associés, les mettre en œuvre et les suivre
- Comprendre l'intérêt des briefings et débriefings avec les équipes opérationnelles

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnels en charge de la fonction de référent hôtelier dans leur établissement

Prérequis

- Manager une équipe hôtelière
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

La fonction de référent hôtelier au sein de l'établissement

- La place du référent hôtelier au sein de l'établissement, au sein de son équipe et auprès des résidents/patients : sa place dans l'organisation
- Enjeux et responsabilités
- Son rôle
- Ses missions

La mise en place et le pilotage de protocoles hôteliers (bio nettoyage, restauration, linge, accueil)

Après-midi (durée 3h30)

Rappel sur la fonction Bionettoyage

Gestion du Linge

Sécurité hygiène en lien avec la fonction hôtellerie (distribution, bio nettoyage, linge) : théorie

- DDPP : rôle et missions
- Le Plan de Maitrise Sanitaire
- Les traçabilités indispensables et incontournables
- Les suivis de températures

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : travaux en groupe, analyse des pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements

Prix

INTER : 280 €/jour/personne

La qualité des prestations hôtelières est un engagement fort en termes de qualité de service des établissements. La formation des personnels est indispensable à la mise en oeuvre de cette prise en charge hôtelière. À l'issue de la formation, les stagiaires disposeront des connaissances nécessaires à leurs pratiques professionnelles notamment en matière de « savoir, savoir-faire, savoir-être », d'hygiène et de réglementation, de relations avec les résidents/patients et de techniques hôtelières.

Formateurs

Stéphane Ribière, ingénieur sénior en hôtellerie en milieu médico-social et sanitaire

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Optimiser dans ses pratiques le lien entre savoir-faire (expertise) et savoir-être (relation et communication avec les résidents/patients)
- Participer à l'amélioration globale de la qualité de la prise en charge hôtelière

Durée

3 jours (21 heures) - Continu ou discontinu

Public concerné

Personnels contribuant au service hôtelier en établissement sanitaire ou médico-social

Prérequis

- Intervenir en établissement sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- La relation de service et son importance
- Contexte réglementaire et préconisations

Après-midi (durée 3h30)

- Connaissance et maîtrise des règles d'hygiène sur les fonctions distribution linge - bio nettoyage
- Les besoins et attentes des résidents/patients en termes nutritionnels

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Place des repas et importance de l'environnement
- Les techniques de service et de prise en charge des résidents autour des repas
- Techniques hôtelières de service des repas au plateau
- Techniques hôtelières de service des repas en salle à manger

Après-midi (durée 3h30)

- Points forts et des axes de progrès : distribution en chambre, en salle à manger et agencement
- La notion de « Savoir, savoir-faire et savoir-être »

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, travaux en groupe, analyse des pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : via cas pratique
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Jour 3

Matin (durée 3h30)

Les prérequis pour l'entretien des locaux et la gestion du linge :

- Attentes des résidents
- Importance de la relation avec le résident au travers du bio nettoyage et du linge
- Adaptation du comportement en fonction des situations

Qualité d'une prestation d'entretien réussie

- Définition du nettoyage

Après-midi (durée 3h30)

Qualité d'une prestation de linge réussie

- Méthode RABC
- Mesure de la satisfaction des résidents
- Intérêts
- Anticiper les insatisfactions des résidents : détecter et traiter les anomalies
- Savoir répondre aux mécontentements
- Outils d'évaluation

La formation des équipes de cuisine sur les nouvelles techniques de production et traitement thermique a pour objectifs d'améliorer la qualité ressentie par les résidents/patients (recherche du goût et de la qualité organoleptique et sanitaire), de mieux répondre aux besoins, de professionnaliser et optimiser les pratiques culinaires à travers une évolution dans l'organisation de production, sans charge de travail supplémentaire et en parfaite sécurité.

Formateur

Stéphane Ribière, ingénieur sénior en hôtellerie en milieu médico-social et sanitaire

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mettre au point de nouvelles recettes et des menus en lien avec le plan alimentaire
- Évoluer vers les nouvelles techniques de cuisson
- Intégrer les éléments techniques liés à ce type de prestation
- Connaître le fonctionnement des troubles de la déglutition et identifier les réponses à ces troubles par la texturation et une granulométrie adaptée
- Maîtriser la gestion et l'organisation de la production (allongement des DLC, pasteurisation, etc.)
- Garantir la maîtrise sanitaire

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Responsable de restauration, chef de cuisine, personnel de restauration, personnel de cuisine, diététicien

Prérequis

- Maîtriser la production chaude
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : fiches techniques (entre 60 à 80), une liste de denrées et éventuellement de produits texturants destinés à la mise en œuvre des recettes est communiquée en amont de la formation.
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, mise en pratique, échanges

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de 1ère journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Historique des cuissons
- Les bénéfices en terme économique, qualité et organisationnel des nouvelles techniques de production
- Les dangers microbiologiques
- Les règles de la cuisson à juste température, les couples temps température adaptés

Après-midi (durée 3h30)

- Présentation de la mise en œuvre des nouvelles techniques de production
- Présentation de la mise en cuisson avec l'appui des fiches techniques

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Analyse organoleptique des cuissons de nuit
- Analyse sur les gains de poids en fin de cuisson
- Dégustation de la production

Après-midi (durée 3h30)

- La notion de pasteurisation et d'allongement de la DLC
- Les impacts techniques, économiques et qualité liée aux nouvelles techniques de cuisson
- La cuisson de nuit : faire travailler sa production 24 heures sur 24

L'expertise en techniques culinaires : textures modifiées, manger-mains, enrichissement

La qualité des prestations hôtelières est un engagement fort en termes de qualité de service des établissements. La formation des personnels est indispensable à la mise en œuvre de cette prise en charge hôtelière. À l'issue de la formation, les stagiaires disposeront des connaissances nécessaires à leurs pratiques professionnelles notamment en matière de « savoir, savoir-faire, savoir-être », d'hygiène et de réglementation, de relations avec les résidents/patients, et de techniques hôtelières.

Formateur

Stéphane Ribière, ingénieur sénior en hôtellerie en milieu médico-social et sanitaire

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser l'approche technique/théorique nécessaire pour savoir pourquoi et comment sont mises en œuvre les recettes à textures modifiées
- S'approprier le savoir-faire technique, culinaire, technologique et organisationnel
- Adapter la production des repas en termes d'apports nutritionnels par rapport aux besoins des personnes accueillies, en vue notamment d'augmenter le niveau de plaisir de se restaurer
- Maîtriser les risques du processus de fabrication (durée de vie, HACCP)
- Définir des recettes d'entrées, de plats chauds et desserts à textures modifiées adaptées en lien avec le plan alimentaire

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Responsable de restauration, chef de cuisine, personnel de restauration, personnel de cuisine, diététicien

Prérequis

- Être cuisinant (chaud et froid)
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : fiches techniques (entre 60 à 80), une liste de denrées et éventuellement de produits texturants destinés à la mise en œuvre des recettes est communiquée en amont de la formation.
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, mise en pratique, échanges

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de 1ère journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Les éléments techniques liés aux textures modifiées, manger-mains, enrichissement
- La production des plats à texture modifiée
- Le fonctionnement des troubles de la déglutition
- Les réponses à ces troubles par la texturation et la granulométrie pour une alimentation adaptée et sans danger

Après-midi (durée 3h30)

- La mise au point des menus et recettes
- La mise au point des menus en lien avec le plan alimentaire
- La mise au point des fiches techniques des entrées et desserts en intégrant les éléments techniques (matériels, locaux, remise en température) et le processus

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Importance du dressage et de la mise en valeur des textures modifiées (volume/couleurs)
- Les principes de remise ou de maintien en température
- Dégustation et analyse des plats produits

Après-midi (durée 3h30)

- La maîtrise sanitaire du processus de production
- Les règles d'hygiène liées à la production de ces plats
- Les protocoles HACCP et traçabilité adaptée
- DLC appliquée à ces produits. Conduite d'une campagne d'études microbiologiques de vieillissement
- Stabilité des produits en fonction de l'évolution des goûts et saveurs

Depuis 2015, le programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) a pour ambition de développer la prévention des IAS dans les trois secteurs de l'offre de soins (établissements de santé, établissements médico-sociaux et soins de ville) en impliquant les patients et/ou les résidents. La mise en œuvre de cette démarche passe par l'identification des facteurs de risques et la mise en place par les professionnels de mesures de prévention élaborées à partir des référentiels.

Formatrice

Mary-Carmen Rocés, cadre expert hygiéniste

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les recommandations et les textes officiels relatifs à la maîtrise du risque infectieux
- Communiquer sur les mécanismes de transmission des IN (Infections Nosocomiales) et IAS (Infections Associées aux Soins)
- Maîtriser les mesures de prévention de base
- Intégrer les mécanismes théoriques et pratiques dans l'application des précautions standard et la mise en œuvre des précautions complémentaires

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Personnels soignants des établissements médico-sociaux

Prérequis

- Intervenir en établissement médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse des actions de prévention déjà mises en œuvre

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement

Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Organisation et cadre réglementaire de la maîtrise du risque infectieux : dispositif national, PROPIAS, structures régionales, structures locales
- Le risque infectieux : micro-organismes et habitats, définition des infections associées aux soins, modes de transmission
- Risques liés à la pathologie, aux structures, à l'environnement, signalement interne, signalement externe

Après-midi (durée 3h30)

- Les mesures de prévention : tenue du personnel (gants, masques, tabliers), hygiène des mains –SHA, précautions standard, AES, vaccinations
- Gestion de l'environnement : entretien des locaux, hygiène en restauration, gestion du linge, gestion des déchets, gestion de la qualité de l'eau, entretien des fontaines réfrigérantes

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Mesures complémentaires : précautions contact - air - gouttelettes, pathogènes et conduites à tenir (grippe, clostridium difficile), accueil d'un résident porteur ou ancien porteur de BHRé (Bactéries Hautement Résistantes aux antibiotiques émergentes)

Après-midi (durée 3h30)

- Soins : cutanés-invasifs-vasculaires, pansements, antiseptiques
- Organiser l'hygiène en établissement



MÉDIATIONS SENSORIELLES ET CORPORELLES - VIE SOCIALE - ANIMATION

- Développer des activités artistiques auprès des personnes accompagnées 103
- Développer des animations/ateliers adaptés à la grande dépendance et aux personnes âgées présentant des troubles cognitifs 104
- La sophrologie au service des résidents/usagers : développer des ateliers de relaxation, des outils pour la gestion de l'anxiété, des troubles du sommeil, de la douleur, etc... 105
- Le développement de la vie sociale dans un établissement sanitaire ou médico-social : l'affaire de tous 106
- L'aromathérapie en établissement médico-social : principes d'intervention et précautions 107

Parmi les activités proposées dans les établissements, l'activité artistique a une place toute particulière. Apprendre à utiliser l'art comme soin, voilà l'objet de cette formation. Elle livrera quelques clés essentielles afin de mener à bien cette activité et faire bénéficier à la personne de ses bienfaits

Formatrice

Gacoin Catherine, Plasticienne, Art-Thérapeute en CHU

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir et mener à bien une activité artistique
- Proposer une activité artistique avec un objectif de soin

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels amenés à proposer des activités aux personnes accompagnées en établissement sanitaire, social ou médico-social
Jusqu'à 10 participants

Prérequis

- Intervenir dans le secteur du sanitaire social et médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : peinture, pinceaux, argile + outils, du papier, quelques ouvrages (de poésie par exemple), supports visuels, livret
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Echanges entre les participants, jeux de rôle, travail en groupe, pratique artistique, exercices (mise en situation), discussion en plénière

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement et/ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- La particularité d'une activité artistique : distinguer les activités utilitaires qui permettent l'activation du potentiel psychomoteur des activités orientées vers l'esthétique.
- Stimulation et perception particulière au regard d'une œuvre

Après-midi (durée 3h30)

- Faire une œuvre : atelier artistique pour les stagiaires
- Technique, sensorialité, expression, style, goût... : concepts et définitions

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Considérer les capacités restantes du résident/ de l'usager afin d'envisager une stratégie pour atteindre l'objectif de soin
- Rééduquer au sens technique une capacité altérée
- Aider la personne à redevenir sujet en lui donnant les moyens d'une expression véritable
- L'observation (du non-verbal et du hors verbal) afin d'adapter l'activité artistique
- Evaluer l'impact de l'activité

Après-midi (durée 3h30)

- Elaboration d'un recueil (livret) des potentialités du domaine choisi et acquisition de références artistiques et de termes techniques en rapport

Développer des animations/ateliers adaptés à la grande dépendance et aux personnes âgées présentant des troubles cognitifs

La mise en place d'animations et d'ateliers fait partie intégrante de la vie de l'établissement en permettant de mobiliser les capacités intellectuelles et physiques de la personne. Face à des personnes âgées présentant des troubles cognitifs et/ou en situation de grande dépendance, l'adaptation des techniques et des modalités permettra de mieux contribuer à la mise en œuvre des projets de vie individualisés de ces personnes.

Formatrice

Cécile Baudru, animatrice coordinatrice

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Contribuer par le développement des animations/ateliers à la mise en œuvre des projets personnalisés de chaque résident
- Favoriser le potentiel d'activité au sein d'un service
- Mobiliser des savoir-faire en techniques d'animation

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel amené à être impliqué dans les activités proposées aux résidents de l'établissement

Prérequis

- Travailler en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: apports théoriques, exercices pratiques, mise en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Comprendre les enjeux thérapeutiques des animations et des ateliers auprès de personnes présentant des troubles cognitifs et/ou en situation de grande dépendance

- Attentes, besoins et désirs des personnes accompagnées
- Les différents temps de la vie sociale
- Les différents types d'activités à mettre en œuvre
- Adapter les activités aux personnes présentant des troubles cognitifs et/ou en situation de grande dépendance

Après-midi (durée 3h30)

Établir le cadre de ces animations au sein du projet d'établissement

- Qualité de vie grâce à la qualité du lien relationnel
- La place de l'animation dans le projet d'établissement
- La vie sociale des personnes accompagnées et le projet personnalisé

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Concevoir et mettre en place les activités dans le respect des rythmes institutionnels

- Les règles de mise en place d'une activité
- Les limites de la prise en charge de groupe et le projet personnalisé
- Ateliers autour des savoir-faire et de la vie quotidienne
- Activités ludiques et cognitives
- Activités autour des cinq sens
- Activités sociales
- La posture professionnelle en fonction des activités proposées

Après-midi (durée 3h30)

Concevoir et mettre en place les activités dans le respect des rythmes institutionnels

- Inclure les partenaires (soignants, familles bénévoles)
- Les techniques d'évaluation des conduites d'animation
- Comment enrichir les projets personnalisés avec les évaluations d'animation.

Cette formation est une initiation à la sophrologie par l'acquisition de techniques simples et accessibles à tous qui favorisent la détente physique, l'apaisement mental, la gestion des émotions et contribuent au bien-être psychocorporel. Ces techniques pourront être utilisées par le stagiaire pour lui-même et pour l'accompagnement, dans le cadre de son activité professionnelle, de toute personne fragilisée par la vieillesse, la maladie, le handicap, l'exil ou la précarité.

Formatrice

Isabelle Chausson, sophrologue caycédiennne

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les fondements et usages de la relaxation/sophrologie
- Pratiquer des techniques de base de relaxation/sophrologie
- Utiliser ces techniques de base pour des séances individuelles ou en groupe.

Les contenus seront adaptés en fonction du type de personnes que les stagiaires accompagnent dans leur vie professionnelle.

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Soignants, éducateurs, psychologues, paramédicaux, etc. en milieu sanitaire, médico-social et social
Jusqu'à 8 participants

Prérequis

- Intervenir dans le secteur du sanitaire, social et médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable.

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels remis : Clef USB, fiches techniques, bibliographie.
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Tour de table, apports théoriques, exercices pratiques et restitutions écrites (prévoir un cahier par stagiaire).
Eléments à prévoir par le stagiaire : tenue vestimentaire décontractée, vêtements qui ne serrent pas la taille, chaussettes, chaussures plates et gilet.

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : restitution et participation aux échanges après chaque technique. Evaluation orale et écrite de la première journée.
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Connaissances théoriques : la sophrologie, les principes essentiels

- Qu'est-ce que la sophrologie
- Son histoire et son organisation
- Ses principes fondamentaux
- Ses principales applications

Expérimentation de techniques de sophrologie

- Technique pour respirer mieux
- Technique pour se détendre
- Technique pour harmoniser son corps

Après-midi (durée 3h30)

Expérimentation de techniques de sophrologie

- Technique pour se débarrasser des pensées négatives
- Technique pour réduire l'anxiété
- Technique pour faire face plus sereinement aux situations difficiles
- Technique pour mieux dormir

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Les outils permettant d'animer des ateliers de sophrologie

- L'adaptation des techniques de relaxation et sophrologie aux personnes fragilisées par la vieillesse, la maladie, le handicap, l'exil ou la précarité
- Les champs d'intervention
- Les modes d'intervention
- Le principe d'alliance
- L'animation d'une séance individuelle
- L'animation d'un atelier en groupe

Expérimentation de technique adaptée aux besoins du groupe

- Technique « flash »

Après-midi (durée 3h30)

Expérimentation de technique adaptée aux besoins du groupe :

- Technique pour mieux gérer la douleur
- Technique pour renforcer l'estime de soi

Présentation des outils pédagogiques remis à chaque participant

Le développement de la vie sociale dans un établissement sanitaire ou médico-social : l'affaire de tous

La possibilité de maintenir ou de renouer des liens sociaux antérieurs et d'en créer de nouveaux, tant au sein de l'établissement qu'à l'extérieur, concourent à la qualité de vie des personnes accueillies. Pour mener à bien cette ambition, la diversité des possibilités de maintenir et développer la vie sociale (liens intergénérationnels, bénévolat, etc.) suppose une organisation et une implication des différents acteurs de l'établissement.

Formatrice

Cécile Baudru, animatrice coordinatrice

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- S'impliquer dans la vie sociale de son établissement
- Participer à la dynamique interne de la vie sociale
- Participer au développement et à l'accueil de partenariats de tous types (intergénérationnels, associatifs, culturels, citoyens, acteurs économiques etc.)

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel amené à être impliqué dans la vie sociale de l'établissement

Prérequis

- Travailler en établissement sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices pratiques, mise en situation, réflexion collective, échanges de pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix :

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

La vie sociale, un soin à part entière

- Comprendre les enjeux de la vie sociale auprès des personnes accompagnées
- Intégrer les différences entre lieu de vie et lieu de soin
- Ajuster sa posture professionnelle

Après-midi (durée 3h30)

- Connaître l'identité et les valeurs d'un établissement médico-social
- Histoire de l'accompagnement et cadre législatif des personnes accompagnées.
- Lois et recommandations ANESM
- Les enjeux et bénéfices de la dynamique d'équipe
- Reconnaître les temps et les acteurs de la vie sociale
- Comprendre son rôle pour chacun des professionnels

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- La place de la vie sociale dans l'établissement et le rôle de chacun
- Cadres légaux et construction juridique d'un établissement médico-social
- Définition et rôle d'un projet d'établissement et d'accompagnement personnalisé
- La vie sociale dans le projet d'établissement et le projet de soins
- La communication autour des actions de vie sociale en interne et auprès des résidents, familles et des bénévoles
- La place de chacun dans la vie sociale : animateurs, interactions animateurs/soignants

Après-midi (durée 3h30)

Le développement des relations avec les partenaires et les bénévoles au service de la participation du résident/usager à la vie de la cité

- Enjeux et bénéfices pour l'établissement du développement de partenariats
- Rôles, place et attentes des acteurs de la vie sociale. (Résidents et familles, bénévoles, partenaires)
- Enjeux des partenaires
- Améliorer l'accueil et la communication avec les acteurs de la vie sociale
- Déterminer un plan d'action (en cas de formation INTRA) ou un plan de progrès individuel (en cas de formation INTER) pour améliorer sa contribution au développement de la vie sociale en établissement

L'utilisation des Huiles Essentielles (aromathérapie) est une branche de la phytothérapie. Elle est maintenant considérée comme une Médecine Alternative Complémentaire et trouve de plus en plus sa place auprès des populations fragilisées. Certains établissements médico-sociaux ont depuis quelques années enrichi les protocoles de soins avec les huiles essentielles pour un bénéfice objectivable auprès des résidents, de leur famille et des équipes soignantes.

Formatrice

Paulette Houssard, IDE, directrice EHPAD, aromathérapeute

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les fondements de l'utilisation des Huiles Essentielles comme compléments thérapeutiques en milieu médico-social
- Utiliser sans risque les Huiles Essentielles en respectant les protocoles mis en place
- Contribuer à l'évaluation des bénéfices auprès des résidents

Durée

3 jours (21 heures)

Public concerné

Equipe pluridisciplinaire de l'établissement – jusqu'à 15 personnes

Prérequis

- Intervenir en établissement médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériel : livret pédagogique avec bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: apports de connaissances, analyse de cas et de situation, travail de réflexion en groupes, ateliers olfactifs et pratiques, QCM, mise en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de chaque journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement

Prix

1 300 €/jour pour le groupe

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

- Brève histoire de l'Aromathérapie
- De la plante aromatique à l'HE
- Définition d'une HE
- Réglementation
- Les différents procédés d'extraction des HE (analyse et contrôle)

Après-midi (durée 3h30)

- Qualité de la plante, de la distillation
- Etiquetage des flacons
- Précautions d'utilisation des HE
- Voies d'administration des HE et matériel nécessaire

Jour 2

Matin (durée 3h30)

- Les familles biochimiques et les propriétés thérapeutiques des HE
- La toxicité des HE
- Les huiles végétales (HV) et les hydrolats (HA)

Après-midi (durée 3h30)

- Etude de 20 monographies
- La diffusion atmosphérique : principes de diffusion et appareils utilisés. Précautions
- Exemples de synergie

Jour 3

Matin (durée 3h30)

- Intérêts des TNM, Thérapies Non Médicamenteuses
- Le toucher massage (mains, dos, pieds)
- Autres pratiques (Nursing Touch, Méthodes Irlandaises)

Après-midi (durée 3h30)

- La démarche-projet, généralités
- Les modalités de mise en place d'un projet d'utilisation d'huiles essentielles (et/ou de protocoles de soins prescrits ou validés médicalement) au sein d'une structure médico-sociale
- Les différents outils d'évaluation des résultats



EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

- Améliorer ses écrits professionnels 109
- Animer une formation participative - Formation de formateurs occasionnels 110
- Développer des méthodes de gestion du temps et des priorités 111
- Maîtriser les essentiels de la gestion de projet 112
- Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres - Composer sa boîte à outils pour mieux gérer son stress - Niveau 1 113
- Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres - Composer sa boîte à outils pour mieux gérer son stress - Niveau 2 114
- Utiliser les outils de la communication non violente en faveur du travail en équipe 115

Cette formation doit permettre aux professionnels des ESMS de mieux organiser, présenter et rédiger leurs écrits professionnels par l'acquisition d'une méthodologie adaptée afin de gagner en aisance et en efficacité. Il s'agit également de s'inscrire dans le cadre réglementaire, en comprenant les enjeux de certains écrits pour et avec les personnes accompagnées.

Formatrice

Dominique Sfez, consultante en communication, spécialiste des écrits dans les ESMS

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer les différents types d'écrits, contraintes et buts
- Construire son écrit (plan, argumentation...) en fonction de ses objectifs
- Choisir son vocabulaire afin d'exprimer au mieux ses idées
- Mettre en œuvre une méthodologie afin de gagner en temps et en efficacité

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel souhaitant améliorer la qualité de ses écrits en ESMS (AMP, moniteurs-éducateurs, éducateurs spécialisés)

Prérequis

- Maîtrise du français écrit et oral
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Méthodes pédagogiques

Éléments matériels : livret pédagogique

- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, analyse des écrits rédigés par les stagiaires dans leurs postes respectifs (la confidentialité des écrits sera respectée)

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de 1^{ère} journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter ou/et intra-établissement

Prix

INTRA : 1 300 euros/jour pour le groupe
INTER : 280 euros/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

L'écriture professionnelle - Proposer des écrits ciblés

- Orienter son message vers le destinataire et les lecteurs potentiels
- S'inscrire dans un schéma de communication identifié
- Assigner des objectifs à son écrit
- Favoriser la lisibilité et la compréhension

L'écriture professionnelle - Réaliser des écrits efficaces

- Du plan de travail au plan d'exposition : organiser ses idées
- Informer, expliquer, convaincre : structurer son écrit

Après-midi (durée 3h30)

L'écriture professionnelle - Consolider l'impact des écrits

- Hiérarchiser les éléments d'information.
- S'appuyer sur un vocabulaire adapté, recourir à des phrases courtes.
- Construire des paragraphes structurés, élaborer des titres pleins.
- Optimiser la présentation du texte

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Les usagers et la dimension éthique et réglementaire

- Secret professionnel et droit des usagers depuis 2002
- Accroître son aisance rédactionnelle
- Renforcer la confiance dans sa capacité à communiquer à l'écrit
- S'appuyer sur des trames pour les différents types d'écrits

Après-midi (durée 3h30)

Gérer au mieux sa charge écrite

- S'organiser pour intégrer au mieux la rédaction des écrits dans son temps de travail, gagner en rapidité rédactionnelle
- Écrire au service de son travail
- S'inscrire dans une culture de l'institution
- Harmoniser les productions
- Coopérer autour des écrits

Animer une formation participative

Formation de formateurs occasionnels

Cette formation apportera les principes et les outils permettant d'identifier les besoins en formation et les objectifs pédagogiques, de comprendre les enjeux de la posture du formateur, de concevoir une action de formation et d'animer en sachant placer les stagiaires dans une situation d'apprentissage mobilisante.

Formatrice

Amélie Loireau, anthropologue sociale de formation initiale et coach professionnelle

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les notions de besoin en formation et de commande de formation
- Appréhender les spécificités de la posture du formateur
- Concevoir un programme et un conducteur de formation
- Prendre la parole face à un groupe
- Animer et encadrer un groupe de formation

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Formateurs occasionnels

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Éléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: apports théoriques et méthodologiques, réflexion individuelle, travaux et exercices pratiques en sous-groupes, mises en situation : animer une séquence, jeux pédagogiques, échanges et témoignages, travail à partir du matériel pédagogique des stagiaires s'ils en disposent

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Posture et moteurs de l'apprentissage

- Posture du formateur
- La différence entre un enseignant et un formateur
- L'importance du choix des valeurs
- Les responsabilités du formateur
- Les moteurs de l'apprentissage
- La mémoire en action
- Les 3 styles d'apprentissage
- Le MIAU (Motivé / Impliqué / Autonome) de l'apprenant

Après-midi (durée 3h30)

L'élaboration d'une action de formation

- L'ingénierie pédagogique
- Les méthodes pédagogiques
- Les supports pédagogiques

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Animation

- Les incontournables
- L'attention des participants
- L'importance de la communication non verbale et paraverbale versus la communication verbale
- Nous sommes notre propre outil : regard, voix, gestuelle

Après-midi (durée 3h30)

Encadrement

- Les temps forts de la formation : le lancement de la formation, le déroulement de la formation, la conclusion de la formation
- Gérer les « cas difficiles »
- Les typologies de participants
- Le recadrage

Savoir gérer son temps et s'organiser au travail est un atout. Les bénéfiques sont multiples : gain de temps, diminution du stress, un certain confort au travail, mais il n'est pas toujours aisé de réussir à le faire. Seront abordées lors de cette formation des techniques simples pour améliorer l'organisation du travail et ainsi gagner en efficacité et en aisance.

Formatrice

Ingrid Dauphas, éducatrice spécialisée de formation

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les effets de la gestion du temps dans son travail
- Utiliser son temps en fonction de son rôle et de ses priorités
- Mieux s'organiser en développant sa propre stratégie de gestion du temps
- Adopter des comportements et modalités de communication nouvelles avec ses collègues

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Toute personne concernée, 12 participants maximum

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Méthodes pédagogiques

- Eléments matériels : livret de formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, auto-diagnostics, échanges sur le vécu des participants, mises en situation, exercices, études de cas, brainstorming

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement en fonction de la demande)

Prix

280 €/jour/personne

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

Représentation du temps : « la ligne du temps »

- Repérer les gaspilleurs ou voleurs de temps
- La relativité du temps : les lois du temps
- La perception du temps. Mieux se connaître : sa vision du temps et sa propre utilisation de cette ressource

Après-midi (durée 3h30)

Hiérarchiser ses activités

- Tenir compte de son contexte professionnel
- Se représenter son rôle, ses missions
- Définir et hiérarchiser ses priorités
- Distinguer l'important de l'urgent

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Optimiser son temps en s'organisant autrement

- Structurer son temps, prévoir, hiérarchiser, planifier les tâches quotidiennes et les imprévus
- Se fixer des objectifs réalistes

Après-midi (durée 3h30)

- Gérer sa communication avec autrui
- Savoir dire non
- Adopter une stratégie de gestion du temps

Visant à gérer le changement dans les organisations pour une meilleure efficacité, le management par projet modifie profondément la gestion du travail, les rôles, les relations des salariés et les pratiques professionnelles. C'est un mode de gestion exigeant qui demande à être pensé et accompagné.

Formatrice

Antonella Relli, experte en politiques sociales et en organisation des établissements sociaux, sanitaires et médico-sociaux

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser la demande et les besoins qui conduisent au projet
- Définir le but d'un projet
- Prévoir et organiser l'élaboration progressive d'un projet
- Identifier les parties prenantes d'un projet
- Piloter et évaluer « in itinere »

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Tout professionnel des structures sanitaires, sociales et médico-sociales amené à travailler en mode projet

Prérequis

- Etre en poste dans un établissement du secteur et avoir conduit des projets ou être dans la perspective de le faire
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique, fiche projet, bibliographie, indicateurs d'évaluation, rétro-planning
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques : méthode SWOT et PERT, cartographie du projet, tour de table, réflexion de groupe, expérience et pratique des participants, travail en sous-groupe à partir d'une mise en situation

La formation est conçue autour d'un projet, fil rouge, qui permet de mettre en œuvre les bonnes pratiques de la gestion de projet pour en maîtriser les étapes et le suivi. En cas de formation INTRA, le projet type de la formation peut être choisi en lien avec le commanditaire.

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300 euros/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

Identifier les préalables nécessaires pour créer les conditions de conduite de projet :

- une analyse des besoins (par exemple les caractéristiques du public auquel s'adresse le projet)
- un diagnostic partagé qui explore les forces et faiblesse internes et les opportunités et menaces externes
- un argumentaire pour expliciter ce que le projet vise à améliorer ou comment il répond à un besoin

Après-midi (durée 3h30)

- Planifier l'enchaînement logique des étapes et des tâches
- Définir les indicateurs de suivi
- Animer l'équipe projet
- Communiquer
- Formaliser et valider
- Ajuster

Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres – Niveau 1

Composer sa boîte à outils pour mieux gérer son stress

La formation se focalise autour de quatre causes principales du stress du personnel en établissement sanitaire, social et médico-social : stress lié au comportement de la personne en établissement, du fait de son état physique et mental ; stress lié au comportement des familles/proches de la personne accompagnée qui peuvent reporter leur épuisement physique et mental sur le personnel soignant ; stress lié aux relations entre collègues : disputes et situations tendues ; stress lié à la nature du travail : physique et/ou répétitif.

Formateurs

Blaise de Lanlay, conférencier, titulaire d'une maîtrise en philosophie, enseignant en gestion du stress et en intelligence émotionnelle (ESSEC, Université Paris Sud)
ou
Anne Chervet, psychologue, praticienne en établissement gériatrique et enseignante (Université Paris Sud)

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier ses comportements de défense et ceux des autres en situation de stress
- D'utiliser des outils pour faire baisser le niveau de stress

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Tout public travaillant au contact de personnes en établissement sanitaire, social et médico-social

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : accompagnement ON LINE suite à la formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices pratiques réutilisables par le professionnel, utilisation d'outils de communication, relaxation et de visualisation, accompagnement en ligne après la formation

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 400 €/jour pour le groupe (+ frais éventuels)
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

- Identifier ses comportements de défense et ceux des autres en situation de stress
- Se connaître soi-même dans sa zone émotionnelle et relationnelle pour mieux communiquer avec l'autre
 - Comprendre les 4 comportements de défense
 - Identifier les 6 causes environnementales amplifiant les émotions de défense

Après-midi (durée 3h30)

- Utiliser des outils pour faire baisser le niveau de stress
- Identifier les signaux d'alerte du corps
 - Comprendre l'origine et la fonction de ces signaux et savoir mettre en place une action appropriée
 - S'entraîner à différents outils de régulation émotionnelle

Après la formation

- Accompagnement ON LINE **EN LIGNE**
- Suite à la formation, les participants ont accès à un espace dédié on line (enregistrement et vidéos) qui comprend :
- un coaching de 10 minutes par jour pendant 5 jours pour composer leur propre technique de régulation émotionnelle et retrouver leur calme beaucoup plus rapidement ;
 - une trousse d'urgence composée d'outils à utiliser ponctuellement lorsqu'ils ont besoin de conserver une attitude professionnelle (ex : lors de situations d'urgence pour éviter de céder à la panique).

Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres - Niveau 2

Composer sa boîte à outils pour mieux gérer son stress

Dans la continuité du programme « Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres – Niveau 1 », cette formation permettra aux équipes de mieux comprendre les dynamiques des émotions et de s'approprier des outils simples et efficaces pour mieux communiquer en situations professionnelles.

Formateur

Blaise de Lanlay, conférencier, titulaire d'une maîtrise en philosophie, enseignant en gestion du stress et en intelligence émotionnelle (ESSEC, Université Paris Sud)
Ou
Anne Chervet, psychologue, praticienne en établissement gériatrique et enseignante (Université Paris Sud)

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Décrypter l'origine et la fonction des émotions dans la communication
- Connaître les 4 étapes de la communication bienveillante

Durée

1 jour (7 heures)

Public concerné

Tout public travaillant au contact de personnes accompagnées en établissement sanitaire, social ou médico-social

Prérequis

- Avoir suivi la formation « Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres - Niveau 1 »
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : présentation sur paper board
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs: Apports théoriques, discussion plénière, exercices pratiques réutilisables par le professionnel, utilisation d'outils de communication

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 400 €/jour pour le groupe (+ frais éventuels)
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin (durée 3h30)

Décrypter l'origine et la fonction des émotions dans la communication

- Identifier les 6 émotions de base
- Reconnaître les déclencheurs des émotions
- Reconnaître les besoins reliés aux émotions
- Mieux comprendre le sens de son ressenti émotionnel pour prendre de la distance et rester professionnel

Après-midi (durée 3h30)

Connaître les 4 étapes de la communication bienveillante

- Identifier les 4 étapes de la communication bienveillante
- Identifier les risques et pièges de chacune de ces étapes
- S'entraîner à la communication bienveillante sur des situations professionnelles spécifiques

Utiliser les outils de la communication non violente en faveur du travail en équipe

Dans les secteurs sanitaire, médico-social, et social, le collectif de travail constitue l'un des principaux soutiens pour les professionnels. Il est en effet identifié, en psychodynamique du travail, comme un régulateur essentiel des différentes sources de tensions liées à la tâche primaire d'accompagnement. Quand la communication se dégrade, ce soutien ne peut constituer un recours, voire devient générateur de conflits au sein de l'équipe pluridisciplinaire. La prise en compte des enjeux et aléas des processus relationnels d'une part, l'acquisition de méthodologies et outils de communication non violente d'autre part, peuvent contribuer à restaurer les échanges et la coopération pluriprofessionnelle. Cette approche permet d'adopter des attitudes efficaces et bienveillantes, respectueuses de soi et d'autrui.

Formatrice

Isabelle Méry, psychologue clinicienne, psychosociologue

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser les modalités de communication liées au travail d'équipe
- Identifier les obstacles à une communication de qualité et sources de tensions ou de conflits entre professionnels
- Mobiliser des outils pratiques visant à développer une communication bienveillante et assertive en faveur de la coopération pluri professionnelle

Durée

2 jours (14 heures)

Public concerné

Tout professionnel travaillant en équipe

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social

Contenu

Jour 1

Matin (durée 3h30)

La communication et ses enjeux

- Les différents modes de communication : verbale, para verbale et non verbale
- Positions et facteurs de la qualité d'écoute : haute, basse, meta
- Les antéprédicatifs : système de représentations, de valeurs et de croyances, codes culturels et pré-supposés inhérents au cadre de références des interlocuteurs
- Processus du conflit et gestion des émotions
- Le comportement humain face à la violence et l'option non violente :
- La gestion de l'agressivité verbale en six pas.
- Les clés d'une bonne communication : la relance ; la reformulation ; le recadrage ; le feed-back constructif

Après-midi (durée 3h30)

Approches dynamiques pour évaluer les modes de communication

- Le fonctionnement psychophysique de l'être humain : la pyramide des centres de réponses (végétatif, moteur, émotif, intellectuel) et les tendances comportementales associées ; découvrir ses propres tendances et repérer les modes de fonctionnement d'autrui
- Les points de vue et l'identification : le besoin d'avoir raison pour ne pas avoir tort
- Connaissance de soi et assertivité
- Les avantages et inconvénients des quatre attitudes possibles face au conflit : Rivaliser ; Céder ; Éviter ; Collaborer.

- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices de communication, analyse de situations professionnelles vécues, exercices de réflexion individuels et en groupe

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix

INTRA : 1 300€/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Jour 2

Matin (durée 3h30)

Les outils de la communication non violente

- Les positions de vie : moi et mon interlocuteur gagnant/perdant ; gagnant/gagnant ; perdant/gagnant ; perdant/perdant
- Le Triangle de Karpman : découvrir les trois positions du cercle vicieux victime/ sauveur ou sauveteur/ persécuteur

Après-midi (durée 3h30)

- Processus de la Communication Non Violente (CNV) développée par Marshall B. Rosenberg.
- Les quatre étapes d'une communication sans violence
 - Observation : décrire la situation en distinguant les éléments objectifs et subjectifs
 - Reconnaître et exprimer les sentiments et attitudes suscités par la situation
 - Clarifier les besoins de chaque interlocuteur
 - Adresser une demande positive, négociable

A

• **Thierry Albert**, médecin spécialiste en médecine physique et de réadaptation, ancien interne et ancien chef de clinique assistant des Hôpitaux de Paris. Médecin chef du centre de médecine physique et de réadaptation COS de Bobigny depuis 2013.

Principaux domaines d'expertise : blessés médullaires, hémiplegie, sclérose en plaque, trouble de la marche, spasticité, innovations technologiques dans le domaine de la MPR.

• **Sylvie Andry**, anime des formations sur le suicide et les directives anticipées dans le secteur médico-social, où elle travaille depuis 20 ans. Elle possède un diplôme universitaire (DU) de "Deuil et travail de deuil" et de "Gérontologie". Titulaire d'une licence en ingénierie de la santé et d'un Master 1 «management des organisations sanitaires et médico-sociales», elle est responsable de secteur.

Principaux domaines d'expertise : deuil et travail de deuil, prévention et gestion du suicide, fin de vie et directives anticipées, gérontologie, secret professionnel.

• **Stéphane Arnold**, titulaire d'un diplôme de 3e Cycle de Gestion (homologué niveau I), I.S.G. Paris, du diplôme de cadre de la fonction formation délivré par l'Ifce, Groupe ESCP (homologué niveau I) et d'une Maîtrise d'Econométrie, Paris I, Panthéon Sorbonne, est consultant et formateur (CAFDES, DEIS, CAFERUIS etc.) en gestion financière, auprès d'établissements, services sociaux, médico-sociaux et services de tarification.

Principaux domaines d'expertise : gestion comptable et financière des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

• **Carlotta d'Anthenaise** est psychologue clinicienne spécialisée en gérontologie. Elle a une pratique qui lui permet d'aborder de nombreux aspects du vieillissement. Elle travaille à la fois en EHPAD et en libéral. Elle intervient pour des formations auprès d'aidants familiaux et de professionnels et anime des groupes de parole pour les patients et les aidants.

Principaux domaines d'expertise : troubles du comportement, maladies neurodégénératives, fin de vie, la position d'aidant, relations avec les familles, refus de soin.

• **Sandrine Audebault**, titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur Maître Qualité en Santé et Bioenvironnement et SSIAP 3 (sécurité incendie), est Responsable qualité gestion des risques au Siège social de la Fondation COS Alexandre Glasberg depuis septembre 2009.

Principaux domaines d'expertise : déploiement de la démarche qualité (organisation, gestion documentaire, évaluations, création d'outils, plan d'amélioration), gestion des risques sanitaires, risques professionnels, sécurité incendie et signalement – analyse d'événements indésirables.

• **Catherine Audias**, titulaire d'un DESS en droit social et d'un Master en management des structures de l'action sociale, consultante, formatrice en droit social et en management des structures de l'action sociale.

Principaux domaines d'expertise : droit social, outils RH et organisation, restructuration, gouvernance associative.

B

• **Estelle Barthomeuf** est DRH de la Fondation COS Alexandre Glasberg depuis 2014. Titulaire d'un Master II en gestion des ressources humaines, elle a précédemment exercé les fonctions de RRH dans un établissement de réadaptation professionnelle et une MAS pendant 15 ans.

Principaux domaines d'expertise : gestion des ressources humaines, relations sociales, management.

• **Cécile Baudru**, coordinatrice de vie sociale de mars 2005 à septembre 2018, a exercé essentiellement dans des EHPAD auprès de personnes âgées dépendantes, avec une expérience de 2 ans dans un SAVS lié au handicap psychique. Une première vie dans le monde des arts (théâtre, peinture, écriture) est mise au service des ateliers qu'elle a menés et adaptés pour les personnes dépendantes ou présentant un handicap. Elle a pu mener à bien le développement de projets de vie sociale dans sa dimension partenariale et territoriale. Elle anime des formations depuis 2010 auprès de professionnels travaillant en EHPAD ou de bénévoles désireux d'accompagner des personnes présentant des troubles cognitifs, et est également intervenante en médiation animale.

Principaux domaines d'expertise : vie sociale, ateliers d'expression artistique (théâtre, écriture, arts plastiques), développement de partenariats, intégration et tutorat de stagiaires ASSP, volontaires de service civique, animateurs, art-thérapeutes, etc.

• **Thierry Bérot-Inard** est anthropologue et urbaniste. Formateur spécialisé dans le Développement Social Local, l'Habitat Social, les projets de développement urbains, le montage de partenariat-réseau d'acteurs du social et du médico-social.

Principaux domaines d'expertise : habitat, logement, logement social, précarité, réseau, partenariats, interculturel, évaluation interne et externe des établissements du social et du médico-social.

• **Edouard Bertaud**, est psychologue clinicien dans un établissement médico-social qui accueille des personnes présentant un handicap psychique grave. Il exerce également en tant que psychanalyste en libéral. A ce titre, il est AMA : analyste membre de l'Association lacanienne Internationale et administrateur de l'école psychanalytique de Sainte-Anne. Il est par ailleurs chargé de cours de travaux dirigés à l'EPHEP (école pratique en hautes études de psychopathologie) et intervenant au D.U. « expertise psychologique » (Université Paris Diderot Paris 7 UFR d'études psychanalytiques)

Principaux domaines d'expertise : psychiatrie, handicap psychique.

• **David Biron** est infirmier diplômé d'État depuis 1994. Il exerce en libéral et est expert dans le traitement des plaies chroniques et complexes. Il est également formateur auprès des infirmiers sur cette expertise. Également titulaire d'un Master II « Santé Publique, Education thérapeutique du patient et éducations en santé », Université de Bobigny Paris 13 Sorbonne Paris Cité avec une expertise en pédagogie en santé.

Principaux domaines d'expertise : plaies et cicatrisation, escarres, PRADO

• **Franck Bisson** est responsable patrimoine au sein du siège de la Fondation COS Alexandre Glasberg depuis 2012, chargé principalement du suivi des opérations immobilières gérées par le siège. Il travaille dans le domaine de la gestion multitechnique des bâtiments depuis 1995 et plus particulièrement depuis 2008 dans le domaine spécifique des EHPAD. Il intervient auprès des établissements en qualité de fonction support autour des différents thèmes liés à la gestion technique du patrimoine – travaux et politique de maintenance.

Principaux domaines d'expertise : suivi des opérations immobilières (construction neuve, réhabilitation...), veille technique et réglementaire, expertise dans les domaines de la sécurité incendie et de la maintenance multitechnique des bâtiments.

• **Sonia Boundaoui** est avocate au Barreau de Seine-Saint-Denis depuis janvier 2013 et exerce dans un cabinet individuel. Diplômée de l'Université Paris I Panthéon La Sorbonne et de Paris X Nanterre Paris Ouest en droit pénal et sciences criminelles et titulaire du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat délivré par la Haute Ecole des Avocats conseils (HEDAC),

elle est membre aujourd'hui de nombreuses associations de défense pénale et de défense du droit des étrangers. Ainsi, ses interventions devant les juridictions judiciaires et administratives lui permettent de dispenser des formations pratiques auprès de travailleurs sociaux ou d'autres professionnels du droit.

Principaux domaines d'expertise : droit des étrangers, droit au séjour, droits sociaux des étrangers.

C

• **Isabelle Chausson** est sophrologue caycédienne depuis 1994, formée à la relaxation et à la sophrologie par l'Académie de Sophrologie Caycédienne de Paris, puis par le Professeur Alfonso Caycedo, docteur en médecine et chirurgie, neurologue et psychiatre clinicien qui a créé la sophrologie en 1960. Membre de l'Académie internationale de Sophrologie Caycédienne elle exerce en libéral et accompagne, en soirées ou le week-end, des personnes en individuel ou en groupe (champ d'application social, éducatif et sportif). Spécialiste par ailleurs depuis 1985 de la communication et de la collecte de fonds, elle occupe également depuis 2012 le poste de responsable des Partenariats/mécénat au siège de la Fondation COS Alexandre Glasberg.

Principaux domaines d'expertise : communication, partenariats, relaxation et sophrologie.

• **Anne Chervet** est psychologue - neuropsychologue spécialisée en pathologie du vieillissement. Elle exerce au quotidien en milieu gériatrique depuis plus de dix ans. Formatrice, enseignante (Université Paris Sud) et conférencière, elle forme des soignants, des encadrants, des bénévoles et des aidants pour apporter une meilleure compréhension des problématiques du vieillissement.

Principaux domaines d'expertise : prise en charge de la douleur en gériatrie, prise en charge des pathologies du vieillissement, gestion du stress, expertise neuro psychologique, régulation des émotions dans une approche systémique, analyse de la pratique.

D

• **Ingrid Dauphas** Educatrice spécialisée pendant 5 ans en MECS auprès d'enfants et d'adolescents placés, en CHRS auprès de personnes en situation de précarité et de violences conjugales, référente RMI dans les quartiers nord de Marseille. Depuis 2004, exerce à temps plein en tant que formatrice consultante. D'abord salariée en CDI à l'IRTS de Marseille, IRTS Paris IDF, ADES Marmande, puis en statut d'indépendante. Titulaire d'un diplôme d'état d'éducatrice spécialisée, d'un Master 2 « Genre égalité et politiques sociales », d'un DU en Victimologie Etat de stress post-traumatique, d'un DU en management des équipes, formée aux techniques du théâtre de l'opprimé, ainsi qu'au Makaton.

Principaux domaines d'expertise : communication professionnelle, genre, violences intrafamiliales, bientraitance, tutorat, management et ses déclinaisons (conduites de réunion, techniques d'entretiens, animation et travail en équipe, gestion des conflits, prévention des risques psycho-sociaux, etc.), méthodologie de projets, etc.

• **Walter Deumer** est psychologue et formateur consultant, travailleur indépendant. Franco-allemand, vivant en France depuis 1990, il a suivi une formation de formateur à la gestion des conflits, de la communication, de la médiation, du conseil en organisation, de l'interculturel. En tant que consultant, il intervient auprès d'équipes pour prévenir les RPS (audit, accompagnement, médiation), en particulier pour gérer des conflits internes.

Principaux domaines d'expertise : gestion des conflits, accueil du public, animation d'équipe, prévention des Risques Psycho Sociaux, prise en charge de la personne âgée en EHPAD et en clinique SSR, bientraitance, accueil des familles.

F

• **Maud Faye**, est psychologue clinicienne dans un service d'immuno-hématologie. Elle accompagne des personnes pour

la plupart âgées, face à la maladie grave et parfois en fin de vie. Durant 8 ans, elle a exercé en tant que neuropsychologue en consultation mémoire et dans un service d'onco-gériatrie.

Elle propose depuis 2 ans des groupes d'analyse des pratiques dans des résidences autonomie pour soutenir une professionnalisation des accompagnements et faire émerger un esprit d'équipe et de collaboration au service du sujet âgé.

Principaux domaines d'expertise : maladie d'Alzheimer, compréhension et la gestion des troubles du comportement, gestion de l'agressivité, bientraitance, vieillissement, relation aux familles.

• **Maité Fontaine**, psychologue clinicienne, experte en psychogérontologie, est spécialisée dans l'accompagnement des personnes malades d'Alzheimer ou apparentées, et personnes en fin de vie. Elle est également formée en haptonomie (toucher et soins relationnels affectifs).

Principaux domaines d'expertise : maladie d'Alzheimer, communication, troubles du comportement, fin de vie et soins palliatifs, douleur. .

G

• **Dominique Gabeloux**, consultante auprès des associations du secteur sanitaire et sociale : conseil accompagnement et audit. Titulaire d'un DESS d'économie de la santé, directrice de l'URIOPSS LR (7 ans), Directrice d'un EHPAD (8 ans), consultante depuis 2012.

Principaux domaines d'expertise : organisation et gestion des ESMS, Droit de l'action sociale, vie associative, accompagnement de projets, audit, droit des usagers, bonnes pratiques professionnelles, éthique de la santé et du social, projets d'établissement.

• **Catherine Gacoin**, art-thérapeute, elle exerce dans les EHPAD du CHU de Reims depuis 2012, plus précisément dans les unités fermées. Pour une meilleure prise en soin des Malades d'Alzheimer, elle a été formée à la Validation. Titulaire d'une maîtrise d'Arts Plastiques, Ancienne enseignante en Arts-plastiques, elle a trouvé dans la formation une autre façon d'enseigner dans ses domaines de compétences : l'art et le soin.

Principaux domaines d'expertise : art-thérapie.

• **Florian Gualbert**, psychologue clinicien, exerce : sur une équipe mobile de soins palliatifs, en établissement pour personnes âgées dépendantes, et sur un pôle d'activités et de soins adaptés pour personnes souffrants de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. A une pratique clinique d'entretien à visée psychothérapeutique et de soutien de la personne en fin de vie, de suivi de deuil des familles et des proches, de suivi psychologique du résident et de sa famille suite à l'institutionnalisation, d'ateliers groupaux à médiation thérapeutique, de groupes de parole pour les soignants, d'encadrement de stage en psychologie, et de formations.

Principaux domaines d'expertise : approche psychologique du deuil, de la personne en fin de vie, des soins palliatifs et des situations de maladie grave, psychopathologie de la personne âgée (troubles neurodégénératifs, psychiatriques et vieillissement pathologique), accompagnement de la personne âgée et de sa famille en institution.

• **Adeline Guibert**, psychologue - neuropsychologue. Titulaire du Master 2 sciences humaines et sociales, à finalité professionnelle, mention psychologie, spécialité développement et fonctionnement de la personne parcours neuropsychologie à l'université d'Amiens en 2005 et d'un DU « Rehabilitation neuropsychologique » en 2018. Elle travaille auprès de patients victimes de pathologies traumatiques et neurologiques au centre de rééducation et réadaptation fonctionnelle COS Pasteur à Troyes depuis l'année 2009.

Principaux domaines d'expertise : évaluation neuropsychologique, rééducation cognitive et information sur les troubles cognitifs et comportementaux liés à une lésion cérébrale.

• **Anne-Sophie Guillemot** est orthophoniste au COS CRF Divio depuis quatre ans et travaille également en libéral. Diplômée logopède en septembre 2012, elle a obtenu son autorisation d'exercice en juin 2013 après la réalisation de stages pratiques dans divers domaines de l'orthophonie.

Principaux domaines d'expertise : les pathologies neurologiques (AVC, troubles cognitifs...), les pathologies neurodégénératives (Parkinson, sclérose en plaques...) et troubles de la déglutition.

H

• **Mélissa Hadoux** est psychologue clinicienne titulaire de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris. Elle a depuis le début de sa carrière en 2006 travaillé avec de nombreux publics présentant des pathologies diverses dans les hôpitaux parisiens. Elle travaille actuellement dans l'Equipe mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs de la Pitié-Salpêtrière. Elle est formée et sensibilisée à différentes thérapies et approches : EMDR, TCC, Art-Thérapie, thérapie des états du moi... Elle enseigne et supervise des groupes de soignants depuis plus de 10 ans. Elle s'intéresse à l'éthique depuis de nombreuses années et est diplômée d'un Master 2 de Philosophie pratique appliquée à l'Éthique médicale et hospitalière.

Enfin, l'organisation des Soins et de la Santé l'intéresse tout particulièrement puisqu'elle a été Coordinatrice des Collèges de psychologues de l'APHP et qu'elle est diplômée d'un Master 2 en Sciences Politiques.

Principaux domaines d'expertise : les pathologies neurologiques (AVC, troubles cognitifs...), les pathologies neurodégénératives (Parkinson, sclérose en plaques...) et troubles de la déglutition.

• **Paulette Houssard** IDE, Cadre Supérieur de Santé, Directrice d'EHPAD est formée à l'Aromathérapie. Titulaire d'un DU de gérontologie (faculté de médecine de Toulouse) et d'un DU de Phyto-Aromathérapie (Université Paris 13-Bobigny). Mémoire de fin d'études portant sur l'introduction des Huiles Essentielles à l'Hôpital et en EHPAD. Elle enseigne l'aromathérapie en formation continue dans ces structures.

Principaux domaines d'expertise : utilisation des huiles essentielles comme alternatives ou complémentarité des traitements médicaux, intérêts des HE dans les troubles du comportement des sujets fragilisés et en fin de vie, thérapies non médicamenteuses, nécessité de prendre soin du soignant.

L

• **Blaise de Lanlay** enseigne la gestion du stress dans le Greta des Métiers de la Santé et du Social. Il est formé aux outils de gestion du stress et des émotions en milieu hospitalier et universitaire (CHU de Lille et Harvard Medical School à Boston). Il est aussi diplômé HEC (mémoire de fin d'étude sur le stress), titulaire d'une maîtrise de philosophie et ancien assistant de recherche au CNRS en créativité.

Principaux domaines d'expertise : intelligence émotionnelle, gestion du stress et régulation des émotions, communication interpersonnelle, MBTI.

• **Bruno Larrose**, psychologue clinicien et psychanalyste, a exercé en pédopsychiatrie et en milieu carcéral. Il a été chargé de cours en psychologie clinique et pathologique à l'Université de Bordeaux 2, et en réflexion éthique à l'École des Hautes Études en Santé Publique de Rennes.

Principaux domaines d'expertise : supervision d'équipes (analyse de pratiques), coaching de directeurs, de cadres, formation et réflexion éthique, gestion de conflits, consolidation organisationnelle.

• **Pauline Lengrand**, ergothérapeute. Titulaire du diplôme d'État d'ergothérapeute depuis juin 2012. Elle a suivi une formation sur le thème de l'Éducation Thérapeutique du Patient. Elle travaille auprès de patients victimes de pathologies traumatiques et neurologiques au Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles COS Pasteur à Troyes

Principaux domaines d'expertise : rééducation de patients présentant un handicap moteur et/ou cognitif, réadaptation dans les activités de la vie quotidienne du patient, adaptation du cadre bâti.

• **Elisabeth Lhermitte-Lucquin**, ergothérapeute, sophrologue, relaxologue, formateur PRAP au sein du personnel du Centre de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelles COS Pasteur à Troyes mais également est intervenue à l'IFSI, la Croix-Rouge et dans différentes structures d'aides à domicile et établissements de santé. Elle a pratiqué en tant qu'ergothérapeute dans de nombreux domaines (pédiatrie, psychiatrie, gériatrie, neurologie, traumatologie, rhumatologie) et dans des structures variées (SESSAD, MAS, hôpitaux, libéral).

Principaux domaines d'expertise : prévention des risques liés à l'activité professionnelle, manutention.

• **Amélie Loireau** a occupé différentes fonctions avant de devenir coach professionnelle -anthropologue social en milieu industriel, directeur grands comptes dans un cabinet international de conseil en RH, directrice d'établissement médico-social qui lui ont permis de développer son agilité en acquérant une connaissance plurielle du terrain. Son expérience de la gestion de projets et de l'encadrement, souvent face à des équipes fragilisées, lui ont conféré une vision pragmatique et humaniste du management. En devenant coach, elle a pu convertir cette vision en expertise de l'accompagnement, tenant compte de la singularité des situations, des équipes, et des personnes.

Principaux domaines d'expertise : parcours de développement managérial, coaching opérationnel de managers des secteurs privé, associatif et public, séminaires de cohésion d'équipes, conduite du changement au sein d'environnements médico-sociaux, transfert de savoirs faire et formation de formateurs, groupes d'analyse de pratiques métiers, supervision d'accompagnements de publics fragilisés.

• **Virginie Lowicki Pacot**, assistante de Service Social depuis 2007 au Centre de Rééducation Fonctionnelle COS Divio à Dijon, responsable du service social et de l'Unité d'Insertion Socio-Professionnelle COMETE France depuis 2015. Elle travaille auprès de patients victimes de pathologies orthopédiques et neurologiques.

Principaux domaines d'expertise : accès aux droits des personnes hospitalisées, prise en charge des problématiques sociales, mise en place de stratégies de compensation du handicap, insertion sociale et professionnelle.

M

• **Micheline Mauduit**, psychologue formée aux sciences de l'éducation elle dirige depuis 24 ans la formation professionnelle initiale et continue au sein du cabinet Brigitte Croff Conseil et Associés.

Principaux domaines d'expertise : dépendance et autonomie, insertion professionnelle des personnes en insertion dans le domaine social et médico-social, la dimension interculturelle, diversité et non-discrimination, la GPEC et la gestion des conflits.

• **Nathalie Meistermann**, psychologue clinicienne en EHPAD



(COS Alice Guy) en psychiatrie (La Maison hospitalière) ainsi que thérapeute familiale et hypnothérapeute en libéral. Elle est également formatrice en établissements de santé et médico-social. Journaliste dans une première vie professionnelle pendant 25 ans dont 20 ans au sein de l'agence de presse internationale Reuters, elle a couvert les domaines de l'économie, des médias et des nouvelles technologies.

Principaux domaines d'expertise : psychologie du vieillissement, bientraitance, communication non violente, gestion de l'agressivité, Thérapies familiales systémiques, Accompagnement des familles, épuisement professionnel, Processus et rituels de deuil, analyse des pratiques, groupes de parole.

• **Isabelle Méry** est psychologue clinicienne et psychosociologue. Diplômée de l'Université Paris VII (DESS psychologie clinique et psychopathologie) et Paris Dauphine (Master professionnel Conseil et dynamique de changement dans les organisations options Ingénierie de formation et Développement des compétences/ Santé au travail), elle a travaillé dans le champ de l'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle auprès de différents publics, puis de la formation professionnelle comme chef de projet. Titulaire d'un DU spécialisé en soins palliatifs de la faculté de médecine Paris Descartes, elle exerce aujourd'hui comme psychologue en établissement spécialisé en oncologie et soins palliatifs ainsi que comme psychothérapeute en cabinet libéral.

Principaux domaines d'expertise : intervention à domicile, accompagnement du quotidien éducatif, prévention de la maltraitance, promotion de la bientraitance et éthique de l'accompagnement, gestion des conflits et traitement des situations de violence en institution, prévention des RPS (gestion du stress, burn-out, violences au travail) et bien-être au travail, accompagnement du vieillissement, de la maladie grave, de la fin de vie et du deuil, analyse de pratiques professionnelles et de régulation d'équipe.

• **Jennifer Meulnotte**, psychologue clinicienne en EHPAD et pour des services de soins au domicile, elle travaille également dans le domaine de la recherche et de la formation. Elle exerce aussi en libéral en lien avec les hôpitaux gériatriques.

Principaux domaines d'expertise : gériatrie, accompagnement psychologique du sujet âgé, troubles du comportement, pathologies démentielles, prises en charge non médicamenteuses.

• **Pierre-Olivier Monteil**, docteur en philosophie politique de l'EHESS, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et chercheur associé au Fonds Ricoeur. Il enseigne à l'ESCP Europe, à l'Université Paris-Dauphine et à Strate-Ecole de design. Il est également consultant, formateur et conférencier en éthique de l'action en organisation.

Principaux domaines d'expertise : éthique et philosophie du management, éthiques professionnelles, vivre-ensemble et politique.

N

• **Jean-Michel Navarro**, chef comptable – Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures – du centre de gériatrie Beauséjour à Hyères dans le Var, établissement disposant de 90 lits en secteur EHPAD, 100 lits en secteur USLD, 50 lits en secteur SSR (dont 10 lits identifiés LISP).

Principaux domaines d'expertise : gestion financière et comptable des établissements sous tarification ternaire (EHPAD et USLD) et des établissements soumis au modèle budgétaire de

l'EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses).

• **Alix Nicoud**, docteur en neurosciences, conçoit et anime des formations et des conférences dans le domaine des maladies neurodégénératives. Son parcours scientifique et son expérience dans la recherche font d'elle une spécialiste du cerveau. Elle enseigne à l'Université puis, animée par une volonté de mettre le savoir scientifique à la portée de tous, elle décide d'être médiatrice scientifique à la Cité des sciences de Bordeaux. Aujourd'hui, elle intervient auprès de structures professionnelles de la dépendance et auprès d'aidants familiaux.

Principaux domaines d'expertise : maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson, etc.), projet personnalisé, place de l'aidant professionnel dans l'accompagnement, gestion du deuil.

O

• **Adrienne O'Deyé** est chercheuse et formatrice spécialisée dans les méthodologies et démarches réseau, les approches participatives et le montage de projets d'action sociale, dans les domaines du social, du médico-social.

Principaux domaines d'expertise : migration, interculturel, communication, promotion de la santé, précarité, réseaux d'acteurs sociaux, montage et évaluation de projets et d'établissements, accompagnements d'équipe.

• **Clotilde O'Deyé** est formatrice et consultante, de formation initiale en philosophie, sociologie et anthropologie. Elle accompagne des équipes de terrain et de management depuis plus de 15 ans, avec une approche permettant d'être au plus près des réalités professionnelles des participants.

Principaux domaines d'expertise : questions d'intégration, d'intervention interculturelle, de laïcité dans les pratiques professionnelles et d'expression participative au sein des organisations sociales et médico-sociales.

P

• **Bernard Pachoud** est psychiatre et professeur de psychologie à l'Université Paris Diderot. Ses recherches portent sur les déterminants du devenir à long-terme des personnes vivant avec des troubles mentaux, et en particulier sur l'insertion professionnelle de ces personnes. Plus largement, il s'intéresse au dialogue interdisciplinaire entre philosophie et psychiatrie.

Principaux domaines d'expertise : psychopathologie de l'adulte, pratiques d'accompagnement et de soutien à l'insertion sociale et professionnelle des personnes ayant un handicap psychique.

• **Audrey Pelletier** a débuté comme éducatrice dans des établissements médico-sociaux pendant plus de 5 ans. Elle a ainsi exercé la fonction éducative au quotidien auprès d'adultes en situation de handicap physique, mental et psychique. Diplômée d'un DESS de psychologie et psychopathologie du vieillissement, elle a exercé en qualité de psychologue dans des EHPAD auprès des personnes âgées, de leur famille et des équipes. Formatrice depuis 15 ans en formation initiale auprès de travailleurs sociaux de tous niveaux, elle intervient également dans les établissements pour des groupes d'analyse de la pratique professionnelle et en formation continue. En 2016, elle a obtenu un diplôme d'université psychopathologie de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence. Elle pratique la psychothérapie en cabinet depuis 2012.

Principaux domaines d'expertise : troubles psychiques de l'enfant et de l'adulte, troubles du comportement et leur accompagnement, la bientraitance, la relation et ses étapes, les technologies et leurs impacts sur le travail d'accompagnement.

• **Edith Perbet**, est directrice des soins et gestionnaire des risques associés aux soins dans un centre de rééducation fonctionnelle. Elle enseigne les transmissions ciblées ainsi que le management et l'organisation des soins. Elle a une expérience en chirurgie, EHPAD et institut de formation en soins infirmiers. Elle est formée à l'analyse transactionnelle et à la programmation neuro linguistique

Principaux domaines d'expertise : le management des équipes ; l'organisation des soins et la gestion des risques ; la communication et la gestion de projets.

• **Elise Pestre** est psychologue clinicienne, psychanalyste, maître de conférences à l'Université Paris 7 (Paris Diderot) et formatrice. Docteure en psychologie, sa thèse soutenue en 2007 portait sur le thème « L'État, le réfugié et son thérapeute. Les conditions de vie psychique des réfugiés ».

Principaux domaines d'expertise : psychopathologie du sujet réfugié, maternité, exil et périnatalité, accompagnement clinique des professionnels qui travaillent au contact de populations en situation de précarité dans les champs de la santé et du social.

• **Dominique Pierucci**, titulaire d'un master en « Ingénierie et pédagogie de la formation pour adultes » et formée à l'analyse transactionnelle et à l'approche systémique, est consultante, formatrice et coach. Dans une première vie professionnelle, Dominique Pierucci a été assistante sociale et responsable d'équipe, puis au sein d'un laboratoire pharmaceutique, déléguée médicale et responsable régionale. Sa formation et son parcours professionnel lui ont donné les outils pour intervenir en intelligence émotionnelle, animation de la dynamique collective, posture et positionnement professionnel (relation d'aide, posture d'expert, de manager hiérarchique ou fonctionnel, de leader).
Principaux domaines d'expertise : management, leadership, conduite du changement, animation d'équipe, gestion des conflits, communication et relation interpersonnelle, analyse de la pratique.

• **Stéphanie Piot**, cadre de santé. Diplômée d'État en soins infirmier depuis 2002 et cadre de santé depuis 2011 (mémoire ayant pour thème la place de l'infirmier en rééducation). Elle a intégré le Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle COS Pasteur à Troyes suite à son diplôme en tant qu'infirmière. Elle a suivi une formation en éducation thérapeutique. Investie au sein de son établissement dans la mise en oeuvre de la CSARR et de la dépendance dans les unités de soins, elle a également assuré le tutorat des étudiants durant 5 ans. Est détachée une partie de son temps pour occuper une fonction d'assistante à la coordination SSR Sud Champagne auprès de l'ARS Grand est. Ces dernières années lui ont permis de travailler sur la mise en oeuvre et le suivi des différentes pratiques de soins infirmiers spécifiques à la rééducation-réadaptation.

Principaux domaines d'expertise : soins infirmiers en SSR neurologique et locomoteur, prise en charge du risque escarre.

R

• **Antonella Relli**, est enseignante en littérature (Magistère de Gènes). Elle est consultante en politiques sociales depuis 1988. Elle intervient comme consultante auprès des institutions et collectivités territoriales dans le cadre des missions d'élaboration des schémas (protection de l'enfance, handicap, addictions, exclusion), dans l'évaluation de programmes ou dispositifs publics, dans le cadre d'évaluations externes pour les établissements sociaux et médico-sociaux.

Principaux domaines d'expertise : accompagnement des associations et établissements du secteur social et médico-social dans les projets (associatifs, de management, de structure), conduite du changement, résolution de situations de crise, promotion de la bientraitance, coopération, méthodologie de projet, analyse des pratiques.

• **Lucie Remy**, orthophoniste, diplômée du Département de l'école d'Orthophonie de la Faculté Pierre et Marie Curie - Pitié-Salpêtrière à Paris. Elle travaille auprès de patients victimes de pathologies neurologiques au centre de rééducation fonctionnelle COS Divio, à Dijon.

Principaux domaines d'expertise : troubles de la déglutition (d'origine neurologique ou chez le sujet âgé ou porteur de polyhandicap), rééducation et réadaptation des troubles du langage, de la parole et de la communication des patients cérébrolésés.

• **Sophie Rendolet** est psychologue clinicienne au COS CMPR de Bobigny depuis 2010, où elle accompagne les patients et leur entourage pendant le séjour de rééducation, en lien avec l'ensemble de l'équipe (médicale, paramédicale et sociale). Diplômée en 2005 de l'École des Psychologues Praticiens (Paris), elle a exercé dans différents contextes (domaine judiciaire, sanitaire, associatif) sur des missions d'évaluation psychologique et de prise en charge thérapeutique.

Principaux domaines d'expertise : abord psychologique des patients en rééducation, posture soignante.

• **Stéphane Ribière**, directeur de pôle formation. Titulaire du BTS Restauration depuis juin 1993. Il a suivi plusieurs formations dans le domaine culinaire : pâtisserie/chocolaterie, aubergiste contemporain, art de la cuisine allégée, textures modifiées. Après 8 années passées dans le milieu médico-social (EHPAD, FAM, MAS, Foyer de vie), il travaille aujourd'hui dans la restauration et la nutrition hospitalière, gériatrique et handicap.
Principaux domaines d'expertise : prise en charge de la dénutrition, mise en place d'offres de restauration et textures modifiées, organisation des tâches de travail, process de fabrication en milieu sanitaire et social, fonction hôtellerie en institution.

• **Delphine Rivier** a été travailleur social au sein de différents établissements (CHRS, MECS, ITEP...) et à différents niveaux de responsabilité (éducatrice, chargée de projet, coordinatrice de service). Des études universitaires en sociologie (EHESS) et psychosociologie clinique (Université Paris 7) soutiennent depuis 2012 son activité de formatrice et consultante au sein du secteur social et médico-social.

Principaux domaines d'expertise : méthodologies de travail individuelles et collectives, outils et procédures issues des obligations de la loi 2002-2, dynamiques et affects des groupes, analyse des pratiques professionnelles, ingénierie pédagogique.

• **Mary Carmen Rocés**, cadre supérieur de santé, expert en hygiène et consultant formateur.
Principaux domaines d'expertise : hygiène, projets d'établissements, évaluations des pratiques, audits cliniques.

• **Stéphanie Rohrbach**, titulaire du Diplôme d'État d'éducateur spécialisé, d'un Master 2 Intervention en politique sociale et du Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale de l'Université Paris Est Créteil, évaluatrice et formatrice.



Principaux domaines d'expertise : évaluation interne et externe des ESSMS, qualité et management de la démarche qualité, prévention des risques professionnels, analyse de pratiques professionnelles, projet personnalisé.

• **Johanna Rozenberg** est psychologue clinicienne spécialisée en neuropsychologie, travaillant auprès de personnes âgées vulnérables en situation de handicap mental ou physique liée à leur dépendance et vivant en institution. Elle exerce aussi en libéral auprès de personnes adultes atteintes de troubles neurologiques. Détentrice d'un Master Professionnel de Psychologie et d'un Master Recherche en Sciences Cognitives, elle est membre active du collectif de recherche Psymas.

Principaux domaines d'expertise : bilans neuropsychologiques, stimulation cognitive, ateliers thérapeutiques, consolidation identitaire, groupe d'analyse des pratiques professionnelles.

S

• **Hélène Sabbe** est psychologue clinicienne et formatrice auprès des professionnels du secteur gériatrique au sein duquel elle travaille depuis 15 ans. Titulaire d'un master d'éthique de la santé et d'un DU Approche psychanalytique groupale et familiale, elle est aussi impliquée dans l'accompagnement des proches-aidants et anime des formations et des groupes de parole qui leur sont dédiés. Elle élargie sa pratique depuis 1 an à l'accompagnement des personnes avec un handicap mental et/ou des troubles du spectre autistique.

Principaux domaines d'expertise : les diverses maladies neuro-évolutives, le travail de deuil en lien avec tout type de perte, les suites d'AVC dont le locked-in syndrome, l'accompagnement familial, l'accompagnement des malades jeunes, la psychologie du vieillissement.

• **Nicolas Scohy** Scohy' est philosophe et consultant en management. Il intervient comme consultant, coach et formateur. Formé à la systémie, la programmation neuro linguistique, la psychologie rogérienne, l'hypnose ericksonienne et les neurosciences, Il intervient depuis 2002 comme consultant, coach et formateur en entreprise. Dirigeant de Mathys Conseil depuis 2005, Nicolas Scohy intervient pour des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs sur des activités de diagnostic Ressources Humaines, Santé au travail, Conduite du Changement. Médiateur et spécialisé en gestion de crise, son activité tend à se concentrer depuis quelques années sur ces problématiques, il intervient plus particulièrement sur le thème des risques psycho-sociaux, la médiation, et anime de nombreux séminaires sur la question des valeurs et de la communication. Nicolas Scohy intervient plus particulièrement pour le secteur sanitaire, social et médico-social depuis 2006 auprès de nombreux organismes de formation. Il a publié 2 ouvrages sur la gestion de conflit et la communication de crise, un troisième est à paraître cette année sur la gestion des centres de santé.

Principaux domaines d'expertise : management d'équipe, management de projet et accompagnement du changement, gestion de conflit et gestion de crise, techniques d'entretien, gestion du temps, ressources humaines, santé au travail et risques psycho-sociaux.

• **Fabien Segura** est kinésithérapeute D.E., ostéopathe D.O. et formateur. Il complète sa formation dans les domaines de la prévention des risques musculo-squelettiques TMS (Gestes et postures par métier, manutention, prévention des TMS) et des risques psycho-sociaux RPS liés au travail, la psychologie, la gestion du stress et le bien-être. Il est également formateur dans certains domaines de prise en charge des patients âgés.

Principaux domaines d'expertise : manutention des patients, gestes et postures, prévention TMS, toucher massage, prévention des chutes.

• **Dominique Sfez** est consultante formatrice en communication orale et écrite, spécialiste des écrits professionnels dans les ESMS (structures protection de l'enfance, établissements accueillant enfants et adultes en situation de handicap, CHRS, Cada...) et en méthodologie d'écriture des projets de service et d'établissement, et des rapports d'activité annuels.

Principaux domaines d'expertise : communication orale et écrite en ESMS.

T

• **Christine Toumi** est psychologue clinicienne. Elle est spécialisée en psychologie clinique et psychopathologique du vieillissement. Elle est formée aux approches non médicamenteuses dans le cadre de maladies neurodégénératives, à l'analyse des pratiques professionnelles. Elle a travaillé au sein d'établissement pour personnes âgées dépendantes, en centre local d'information et de coordination, en centre hospitalier, en plateforme d'accompagnement et de répit pour les familles aidant un proche atteint de la maladie d'Alzheimer. Elle exerce actuellement en résidence pour personnes âgées en tant que référente psychologue de l'unité spécialisée et du pôle d'activité de soins adaptés.

Principaux domaines d'expertise : maladie d'Alzheimer, compréhension et gestion des symptômes psychologiques et comportement, relation aux familles.

• Formations inter-établissements : inscriptions et conditions tarifaires

L'inscription peut être effectuée par courriel, par fax et par courrier postal. Cet écrit vaut engagement auprès de l'IFCOS. Dans certains cas, un acompte d'un montant de 30 % pourra être demandé avec la convention de formation pour valider l'inscription à l'action de formation. Les conditions tarifaires sont indiquées sur la fiche formation correspondante. Les prix comprennent l'intervention du formateur, les documents pédagogiques, les frais administratifs ainsi que les frais de restauration du stagiaire le midi (sauf cas exceptionnels toujours mentionnés en amont). Ce prix ne comprend pas les frais liés au déplacement du stagiaire. Le paiement sera dû à réception de la facture.

Le stagiaire bénéficie avant son inscription définitive d'éléments d'information sur la formation (programme avec qualifications du formateur, horaires, livret d'accueil avec règlement intérieur, etc.).

À l'issue de la formation après validation des feuilles d'émargement, l'IFCOS transmet au commanditaire les attestations de présence. Le stagiaire bénéficie d'une attestation de fin de formation précisant l'atteinte des objectifs pédagogiques définis.

Un compte rendu de fin de formation est également transmis avec la synthèse des questionnaires de satisfaction renseignés en fin de formation.

• Formations intra-établissement

Pour toute demande de formation intra, l'IFCOS s'engage à adapter le contenu à la demande de l'établissement. Dans ce cadre, un entretien préalable est organisé entre le formateur et l'établissement demandeur.

La demande de formation intra doit être confirmée par écrit. Cet écrit vaut engagement auprès de l'IFCOS. Dans certains cas, un acompte d'un montant de 30 % pourra être demandé avec la convention de formation pour valider l'inscription à l'action de formation. Les conditions tarifaires sont indiquées sur la fiche formation correspondante.

Les prix comprennent l'intervention du formateur, les documents pédagogiques, les frais administratifs. Les frais de déjeuner du stagiaire ne sont pas pris en charge par l'IFCOS dans le cas des formations intra, qui ont généralement lieu dans la structure du commanditaire/établissement demandeur. Pour certaines formations, des frais liés au déplacement du formateur sont susceptibles d'être facturés, cela est toujours indiqué en amont.

Le paiement sera dû à réception de la facture.

Les stagiaires bénéficient avant leur inscription définitive d'éléments d'information sur la formation (programme avec qualifications du formateur, horaires, livret d'accueil avec règlement intérieur, etc.).

À l'issue de la formation après validation des feuilles d'émargement, l'IFCOS transmet au commanditaire les attestations de présence. Le stagiaire bénéficie d'une attestation de fin de formation précisant l'atteinte des objectifs pédagogiques définis. Un compte rendu de fin de formation est également transmis avec la synthèse des questionnaires de satisfaction renseignés en fin de formation.

• Annulations et reports

Toute formation commencée restera due en totalité en cas d'abandon par le stagiaire, sauf cas de force majeure telle que définis strictement et limitativement par la loi.

L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la convention signée, et à fournir tout document et pièce de nature à justifier de la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait (article L.6354-1 du code du travail).

En cas de renoncement du fait du stagiaire dans un délai de 2 semaines avant la date de début de la formation, la somme sera due en totalité.

Pour les formations faisant l'objet d'acompte : en cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation :

- Dans un délai supérieur à 3 mois avant le début de la formation : l'acompte pourra être remboursé
- Dans un délai inférieur à 3 mois avant le début de la formation : l'acompte ne pourra pas être remboursé

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCA.

Toute demande de report devra être faite par écrit (courriel ou lettre recommandée) 2 semaines (jours calendaires) au plus tard avant la date de début de la formation. En cas de demande de report effectuée après ce délai, l'acceptation des nouvelles dates proposées devra être confirmée par le client à l'IFCOS dans un délai de 7 jours ouvrables.

L'IFCOS se réserve le droit d'annuler ou de reporter ses actions dans certaines éventualités restrictives. (manque de stagiaires, absence de son formateur, etc.) sans dédommagements.

• Respect du principe de confidentialité et utilisation des données

Les documents, supports, méthodes techniques de la formation ne doivent être utilisés que dans le cadre de l'exécution de la relation contractuelle. Aucune donnée ne pourra être transmise à un tiers sans l'accord de l'IFCOS.

L'IFCOS s'engage à ne pas utiliser les données collectées sur le stagiaire/son institution en dehors du cadre de la relation contractuelle. Seules les données récoltées dans le questionnaire d'évaluation renseigné par le stagiaire en fin de formation fait l'objet d'un traitement. Ceci est un engagement qualité de l'IFCOS dans le cadre de son référencement au DataDock.

